

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction

## Le cardinal Mindszenty relevé de sa charge

Le pape Paul VI a relevé hier de sa charge d'archevêque d'Esztergom et de primat de Hongrie, le cardinal Mindszenty.

Le cardinal, qui est âgé de 82 ans et qui avait refusé de démissionner, a été remplacé par un administrateur apostolique à la tête de l'archidiocèse.

Mgr Mindszenty, qui juge que le Saint-Siège est devenu trop conciliant à l'égard du communisme, souhaitait garder sa charge, comme symbole de la résistance des catholiques à la tyrannie. Il a passé trente ans dans les prisons nazies et communistes.

Selon les milieux bien informés, le Souverain Pontife envisageait de remplacer le cardinal Mindszenty depuis qu'il est arrivé à Rome, en septembre 1971.



Le cardinal Mindszenty. (bélino AP)

« Dans plusieurs lettres au cardinal, le Pape lui a expliqué son point de vue et son souci quant à la situation particulière de l'archidiocèse laissé sans chef depuis de nombreuses années », a déclaré M. Alessandrini, porte-parole du Vatican.

« Le cardinal n'ayant pas l'intention de démissionner, le Pape a décidé de déclarer l'archidiocèse vacant, respectant ainsi le point de vue du cardinal ».

Le communiqué du Vatican déclare que le Souverain Pontife a pris sa décision « après examen des problèmes pastoraux de l'archidiocèse d'Esztergom, et après avoir procédé à un ample échange de correspondance avec le cardinal-archevêque Mindszenty à ce sujet ».

Cédant aux instances du pape Paul VI, Mgr Mindszenty s'était installé à Rome, en 1971, après être demeuré enfermé quinze ans à la légation des Etats-Unis à Budapest. Depuis 1973, il s'est installé à Vienne « afin de se rapprocher de son pays ».

## En Californie La petite-fille d'un magnat de la presse kidnappée

Patricia Campbell Hearst, âgée de 19 ans, petite-fille du propriétaire de journaux William Randolph Hearst, a été kidnappée dans son appartement de Berkeley, en Californie.

Au moins quatre coups de feu furent tirés sur des passants, tandis que les deux ravisseurs entraînaient Mlle Hearst, les yeux bandés, à moitié nue, en pleurs et implorant les bandits, et la plaçaient dans le coffre d'une voiture.

► Suite en dernière page

## Championnats du monde de ski Triomphe italien en géant



Notre bélino AP montre, de gauche à droite, l'Autrichien Hinterseer, 2e, Gustavo Thoeni, 1er et son compatriote Piero Gros, 3e.

Lire en page 17

## Désengagement entre Israël et la Syrie Les pays communistes sur les traces de M. Kissinger

— par H. JENSEN —

Le maréchal Tito, qui est arrivé tard dans la soirée d'hier à Damas, sera le premier d'une série de visiteurs des pays de l'Est à se rendre ce mois-ci au Proche-Orient pour tenter d'obtenir un règlement permanent entre les Arabes et les Israéliens.

Les efforts des pays de l'Est complètent ceux du secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger. Les pays de l'Est espèrent également éclipser le succès remporté par M. Kissinger en négociant l'accord de désengagement entre Israël et l'Egypte.

### Une question de prestige et d'influence

L'Union soviétique et ses alliés estiment, à juste titre, qu'ils ont plus d'influence sur la Syrie que M. Kissinger. Après l'avoir laissé faire avec l'Egypte, ils espèrent maintenant retirer le bénéfice d'un accord de désengagement sur les hauteurs du Golan.

La fin de l'embargo arabe sur le pétrole et le succès de la Conférence de Genève dépendent de leur capacité à obtenir de la Syrie qu'elle modifie sa position. Le pays qui y parviendra y gagnera en prestige et en influence.

### Le poids de Tito

L'arrivée du maréchal Tito en Syrie coïncide avec une escalade des incidents sur les hauteurs du Golan. Tito est à la fois un supporter de la cause arabe et un partisan des règlements pacifiques. Il a un poids respectable auprès des Arabes, parce que la Yougoslavie est d'importance pour l'Egypte et la Syrie, du fait qu'elle a été une escale pour les pontons aériens soviétiques qui les ont ravitaillés en armes et en matériel lors de la guerre des Six jours et pendant celle d'octobre.

### Visite roumaine

Jeudi, le président roumain, M. Ceausescu, arrivera à Beyrouth et, après un séjour de trois jours dans la capitale libanaise, il se rendra lui aussi à Damas.

La Roumanie est le seul pays du bloc de l'Est qui ait maintenu des relations diplomatiques avec Israël, ce qui lui donne des possibilités de médiation. Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, s'est rendu

l'an dernier en Roumanie, et le roi Hussein y a été reçu en visite officielle la semaine dernière. Tout en maintenant des relations commerciales avec Israël, la Roumanie offre son assistance technique aux pays arabes.

Selon la presse libanaise, la visite de M. Ceausescu au Liban concerne des droits d'exploration au large des côtes méditerranéennes; mais il est vraisemblable que la politique, aussi bien que le commerce, aura sa part au cours des entretiens.

### Le tour de M. Gromyko

A la fin de ce mois, c'est M. Gromyko, le ministre soviétique des Affaires étrangères, qui se rendra au Caire, dans le but d'améliorer les relations soviéto-égyptiennes. L'URSS a perdu son influence et son prestige en Egypte avec le renvoi des conseillers et des techniciens soviétiques par le président Sadate, en 1972. Elle en a retrouvé une partie grâce à son aide massive lors de la guerre du mois d'octobre. Mais, depuis, le succès des négociations de M. Kissinger a conduit le président Sadate à un certain pro-américanisme.

► Suite en dernière page

A Neuchâtel  
**Gros vols**  
Lire en page 7

## Le meurtre charitable

De notre correspondant aux USA :  
Louis WIZNITZER

L'homme ne vit pas seulement de pain. Et pas seulement de pétrole. Aussi l'Amérique se passionne-t-elle aujourd'hui pour le cas du Dr Montemarano qui injecta le 2 décembre 1972 une dose mortelle de potasse de chlorure dans les veines d'un ouvrier âgé de 59 ans, Eugène Bauer, atteint d'un cancer à la gorge, condamné à mourir dans les 48 heures et qui venait d'entrer dans le coma. Le médecin affirme avoir agi dans un but désintéressé : il voulait éviter au malade une atroce agonie. Mais le procureur général ne l'entend pas de cette oreille et somme le jury de ne voir en la personne du Dr Montemarano qu'un vulgaire assassin. En 1950, un autre médecin américain, le Dr Sanders, avait injecté de l'air dans les veines d'un cancéreux pour abrégé ses souffrances. Au terme d'un procès qui défraya la chronique, il fut acquitté. L'année passée, Georges Zymaniak, paralysé des pieds au menton à la suite d'un accident de motocyclette supplia son frère Lester de le tuer pour lui épargner de longues années de vie végétative. Lester le tua

d'une balle à la tête et le jury, après avoir délibéré pendant deux heures et demie l'acquitta « car il avait agi dans un moment de folie ». Cependant en 1967 Robert Waskins, un étudiant de 23 ans, avait tué de la même façon sa mère, atteinte de leucémie et condamnée à souffrir atrocement pendant quelques jours encore : il fut, lui, condamné à 14 ans de prison. La même année, Harold Mohr fut condamné, en Pennsylvanie, à six ans de prison pour avoir tué son frère aveugle et cancéreux qui le suppliait de mettre un terme à sa peine.

### AUCUNE LEGISLATION

Ces jugements disparates s'expliquent du fait que l'euthanasie échappe aussi bien aux catégories légales que morales aux Etats-Unis. Aucune législation n'est prévue, spécifiquement, pour le « meurtre charitable ». Et l'absence de précision légale vient se greffer sur une fluidité éthique extrême. Les avocats de l'euthanasie ne sont, pour l'instant, qu'un petit nombre. Du moins expriment-ils tambour-battant leurs points de vue dans la presse.

► Suite en dernière page

## A La Chaux-de-Fonds Incendie dans une fabrique

Six ouvriers évacués  
au moyen d'une échelle

Lire en page 3

## Notes D'UN PASSANT

Paris n'aura bientôt plus rien à envier à Chicago...

En effet, avec le nombre de hold-ups et de fusillades qui s'y produisent journellement on se croirait facilement revenu au temps de Scarface ou d'Al Capone.

Il est vrai qu'avec la faune étrangère qui se donne rendez-vous dans la capitale française; la facilité avec laquelle on s'y procure des armes à feu; et la coutume des juges indulgents blanchissant ou acquittant uniformément les escrocs, les malandrins ou les assassins tout court, il n'est pas étonnant que les gangsters pullulent. Jamais floraison pareille de bandits ne s'est épanouie entre les carreaux du pavé.

Ce qu'il faut reconnaître aussi c'est que le crime, le vol à main armée, l'assaut donné à la propriété publique ou privée sont devenus une industrie. On se prépare savamment et on exécute sans pitié. Le moindre « obstacle » — agent ou civil — est proprement liquidé. La bande organisée possède ses hommes de main et ses cerveaux comme l'industrie ses spécialistes. Du reste avec l'école du cinéma et de la TV ce serait plutôt le contraire qui surprendrait...

Bien entendu la Suisse n'est pas épargnée par la vague de violence criminelle.

On l'a vu souvent à Genève et Zurich où la pègre marseillaise, allemande ou italienne se donne volontiers rendez-vous. Mais même les petites localités ou les petites banques et bureaux de poste ne sont pas épargnés. Même les douanes et les CFF payent leur tribut sanglant à la furia des gangsters.

Alors pourquoi ne pas punir de la prison à vie ceux qui cambriolent et prennent la vie.

Pourquoi ne pas en débarrasser la société lorsqu'on les tient ?

Pourquoi laisser courir les fauves dans la rue, alors qu'on ne laisse même plus la tranquillité et la possibilité de vivre aux animaux dans la jungle ?

La civilisation est une belle chose. Mais lorsqu'elle engendre des monstres elle ferait tout de même bien de se rappeler où cela conduit.

Le père Piquerez

## OPINION

## Les sanglots longs de la violence

Les attaques à main armée, les hold-ups (comme on dit en bon français), croissent et se multiplient en ce début d'année. Dans la douce France, notamment, où chaque jour apporte, comme pain quotidien, un nouvel acte de banditisme.

Or, si les Américains s'accommodent, sans trop ronchonner, de la violence, nos voisins de l'Ouest, dans leur immense majorité, aiment encore à jouir d'une vie relativement tranquille. Et lorsqu'un député de l'Allier réclame la peine de mort pour les gangsters qui s'emparent d'otages, on peut être assuré qu'il fait bien entendre la voix du Français moyen, qui en a ras le bol de la clémence dont les juges usent envers messieurs les criminels.

Il en est de même de ce maire de la région strasbourgeoise qui vient d'organiser une expédition punitive. Des vanniers, qui s'étaient installés à proximité de son village, pillaient et dérobaient à qui mieux mieux. Lâchée, la population partit en battue. Elle fouilla le campement des romanichels. Rapidement, les preuves des larcins furent établies et le verdict fut rendu illico. La roulotte des « campeurs » fut brûlée. Leur chien et leurs deux chats furent « exécutés ».

L'ordre et la paix seraient revenus, si un représentant de la Ligue des droits de l'homme ne s'était ému de cette prompt justice et n'avait alerté le garde des Sceaux parisien.

Et nous revoici placés devant le sempiternel débat qui oppose ceux qu'on a baptisés, en l'occurrence, libéraux et conservateurs.

Quant aux prémisses, hormis quelques assassins — mais non pas tous — chacun s'entend : il faut combattre le crime. Mais les chicanes commencent dès qu'on aborde le choix des moyens. Pour les libéraux, l'accent est mis, immédiatement, sur les moyens de dissuasion, sur la réhabilitation, sur la réfor-

me des établissements pénitentiaires.

Les conservateurs, en revanche, ne rêvent que loi et ordre. Il faut augmenter les forces de police. Il faut accroître les punitions.

L'expérience paraît prouver que les uns et les autres souffrent de myopie intellectuelle. C'est ainsi qu'un ordre policier n'est jamais parvenu à supprimer la violence criminelle là où les injustices sociales sont trop criardes et la justice trop bâtarde. Mais semblablement, les tenants du libéralisme ont tendance à oublier que toute société a hérité d'un besoin atavique de se défendre en isolant les criminels et en les condamnant, et en établissant une correspondance entre l'horreur du crime et sa punition.

On peut craindre, aussi, que les libéraux soient motivés par le fait que beaucoup des mauvais garçons n'appartiennent pas au « milieu ». Beaucoup de bandits actuels sont, en effet, d'« honnêtes » citoyens, qui arrondissent simplement leur fin de mois par une agression trimestrielle. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en se bagarrant comme de vulgaires truands, qu'on trouvera une solution à la vague montante de criminalité.

S'il est un domaine où il convient de faire abstraction des idéologies, c'est bien celui-là.

Sans tomber dans les travers de la psychanalyse, sans faire appel aux « enfances - malheureuses - qui excusent tout », il conviendrait, semble-t-il, de se hâter de mieux adapter les peines aux divers types de criminels et de délinquants. Il faudrait également admettre qu'il y a des chevaux de retour et de jeunes bandits pour lesquels, hélas, il n'y a aucun remède et qu'on doit tenir résolument à l'écart de la société.

Cela heurtera peut-être quelques âmes sensibles, mais les faits sont malheureusement les faits.

Willy BRANDT

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA  
 TURE - SCIENCES - CUISINE  
 EDUCATION - MODE - JEUX  
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA  
 TURE - SCIENCES - CUISINE  
 EDUCATION - MODE - JEUX  
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA  
 TURE - SCIENCES - CUISINE  
 EDUCATION - MODE - JEUX  
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE  
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERA  
 TURE - SCIENCES - CUISINE  
 EDUCATION - MODE - JEUX

## Activité littéraire

# Plus d'un an après la mort du poète, le dossier d'Esra Pound est à nouveau ouvert

Le gouvernement américain avait établi un dossier exhaustif sur le cas d'Esra Pound, le poète américain, aujourd'hui décédé. Il fut accusé de trahison pendant la seconde guerre mondiale. Mais l'affaire ne fut jamais présentée devant les tribunaux. Certains des plus proches amis du poète — dont beaucoup étaient à l'époque des artistes et des écrivains célèbres — avaient apparemment accepté de déposer contre lui si cela s'avérait nécessaire.

Ces découvertes viennent d'être faites par un jeune chercheur de l'Université de Stony Brook, Long Island (Etat de New York), David Heymann, auquel le FBI a accepté récemment de communiquer le dossier d'Esra Pound. C'est la première fois que ce dossier est rendu public.

On se souvient que durant la dernière guerre Esra Pound, qui séjournait alors en Italie, avait participé à des émissions de propagande en faveur de Mussolini et de Hitler et qu'il s'était progressivement retiré de la vie

### Pensée

Rien n'est si laid qu'un riche avare, si ce n'est un pauvre envieux.

BONNARD.

littéraire pour se consacrer à des études économiques et pour parfaire une théorie qui, selon lui, devait débarrasser le monde de l'usure.

Selon David Heymann, le FBI avait interrogé des écrivains que le jeune chercheur a identifiés comme étant E. I. Cummings, Archibald Macleish, William Carlos Williams et Richard Aldington.

### UN PERSONNAGE CONTROVERSE

D'après les pièces du dossier, ces personnalités avaient alors librement conversé sur Esra Pound, le personnage le plus controversé mais aussi l'un des plus influents du monde littéraire. William Carlos Williams, aurait ainsi déclaré au FBI qu'Esra Pound « était complètement fou » mais bien qu'il soit « finalement devenu gaga » certains de ses poèmes étaient incontestablement « parmi les plus beaux de notre siècle ».

Toujours d'après David Heymann, E. I. Cummings devait à son tour exprimer un point de vue très semblable à celui de William Carlos Williams, expliquant, dans sa déposition, qu'Esra Pound était « un fanatique... ardemment en faveur du régime fasciste ». Cette déclaration est d'autant plus étonnante qu'en public E. E. Cummings avait toujours soutenu le poète.

### DOUZE ANS DE CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

Heymann fait toutefois remarquer que si certains intimes du poète acceptèrent de déposer contre lui, beaucoup le firent avec répugnance. Jugé hors d'état de soutenir un procès, Pound fut enfermé dans une clinique psychiatrique de Washington pendant douze ans et son cas ne passa jamais en jugement. Mais les dossiers qui furent établis sur l'affaire n'en ont pas pour autant perdu de leur intérêt, ne serait-ce que parce qu'ils peuvent aider à mieux comprendre quelle fut la réaction de certaines personnalités littéraires de l'époque face à la montée du fascisme.

Selon le jeune chercheur, les pièces accumulées étaient à ce point accablantes que le poète aurait pu être condamné à la peine de mort s'il avait été jugé. Toutefois, malgré ces pièces à convic-

tions apparemment irréfutables, le cas Esra Pound demeure toujours aussi controversé, car il souleva la question du rôle que doit jouer l'artiste dans la société.

Pour David Heymann, qui s'entretint par deux fois avec le poète à Venise avant sa mort, la personnalité d'Esra Pound était trop ambiguë, trop complexe, pour que l'on n'en tienne pas compte. « C'est sans doute difficile à expliquer, dit encore Heymann, mais Pound était à ce point plongé dans ce qu'il faisait, qu'il n'avait pas le temps de penser à sa propre personne. Cela lui était complètement égal d'être à la clinique psychiatrique de St-Elisabeth. Je ne crois pas qu'il était fou. Il vivait simplement dans l'utopie pure. Il était réellement convaincu qu'il défendait la constitution. Il semblait avoir perdu tout sens des proportions. »

### ÉCRITS EN PRISON...

Keumann fait également remarquer que Pound écrivit certaines de ses meilleures œuvres lorsqu'il attendait dans une prison italienne d'être rapatrié aux Etats-Unis. Selon le jeune chercheur, Pound ne fut pas seulement persécuté pour ses théories sociales et politiques : « Je crois, dit-il, que c'était l'intellectuel en Pound qu'ils cherchaient à attaquer... Toute déviation à l'époque était anti-américaine ».

Contrairement à son attente, Heymann n'a pas trouvé dans le dossier d'interviews de T.-S. Eliot ou d'Ernest Hemingway, soit qu'ils aient refusé de parler au FBI, soit qu'ils n'aient pas été interrogés.

En 1946, le critique littéraire F.-O. Matthiessen, disait à propos du cas Pound : « Si l'art est l'un des produits les plus précieux de la civilisation, alors le poète doit être jugé non pas seulement pour sa forme mais aussi pour l'humanité de ses pensées. Et si vous pensez que l'artiste doit être responsable de ses opinions, je ne vois pas comment vous pouvez justifier Pound. Mais il n'en représente pas moins un exemple tragique de ce qui se passe lorsque le poète est séparé du public par un gouffre ». (c) E. LANE.

## Bourse fédérale des Beaux-Arts :

### 357 candidats, 37 élus

La commission fédérale des Beaux-Arts, qui a siégé à Lausanne en présence de M. Hans Hürlimann, chef du département fédéral de l'Intérieur, a examiné un millier d'œuvres présentées par 357 jeunes artistes suisses, âgés de moins de 40 ans, pour l'obtention de la bourse fédérale des Beaux-Arts.

M. Claude Lœwer, de Neuchâtel, vice-président de la commission, a annoncé que 37 artistes avaient été retenus.

Les 357 artistes candidats étaient 284 Allemands, 64 Romands et 9 Suisses italiens. Les 37 choisis sont 28 Allemands et 9 Romands. Il y a parmi eux sept femmes, pour une seule à un passé. Douze boursiers recevront 8000 francs, vingt 7000 francs et cinq 6000 francs, soit au total 266.000 francs. Il s'agit de vingt-quatre peintres et graveurs, douze sculpteurs et un architecte. La bourse fédérale est une aide et un encouragement aux jeunes artistes, et non un prix de consécration.

L'ensemble des œuvres soumises à la commission a été exposé jusqu'à dimanche soir au Palais de Beaulieu, à Lausanne. Puis les œuvres sélectionnées seront exposées dès samedi et jusqu'au premier dimanche de mars au Musée des Arts décoratifs de la ville de Lausanne, puis à la Galerie du Kornhaus à Baden. (ats)

## Théâtre «Am Neumarkt» Zurich

### Démission du directeur

Le directeur du Théâtre «Am Neumarkt», à Zurich, M. Horst Zank, quittera ses fonctions à la fin de la saison 1974-75, soit le 31 juillet 1975. Lors de son élection déjà, en 1970, M. Zank avait indiqué qu'il estimait souhaitable que la direction du théâtre se renouvelle périodiquement afin de ne pas tomber dans la routine.

Le Conseil d'administration a annoncé que la place sera à nouveau mise au concours. L'élection du nouveau directeur interviendra vraisemblablement en septembre prochain. (ats)

## Pour Madame...

### Un menu

Navets rissolés  
 Tranches de porc  
 Pommes de terre rôties

### NAVETS RISSOLÉS

Pour 1 kg. de navets, 30 gr. de beurre, 1 c. à café de sucre, 1 bol de bouillon. Faites blanchir 10 min. à l'eau bouillante, égouttez, faites dorer dans le beurre, saupoudrez avec le sucre, laissez encore 5 min. et mouillez avec le bouillon ; sous couvercle, laissez mijoter un quart d'heure.

## Un jeune virtuose italien...



Cet enfant, âgé de trois ans, Giacomo Metelli, est déjà un virtuose du violon. Il est le fils du peintre italien Afranio Metelli. Ses parents affirment qu'il sait déjà parfaitement lire une partition et l'interpréter. Il est suivi, dans ses études musicales, par Giancarlo Menotti. Sera-t-il bientôt un nouveau Menuhin ou un nouveau Paganini ? (bélino ap)

## Joan Baez en concert

C'était à la fin de l'an dernier, à Montreux : Joan Baez y donna deux recitals aussi extraordinaires l'un que l'autre. D'elle émane une puissance énorme. Elle sut établir un contact parfait avec un public en général froid et réticent dans lequel on voyait des « fourrures » tout exprès venues pour raconter ensuite au thé, « J'ai vu Joan Baez ». Comme on le dit : la culture, c'est comme la confiture, moins on en a plus on l'étale. Quelle joie, alors si cette culture est « pop », progressiste, révolutionnaire et chante la paix pour les « fourrures »...

### NI STAR, NI MYTHE

Joan Baez n'est ni une star, ni un mythe ou une légende, mais tout simplement un être humain. On l'a portée au pinacle parce que les malheureux de tous bords la touchent au plus profond d'elle-même, ce qu'elle dit bien en faisant partager ses sentiments. Tout en elle est espoir, révolte contre l'injustice, poésie. Son art respire un amen sensible. « Facile de faire la révolution à coups de millions » dira le petit crétin qui n'y comprend rien et continue de siffler « L'amour, c'est moins ça... que le chant des ciseaux » tout en confondant problèmes et fatalité, justice et loi, bonheur et compte de chèques.

Seule sur une petite estrade, avec une présence forte, Joan entama sans le chi-chi du show-biz habituel « Joe Hill ». Saisissante, séduisante, Joan Baez joua les plus belles chansons de son répertoire et du répertoire folk en général. La splendeur de sa voix grandiose rendit merveilleuse l'interprétation de la « Ballade de Sacco et Vanzetti ».

### UNE BALLADE POUR DYLAN

Joan rendit hommage à son vieil ami et compagnon pendant de longues années, Bob Dylan, avec trois de ses chansons, « Blowin in the wind », « Farewell Angelina » et « You aint't going nowhere » où elle l'imita avec beaucoup d'humour.

Elle lui dédia en outre une merveilleuse ballade « To Bobby » où elle l'incite à réparaître en public parmi ceux qui luttent.

On retrouva aussi une vieille ballade anglaise dans « Long black veil ». Le public réclamait un tube : Joan joua « The night they drove old dixie down ». Le thème dominant du concert fut son engagement politique dans diverses chansons lancées d'une voix rauque et lancinante, « The partisan » (bien connu par Leonard Cohen), « Le parachutiste » de Maxime Leforestier et le merveilleux « Billy Rose ». Le fleuve d'amour que Joan a dans le cœur déborda soudain pour reprendre « Love song to a stranger » et « Grey Horses ». Le concert se termina sur deux chansons des Beatles « Let it be » et « Imagine ». Ovation si vive que Joan dut revenir trois fois sur scène pour chanter à capella trois chansons. Ce fut le délire : debout sur les chaises des centaines d'auditeurs chantèrent avec elle « We shall overcome », « Amazing grace » et « Donadonadona ».

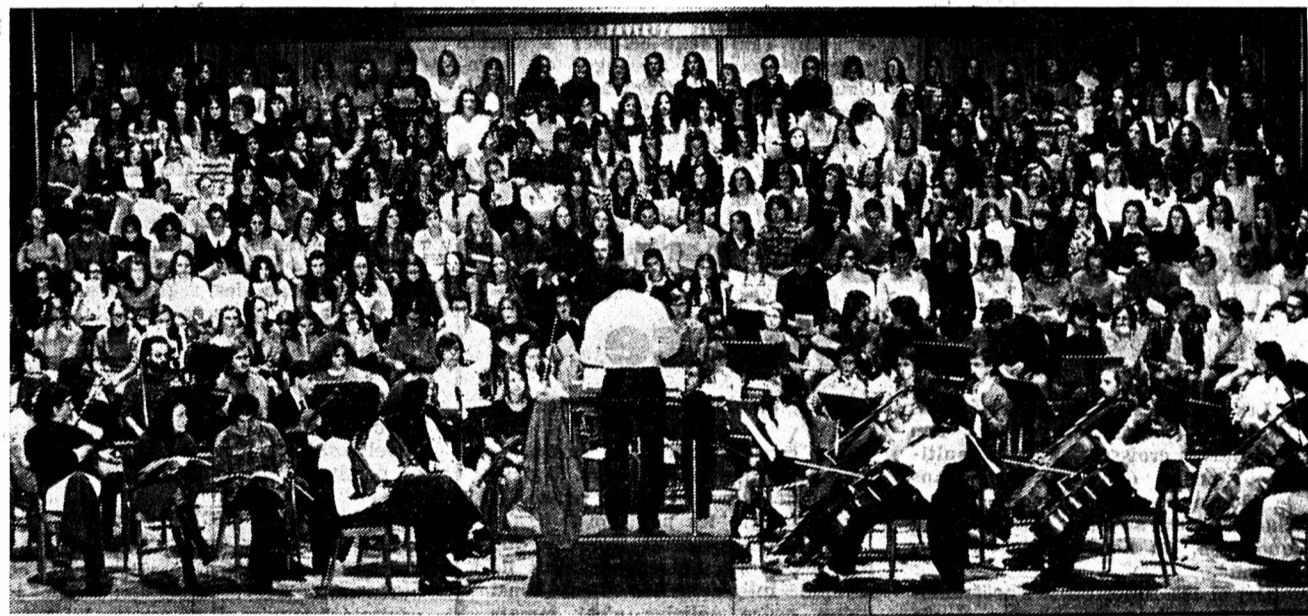
On connaît depuis longtemps Joan par ses disques. On a su admirer sa musique. Mais nul ne supposait que Joan maîtrise toujours aussi bien son instrument. En dix ans, elle n'a pas cessé de s'améliorer. Elle était seule avec son immense talent pour satisfaire pleinement à sa renommée.

Interpréter ou analyser le détail des textes ou de son jeu serait presque un blasphème : son art parle de lui-même. Sa voix naturelle, contrôlée mais libre, hautement timbrée et d'une pureté, d'une précision de cantatrice d'opéra est aussi explicite que les bombes, le chaud, le froid et les couleurs. Joan nous gifle, nous caresse, nous fait pleurer, rire et beaucoup réfléchir...

VIC.

Spot-pop

## Concert des gymnasiens neuchâtelois: un grand succès



Le concert d'hier soir, à la Salle de musique, était placé sous le signe de la jeunesse, non seulement parce que les interprètes en étaient les chœurs des Gymnases et de l'École normale de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, et l'orchestre celui des Gymnase-Université, mais encore parce que la musique avait une fraîcheur printanière.

Ce fut par des œuvres pour orchestre de Purcell, « Ouverture et Rondeau », Couperin, « Pièces en concert » pour violoncelle et orchestre, et Bach, « Concerto en ré mineur » pour deux violons et orchestres, que débuta le concert.

On connaissait les qualités pédagogiques de Théo Loosli, chef de cet ensemble, son sens psychologique. Tout cela s'est magnifiquement confirmé hier soir à l'audition des œuvres précitées, et le résultat est d'autant plus méritoire qu'il s'agit là d'une formation nullement définitive, de jeunes gens dont les études limitent leur par-

ticipation à quelques années seulement.

Fait à relever, tous les solistes appartenaient à l'orchestre ; il s'agissait de Valentin Reymond, violoncelle, Dominique Brouilliot et Philippe Borer, violons. Il faudrait évoquer leurs qualités personnelles, dire aussi leur magnifique maîtrise technique, car tous trois présentèrent avec musicalité les œuvres qui leur furent confiées.

La partie vocale débutait par l'émuant « Ae verum », suivi des « Vêpres du dimanche » de Mozart. Ici encore, un travail en profondeur a été accompli, Georges-Henri Pantillon ne se satisfait pas de solutions faciles, et pourtant le chœur jouait hier soir une partie difficile en entreprenant l'exécution de ces Vêpres, œuvre infiniment délicate à interpréter. La situation fut parfaitement dominée et l'on apprécia particulièrement la justesse d'intonation et la précision dont témoignait cet ensemble qui, désormais a

son rôle à jouer dans la vie musicale de nos régions, tout cela au prix d'un gros effort, naturellement, que l'on sentait fourni dans l'enthousiasme et dans une confiance totale en un guide, Georges-Henri Pantillon, qui sait captiver son jeune monde et susciter l'émulation.

La triomphatrice de ces Vêpres fut Pierrette Péquegnat, soprano, qui s'exprime avec un naturel, une facilité merveilleuse ; avec elle, la musique est toujours aérienne. A ses côtés, Béatrice Haldas, alto, prix du Lyceum 1973, intervenait de sa très belle voix sombre. Olivier Dufour, ténor, et René Spalinger, basse, appurent un peu moins « latins », mais expressifs néanmoins. A relever encore l'efficace soutien de Samuel Ducommun à l'orgue.

D'ores et déjà, l'auditeur se réjouit de la prochaine manifestation de cet ensemble, et si pour terminer j'avais un souhait à formuler, ce serait d'entendre — après les exécutions de ces années passées — cette jeune cohorte de chanteurs, dans le répertoire moderne, Orff, Penderecki, Poulenc, ou d'autres encore.

D. de C.

## Les Coréens ont devancé Gutenberg

« On ne saurait en vouloir aux hôtes de l'Extrême-Orient d'avoir déposé un œuf de coucou dans le Musée mondial de l'imprimerie », écrivait dernièrement un journal de Mayence (République fédérale d'Allemagne) à propos d'une exposition sur l'imprimerie en Corée, organisée au célèbre musée. C'est en effet un enfant de la ville, Johannes Gutenberg, qui a inventé vers 1450 la composition par caractères mobiles et qui est reconnu comme le père de l'imprimerie.

Mais en Europe, on ne savait pas que les Coréens avaient fait une inven-

tion analogue bien plus tôt. La seule différence, c'est que les mots entiers et non les caractères étaient coulés dans le métal. Il est établi qu'en 1230 on connaissait déjà les signes métalliques. Au cours de l'été 1972, on a découvert à la Bibliothèque nationale de Paris le plus vieux livre de ce genre : les Coréens l'ont imprimé en 1377. Une copie de cet ouvrage fut visible à Mayence, à l'occasion de l'exposition spéciale. Et c'est ainsi que le grand public a appris ce que les spécialistes savaient déjà : ce n'est pas Gutenberg qui a inventé le premier l'imprimerie. (dad)

## Troisième Festival du court métrage de Grenoble

Les organisateurs du 3e Festival international du court-métrage de Grenoble ont annoncé que leur manifestation aurait lieu cette année à fin juin, début juillet.

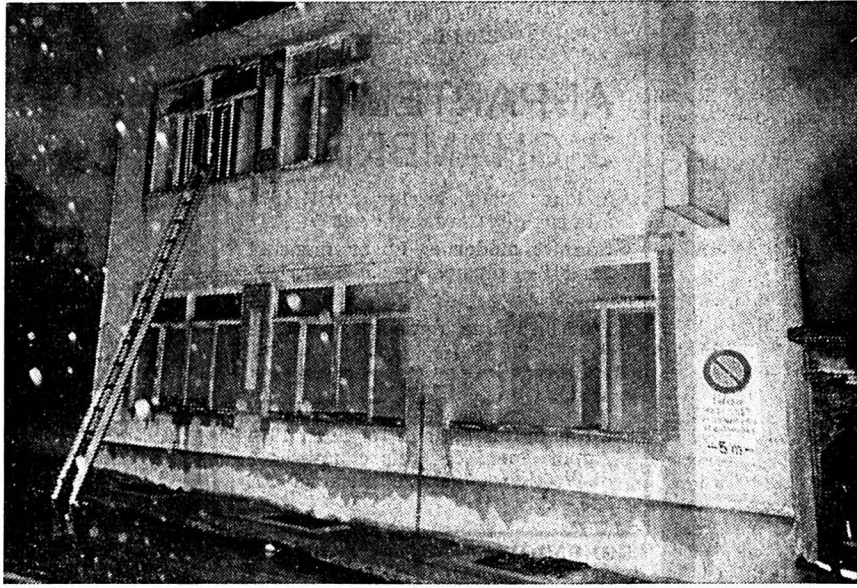
Un festival international des écoles de cinéma organisé par le Centre international de liaison des écoles de cinéma et de télévision se tiendra également à Grenoble au même moment.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Commerce 17a, hier en fin d'après-midi

# Le feu dans un atelier de lapidage

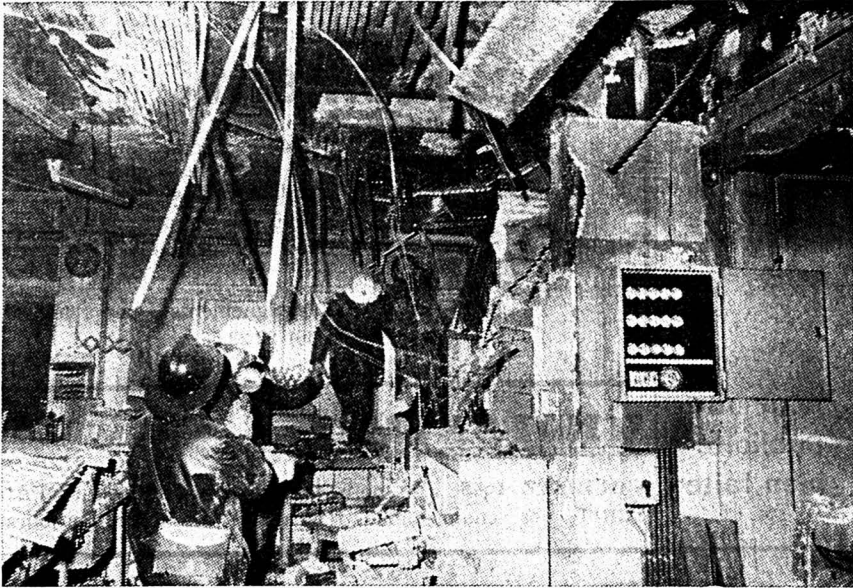
Alors que les 24 ouvriers de l'atelier de lapidage, décoration et diamantage A. Leuenberger & Cie s'approprièrent à terminer leur journée de travail, le feu s'est subitement déclaré, mardi, peu avant 17 h. 30, dans la chambre de ventilation se trouvant au sous-sol de l'immeuble, rue du Commerce 17 a. En l'espace de quelques minutes, le feu se propagea très rapidement à l'atelier principal situé au rez-de-chaussée. Une explosion alerta le personnel et, d'un seul coup, tout l'atelier fut envahi par la fumée, puis par le feu. Les premiers secours, alertés à 17 h. 27, se rendirent immédiatement sur place, sous les ordres du cap. EM Marendaz, avec le camion tonne-pompe, l'échelle-auto, le camion poudre et la voiture de commandement.



Le feu fait rage à l'intérieur. Mais six ouvriers ont pu être sauvés au moyen de cette échelle. (photos Impar-Bernard)

### Six ouvriers sauvés

Le premier travail des pompiers fut le sauvetage de six ouvriers se trouvant dans l'atelier de diamantage situé à l'étage supérieur. Ils



L'atelier du rez-de-chaussée est détruit. Le feu s'est propagé par la ventilation se trouvant en haut, sur la droite de la photo.

avaient eu la retraite coupée par la fumée envahissant la cage d'escalier. Au moyen d'une échelle de façade, tous furent sauvés et mis en sécurité. Pendant ce temps, le feu faisait rage au rez-de-chaussée, s'attaquant aux parois et au plafond, alors qu'une épaisse fumée envahissait le local. Les premiers secours, aidés des hommes et de deux groupes de renfort du bataillon (14 et 15) furent obligés de lutter contre le feu et la fumée, protégés par des appareils de protection contre les gaz. Après une demi-heure d'efforts, tout danger de propagation était écarté, les pompiers étant maîtres du feu. Mais il fallut cependant à ces derniers une demi-heure de travail avant de pouvoir quitter les lieux.

Ce sont finalement 25 hommes qui travaillèrent à l'extinction de cet incendie. Les dégâts sont difficiles à évaluer. Mais ils représentent certainement des dizaines de milliers de francs. Si l'atelier de diamantage n'a souffert ni de l'eau, ni du feu ou de la fumée, en revanche l'atelier du rez-de-chaussée est détruit. Selon les ouvriers de l'entreprise, ce n'est pas le premier début d'incendie qui se produit dans la chambre de ventilation, mais chaque fois le feu put être circonscrit avant l'arrivée des pompiers.

On a remarqué sur place la présence du major Grisel et celle du conseiller communal Claude Robert. (rd)

### Non, il n'avait pas pris racine...



Curieuse année, décidément. Plus d'hiver, un faux-printemps, et un sapin de Noël dont on pouvait se demander s'il n'avait pas pris racine et rester là jusqu'à Noël prochain! En effet, le grand sapin traditionnellement dressé pour les fêtes de fin d'année devant la Grande-Fontaine avait depuis longtemps perdu ses décorations, comme il se doit, mais point sa place. A vrai dire, il ne gênait personne, et faisait même un paravant pudique à la fontaine, bien nue dans l'attente de se refaire une toilette printanière... Mais c'était un peu curieux, cette persistance.

Lundi, à tout hasard, nous téléphonions aux Travaux publics: — Et le sapin de Noël, on le laisse là pour la prochaine? Sourire amusé à l'autre bout du fil.

Mais hier matin, le sapin était « embarqué » comme si on s'était tout à coup souvenu de lui.

Qu'est-ce qu'on parie qu'ils l'avaient oublié? (photo Impar - Bernard)

MESURES D'HIVER  
Premier degré

## A l'heure des choix: la formation technique offre des atouts Le Technicum neuchâtelois se présente

Huit écoles, plus de 150 enseignants, une organisation et un équipement propres à assurer la formation la plus moderne dans des professions considérablement modernisées aussi et aux riches horizons: c'est le Technicum neuchâtelois. Samedi 23 février, matin et après-midi, toute la population du canton est invitée à visiter ses deux établissements du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Directeurs, enseignants et élèves auront ce jour-là joie et plaisir à montrer à tous les intéressés les différentes activités de ce centre de formation professionnelle. Des activités qui touchent des domaines fort divers, puisque l'enseignement dispensé prépare aux professions des secteurs suivants: horlogerie, microtechnique, mécanique, électrotechnique, électronique, habillement, art appliqué, ainsi qu'à une entrée ultérieure dans les écoles de personnel paramédical et social.

A l'heure du choix d'une profession, qu'elle se situe au niveau de l'ingénieur technicien ETS, du technicien ou du praticien, les jeunes et leurs parents auront certes grand intérêt à voir l'établissement en activité. Journée des « portes ouvertes »: le goût du jour veut qu'on appelle ainsi cette démonstration vivante; en fait, les portes du « Tech » sont ouvertes en tout temps à ceux qui veulent se renseigner. Mais de cette manière, l'école espère faire mieux: venir à la rencontre du public.

C'est ce qu'ont expliqué hier, au cours d'une conférence de presse tenue au Centre professionnel de l'Abeille, le directeur général, M. P. Steinmann et ses collaborateurs les directeurs des huit écoles, à savoir: Mlle R. Schweizer, MM. Triponez, Jeanneret, Huguenin, Egger, Guex, Sandoz et Gentil.

Par cette action renouvelée d'année en année — mais dont la formule a été cette fois renouvelée et encore améliorée — ces responsables désirent faire mieux connaître les contingences et les exigences de diverses professions de l'éventail offert. Ils entendent démontrer que les structures de l'établissement permettent non seulement à chaque élève d'atteindre le niveau correspondant à ses goûts et à ses aptitudes, mais encore de résoudre le principe de l'orientation continue. C'est ainsi par exemple qu'un adolescent, entré dans telle ou telle école, peut changer de secteur de

formation en cours d'études, peut également accéder, dans le temps de sa formation, aux classes de techniciens ou d'ingénieurs techniciens des divisions d'apport de l'Ecole technique supérieure cantonale (ETS). Ces écoles s'agrandissent, demeurent bien équipées dans tous les compartiments de l'enseignement: ateliers, bureaux de construction, laboratoires généraux ou spécialisés, et cela grâce aux crédits alloués par les autorités et consentis par les contribuables.

A l'occasion de cette journée, chaque visiteur pourra mieux se rendre compte de l'ampleur et de la qualité des moyens mis à disposition afin d'assurer la relève d'une main-d'œuvre qualifiée, meilleur garant d'une saine défense de l'économie régionale — mais aussi d'un épanouissement réel de l'individu. Permettant aussi bien le contact direct que l'accès à toute autre forme de documentation, ce genre d'initiative est à même de compléter utilement le travail des offices d'orientation tout en constituant une excellente forme d'information.

Pour sa part, « L'Impartial » contribuera à « préparer » cette visite publique en publiant régulièrement d'ici au 23 février, de brefs « flashs » d'information sur le Technicum neuchâtelois et ses diverses divisions. Ces textes paraîtront alternativement en page chaux-de-fonnière et en page locloise, puisque le « Tech » « appartient » authentiquement à la région entière! (Imp)

### Classes de neige

## Départ pour la dernière semaine



Près de 300 élèves de l'Ecole primaire ont pris part cette année aux classes de neige organisées au Brassus. Le premier groupe était parti le 21 janvier; il fut suivi d'un deuxième la semaine dernière. Le dernier groupe a quitté lundi notre ville, pour être de

retour samedi. Notre photo: les écoliers du Centre Numa-Droz. C'est une nouvelle expérience tentée par la direction de l'école après les vacances blanches passées à Fiesch (en 1972) et à Torgon, l'an dernier.

(photo Impar - Bernard)

### Un nouveau feuilleton

Après « La nuit des passeurs » qui s'est terminée hier, nous commençons aujourd'hui la publication d'un nouveau petit feuilleton. Notre choix s'est porté sur un récit signé Rumer Godden, intitulé « La bataille de la villa Florita ».

C'est l'histoire de deux enfants, Hugh et Caddie, qui n'ont pu admettre le divorce de leur mère. Ils vont la rechercher en Italie, où elle habite avec l'homme qu'elle doit épouser. Une bataille, à la fois subtile et maladroite, s'engage entre Bob Quillet et les enfants, auxquels s'est jointe sa propre petite fille, Pia.

Dans ce récit, Rumer Godden prouve, une fois de plus, son talent de romancière et son étonnante connaissance de l'âme enfantine. Elle sait décrire à la perfection les réactions d'adolescents aux prises avec un univers d'adultes.

Nos lecteurs s'attacheront rapidement à ses jeunes héros, en particulier à l'attendrissante Caddie. Ils seront émus par le désarroi de Fanny, la mère, déchirée entre son amour pour Bob et son affection pour ses enfants. Tout cela est conté avec finesse, et ne tombe jamais dans le mélodrame; l'histoire est relevée, souvent, par une pointe d'humour et de malice. C'est l'un des meilleurs romans de cet auteur célèbre, et nous souhaitons que nos lecteurs trouvent plaisir et délassément à le lire chaque jour.

### Etat civil

LUNDI 4 FÉVRIER

Naissance

Pignattini Gimmi Luca, fils de Luciano, chauffeur et de Cristina Maria, née De Savo.

Promesses de mariage

Péquignot Jean Claude, peintre et Gillard Sonia Gabrielle. — Buccieri Francesco, carrossier et Rapagnetta Loredana. — Polenta Sandro Gabriele, ingénieur en électronique et Favre-Bulle Rose Marie. — Hirter Emil, policier et Glauser Anna-Mina.

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 7

l'épargne logement

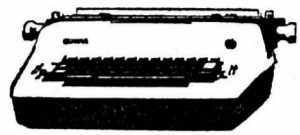
4 1/2%

une avance sur votre terrain, votre logement ou votre future maison



CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

## Pour mieux vous servir



Réparations, révisions  
et exposition de  
machines de bureau  
(toutes marques)

Un simple appel téléphonique suffit:  
**(039) 31 30 86**

Nous nous rendons sur place

Exposition, démonstration et vente de nos nombreux  
modèles de machines à écrire, à calculer électro-  
niques, à facturer, à photocopier, etc., au magasin  
principal:  
Charrière 13, LA CHAUX-DE-FONDS, tél. 039/23 81 44

la Maison ERNEST LEU

Agence OLYMPIA INTERNATIONAL  
Charrière 13 à La Chaux-de-Fonds

**OUVRE**

une succursale au LOCLE  
rue de la Côte 16



Olympia International



Jean-Charles Aubert  
Fiduciaire  
et régie immobilière

Av. Charles-Naine 1  
(Tour des Forges)  
Tél. (039) 26 75 65  
2300 La Chaux-de-Fonds

**APPARTEMENT  
3 CHAMBRES**

à louer pour le 1er avril 1974  
à la rue des Cardamines 22.  
Confort moderne. Loyer mensuel  
Fr. 261.— plus charges.

**CONCIERGERIE**

à repourvoir pour le 1er avril 1974  
Appartement de trois chambres à  
disposition - salaire mensuel Fr.  
225.—

ECONOMIQUE

**VW 1200**

6 CV, 1964  
A. CURRIT  
Tél. (038) 66 13 55

J'ACHÈTE  
quelques tonnes

de beau  
foin du Jura

(paiement comptant)  
Tél. (032) 82 23 45

ECONOMIQUE

**Citroën GS**

5 CV, 1973  
10'000 km.  
A. CURRIT  
Tél. (038) 66 13 55

En vacances  
lisez l'Impartial

A VENDRE

**Fiat 127**

13 500 km., 1972,  
expertisée.  
Prix: Fr. 6200.—  
Tél. (039) 32 13 57  
de 12 h. 30 à 13 h.  
30.

A LOUER au Locle

**appartement**

4 1/2 pièces, avec  
confort.  
Quartier ouest.  
Libre dès 1er mars.  
Tél. (039) 31 56 82.

**A LOUER**

au Locle, quartier Est, **APPARTEMENT**  
moderne de 2 pièces, cuisine, salle de  
bains, dépendances, chauffage central,  
libre tout de suite ou pour date à con-  
venir.

Pour renseignements et traiter, s'adresser  
à l'Etude Elio Peruccio, avocat et notaire,  
rue de France 22, 2400 Le Locle, tél. (039)  
31 27 09.

ON CHERCHE

**APPARTEMENT**

au Locle, de 3 ou 4 pièces avec confort.  
Entrée immédiate ou date à convenir.

Tél. (039) 22 45 82.

LE LOCLE, Gentianes

A louer pour le 1er mars 1974 ou date  
à convenir

**APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES**

Fr. 310.— plus charges au 3e étage (vue  
magnifique), tout confort, balcon.

Renseignements et location: tél. (032)  
2 50 82.

NOUS CHERCHONS

**aide  
de ménage**

consciencieuse, quelques heures  
par semaine.

Tél. (039) 31 45 07, Le Locle.

A LOUER

**STUDIO**

MEUBLE

Libre tout de suite.  
Tél. (039) 31 31 25  
LE LOCLE

**N'ATTENDEZ PAS  
au dernier moment  
pour apporter  
vos annonces**

**CYLINDRE S. A.**

DÉCOLLETAGE DE PRÉCISION

cherche :

pour ses usines du Locle et de La Chaux-de-Fonds

**DÉCOLLETEURS**

pour son usine du Locle

**DESSINATEUR**

Préférence sera donnée à personnes sachant travailler  
de manière indépendante et ayant déjà quelques  
années de pratique.

— Place stable

— Avantages d'une grande entreprise

— RÉMUNÉRATION MENSUELLE SUR 13 MOIS

Les personnes intéressées par ces activités sont priées  
d'adresser leurs offres par écrit ou de téléphoner à  
notre service du personnel qui leur donnera tous les  
renseignements nécessaires.

CYLINDRE S. A., 42, avenue du Technicum  
2400 Le Locle - Tél. (039) 31 35 41

Magasin d'horlogerie-bijouterie à Bâle cherche pour  
le 1er avril ou date à convenir :

**horloger-rhabeleur**

désireux de changer de situation.

Place stable avec salaire intéressant.

Prière de faire offres à la maison

LEU Uhren Schmuck  
am Tellplatz  
4053 BALE  
Tél. (061) 34 28 21.

**THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Vendredi 15 février 1974, à 20 h. 30

L'ASSOCIATION POUR L'ART LYRIQUE présente:

**LE TROUVÈRE**

OPÉRA DE VERDI

avec la Société d'Orchestre de Bienne, dir. Jost Meier  
Chœur de la Société d'Orchestre de Bienne

L'ouvrage sera chanté en italien avec:

**CLAUDINE PERRET**

Jody Lasky, Emiliano Rodriguez, Dimiter Mihov,  
Fred Stachel, Ruth Haensli, Rolando Mion, etc.

Location au Magasin Gindrat, Le Locle, tél. 31 16 89  
les 7, 8 et 9 février 1974.

A louer pour tout de suite  
au Noirmont

**appartement**

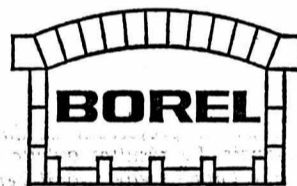
de 4 1/2 pièces, tout con-  
fort, avec ascenseur, cons-  
truction récente.

Deux balcons.

Renseignements au tél.  
(066) 22 22 56.

**L'IMPARTIAL**

N'OUBLIEZ PAS de nous transmettre à temps et PAR  
ECRIT vos changements d'adresse (minimum 5 jours)



FABRIQUE DE FOURS INDUSTRIELS

cherche :

**DESSINATEUR**

ou  
**ÉLECTRICIEN**

pour le bureau de construction des tableaux électriques de commande.

Nous demandons :

- de bonnes connaissances dans le domaine des  
schéma électriques
- du goût pour la conception des projets et le  
contrôle de leur exécution
- de l'enthousiasme.

Nous offrons :

- un travail indépendant après une période de  
mise au courant
- une ambiance de travail agréable
- une rémunération correspondant aux qualifications
- l'horaire mobile.

Offres à la Direction de BOREL S. A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux/NE  
tél. (038) 31 27 83.

La Direction Centrale des  
FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES  
2400 - LE LOCLE



cherche pour son département de comptabilité finan-  
cière, une

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

Travail agréable

Conditions et prestations sociales  
d'une entreprise moderne

Réfectoire à disposition

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre ou se présenter à la Direction Centrale  
des F. A. R., Girardet 57, 2400 LE LOCLE, tél. (039)  
31 12 86.

Nous engageons  
pour début avril 1974

**UN (E) EMPLOYÉ (E)  
DE BUREAU**

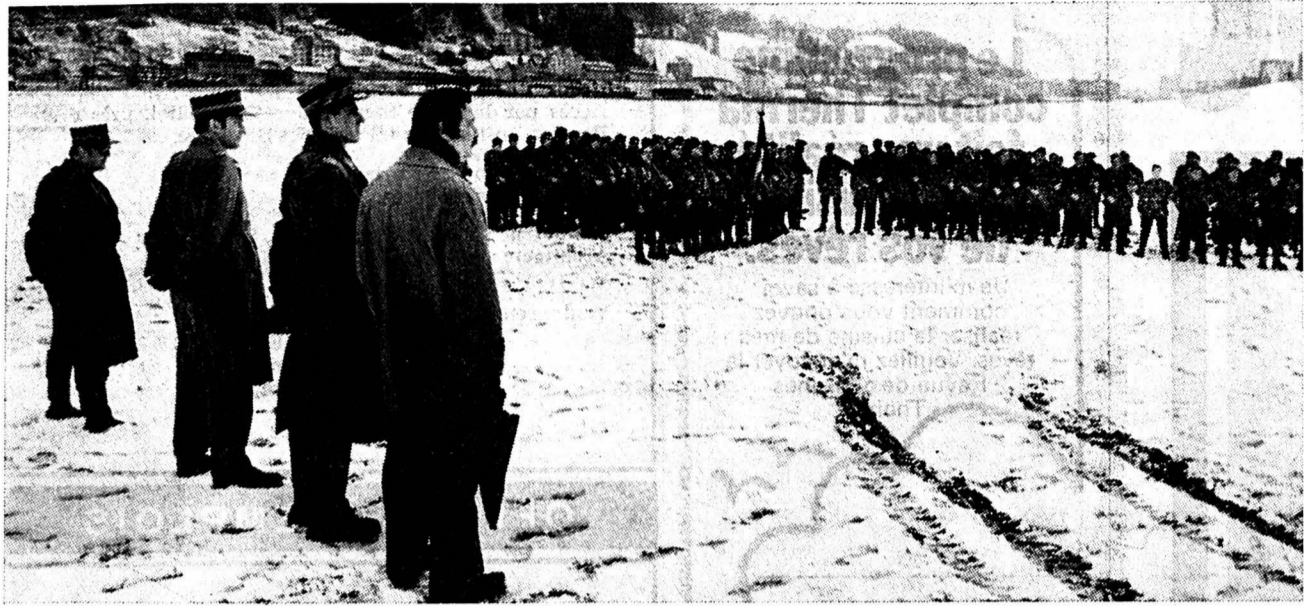
pour travaux de facturation, d'ex-  
portation et de documentation de  
fabrication.

Connaissance de l'allemand sou-  
haitée pour communications télé-  
phoniques.

ADAX Décolletages  
2034 PESEUX, tél. (038) 31 11 20.

Dans les marais du Col-des-Roches

## Prise de drapeau sous une tempête de neige



Sous une tempête de neige mouillée, le bataillon genevois de carabiniers 14, commandé par le major Scherrer, a procédé hier après-midi à sa cérémonie de prise du drapeau sur les marais du Col-des-Roches. Chutes de neige opportunes si l'on sait que les quatre compagnies de ce bataillon vont effectuer un cours de répétition hivernal axé principalement sur les déplacements, le combat et la survie dans la neige. Seule la compagnie I que commande le capitaine Moser, séjournera au Col-des-Roches, alors que la II sera stationnée aux Brenets, la III aux Pradières et la Compagnie E. M. à Fontainemelon.

M. René Felber, président de la ville et conseiller national, assistait à la cérémonie en compagnie du colonel Della Santa, commandant le régiment d'infanterie 3.

Dans son message de bienvenue, le major Scherrer eut l'occasion de redéfinir le rôle de l'armée dans une démocratie comme celle de la Suisse. Il informa en outre ses troupes de la visite officielle de délégués militaires d'une vingtaine de nations, aux Pradières.

A l'issue de la cérémonie, une collation réunissait les officiers et invités au home Zénith. (photo Impar-ar)

En patinage artistique

## Brillant résultat de Marie-Claude Dubois

Les championnats suisses de patinage artistique, catégorie B, se sont déroulés dimanche dernier à Biemme.

Chez les dames, ainsi que nous l'avons dit dans notre édition de lundi, le titre est revenu à la Chaux-de-Fonnière Danielle Rieder. Nous saluons avec plaisir la performance de cette sympathique voisine. Les sports de glace sont d'ailleurs générateurs de bien des joies à La Chaux-de-Fonds.

Danielle Rieder s'est imposée de haute lutte devant Marie-Claude Dubois, une enfant du Locle. La championne de Suisse doit sa victoire à sa maîtrise des figures imposées. En effet, dans le « libre » Marie-Claude Dubois a fait merveille, mais pas assez pour remonter son « déficit » des exercices

imposés. Le résultat de Marie-Claude Dubois doit l'inciter à persévérer dans cette discipline du patinage artistique qui est très difficile à pratiquer et à juger mais qui reste merveilleusement spectaculaire.

Actuellement, Marie-Claude Dubois est inscrite au club de Neuchâtel et est entraînée par le professeur Calame de Saint-Gervais. Le résultat qu'elle vient d'obtenir, à l'âge qu'elle a, doit l'encourager à remettre sur le métier ces « terribles figures imposées », même si elles ne rencontrent pas toujours l'approbation des millions de téléspectateurs qui suivent assidument toutes les épreuves qu'on leur propose.

S. L.

## Sociétés locales

### SEMAINE DU 6 AU 12 FÉVRIER

**Association sténographique Aimé Paris.** — Chaque jeudi (sauf pendant les vacances scolaires) 19 h. 30, entraînement au nouveau collège secondaire, salle No 025.

**Club d'échecs.** — Tournoi d'hiver : tous les mercredis au restaurant de la Place.

**Club des lutteurs.** — Mercredi cours de lutte, 18 h. 30 : écoliers ; 20 h. : actifs, halle de Beau-Site.

**Club de natation.** — Entraînement d'hiver : tous les lundis de 18 h. 15 à 19 h. 15 : groupe 3, ainsi que les jeunes 3 (1962 et plus jeunes) du groupe 2 ; de 19 h. 30 à 21 h. : groupe 1 ainsi que les jeunes 2 (1961 et plus âgés) du groupe 2.

**Club de tennis de table.** — Tous les mardis et jeudis au local, sous-sol collège Girardet. Cadets-juniors : 18 h. 45 à 20 h. ; seniors : 20 h. à 22 h.

**Contemporaines 1900.** — Mercredi 6, au Cercle de l'Union républicaine, 14 h. 30, séance mensuelle.

**Contemporaines 1914.** — Mercredi 6, 20 h., au Cercle républicain, séance mensuelle. Quelques renseignements sur la course de printemps.

**Contemporaines 1923.** — Mercredi 6, 20 h. 15, séance mensuelle, au Cercle de l'Union.

**Contemporaines 1924.** — Mercredi 6, 20 h. 15, au Cercle de l'Union, assemblée générale et match au loto. Veuillez apporter un lot.

**CSFA.** — Ce soir, 20 h., chorale, Jeudi 7, 19 h., place du Marché, départ pour ski. Dimanche 10, ski à Chasseral, inscriptions, tél. 31 20 25. Mercredi 13, 20 h. 30, au Cercle, assemblée générale ordinaire.

**Echo de l'Union.** — Samedi 9, 20 h., rendez-vous à la Maison de Paroisse ; concert pour la vente. Lundi 11, 20 h., répétition, salle de Paroisse.

**Gym. Hommes.** — Tous les mercredis, halle de Beau-Site à 20 h. 30.

**Harmonie Liederkranz.** — Männerchor Harmonie Liederkranz ladet alle Sängler ein zur Gesangprobe am Dienstag, 20.15 Uhr, im Lokal, Cercle Républicain, 2ter Stock Postgebäude.

**Judo-Club Samourai.** — Entraînement Billodes 46. Benjamins (5-8 ans) lundi et mercredi à 17 h. ; minimes (8-12 ans) lundi à 18 h. et jeudi à 19 h. ; juniors (12-16 ans) lundi et mercredi à 19 h. ; seniors (dès 16 ans) lundi et mercredi à 20 h. ; vétérans, jeudi à 20 h. ; entraînement libre (compétition) vendredi à 20 h. Cours débutants, benjamins, juniors et seniors, mercredi à 18 h. ; adultes, vendredi à 19 h.

**La Montagnarde.** — Jeudi, 20 h., assemblée générale. Samedi-dimanche, rencontre romande aux Rasses. Rendez-vous samedi, 8 h., Maison de Paroisse.

**Le Locle-Sports, Club haltérophile.** — Halle de sports des Jeanneret, 1er étage juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h. à 21 h. 30, dimanche de 10 à 12 heures.

**Société Fédérale de Gymnastique.** — Halle des Jeanneret : Lundi, 18 h., petites pupillettes ; 19 h., grandes pupillettes ; 20 h., Féminine. Mardi, 20 h., Actifs, Halle de Beau-Site : Mercredi, 18 h., pupilles. Vendredi, 20 h., Actifs.

**Société philatélique.** — 2e lundi du mois, 20 h. Hôtel des Trois-Rois.

**Dernier délai pour les inscriptions : lundi à 17 heures.**

Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent plus qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même il ne sera plus fait de rappels de convocation.

Assemblée générale de la Sociale

## Toujours le problème du recrutement

Au cours de sa récente assemblée générale, la fanfare la Sociale a fait le bilan de l'année 1973. Au cours de cette période, elle s'est produite en public à 11 reprises et a eu plus de 40 répétitions.

Malgré ce programme assez chargé, 12 musiciens ont fait preuve d'une assiduité remarquable. Il s'agit de MM. Paul Huguenin (aucune absence), René Favre, Roland Sunier, Félix Pochon, André Moulin (1 absence), Maurice Aubert, Jean-Pierre Sunier, Henri Donzé, Antonio Scolaro (2 absences), André Chapuis (3 absences), Gilbert Peçon et Jean-Claude Schwab (4 absences).

### DIX JUBILÉS

Si la plupart des musiciens de la Sociale sont assidus aux répétitions, ils sont également d'une fidélité constante. Cette année, 10 d'entre eux sont à l'honneur : MM. Rémy Cosandey (5 ans d'activité), Henri Donzé et Gilles Peçon (10 ans), Daniel Huguenin (12

ans), Roger Thiébaud (15 ans), Julien Schulthess (25 ans), André Moulin (30 ans), Maurice Aubert (35 ans), René Favre (55 ans) et Paul Huguenin (55 ans).

Malgré cette fidélité, les rangs de la Sociale se sont quelque peu éclaircis l'année dernière à la suite du décès d'un membre et du départ du Locle de quatre autres. A l'instar des autres sociétés, elle éprouve beaucoup de difficultés à faire du recrutement, ceci d'autant plus que la Musique scolaire ne constitue plus depuis plusieurs années un bassin de recrutement pour les fanfares de la ville. Il est regrettable que presque tous les membres de cette jeune phalange cessent de pratiquer la musique lorsqu'ils quittent la scolarité obligatoire. Un effort tout particulier doit être entrepris dans ce sens.

### ÊTRE OPTIMISTE

Malgré ses difficultés d'effectifs (elle peut tout de même compter sur plus de 35 membres), la Sociale va résolument de l'avant. D'ores et déjà, elle a établi le programme de la saison 1974 qui comprend notamment un concert le samedi 16 mars à la Salle Dixi.

S'appuyant sur un noyau très solide, la Sociale a tout lieu d'être optimiste quant à son avenir. Ses réussites futures dépendront de son directeur, M. Maurice Aubert, et de son comité. Ce dernier a la nouvelle composition suivante : MM. Rémy Cosandey, président ; Jean-Pierre Sunier, vice-président ; Jean-Claude Schwab, secrétaire ; Roland Sunier, caissier ; Paul Huguenin, Olivier Girard, Willy Brailard et Antonio Scolaro, assesseurs. Bien qu'ayant quitté le comité après 18 ans d'activité, M. Félix Pochon continuera à s'occuper des équipements et des instruments. Enfin, c'est par acclamations que MM. Maurice Aubert et Gilbert Peçon ont été renouvelés dans leurs fonctions de directeur et de sous-directeur.

M. C.

R. Cy

## Malgré sa régression évidente la poliomyélite existe toujours

La vaccination contre la poliomyélite qui est pratiquée depuis plus de dix ans dans le canton de Neuchâtel a permis d'éliminer complètement cette redoutable maladie qui ne figure plus dans les statistiques non seulement de mortalité, mais aussi de morbidité. Ces remarquables résultats ne seront constants que si l'on conserve l'immunité acquise et si l'on continue à vacciner les personnes qui n'ont pas obtenu cette protection.

C'est pour cela que le Service cantonal de la Santé publique a proposé aux trois grandes agglomérations du canton, dont Le Locle, de procéder à une nouvelle campagne de vaccination au moyen de vaccin buvable et qui est destiné aux nouveaux-nés d'au moins trois mois, aux enfants et adultes qui ne sont pas encore vaccinés et à toutes les personnes dont la vaccination orale remonte à plus de quatre à cinq ans. Cette campagne organisée pour Le

Locle par la Commune et qui a été annoncée par voie d'annonces, qui d'autre part est entièrement gratuite, ne semble pas avoir éveillé l'écho attendu, puisque 40 inscriptions seulement sont parvenues aux bureaux communaux.

C'est très humain d'oublier le danger de cette maladie quand elle ne se manifeste plus, mais cette indifférence peut être la cause de sa réapparition. Aussi rappelle-t-on cette vaccination et revaccination qui aura lieu le mardi 12 février. Le délai d'inscriptions qui était fixé à jeudi est reporté à vendredi 8 février.

## Cumul d'ordures et de cassons



La nouvelle organisation du ramassage des ordures est maintenant entrée en vigueur. Des instructions affichées dans chaque immeuble indiquent clairement l'horaire des nouvelles tournées en ville et aux environs.

Par mesure d'économie de carburant, le Conseil communal a donc décidé, ainsi que nous l'annoncions récemment, de réduire le nombre de

collectes, les ramenant de trois à deux pour les quartiers du centre.

Le premier mardi du mois regroupe en outre la tournée mensuelle des cassons pour certains quartiers ainsi que la tournée dite hebdomadaire des ordures, ce qui ne manque évidemment pas de créer sur les trottoirs des montagnes peu banales de déchets comme celle que nous avons vue hier. Le temps est à la rationalisation, nul ne saura donc se plaindre d'un tel état de choses (photo Impar-ar)

## MEMENTO

Temple français: 20 h. 15, Concert: Konrad Ragossnig et Walter Feybli.

Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 21 h., ensuite tél. No 17 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 17 renseignera.

## COMMUNIQUÉS

**Alliance suisse des Samaritains:** Comme chaque année à pareille époque l'Alliance Suisse des Samaritains, section du Locle, offre à ses membres actifs, libres et soutiens, de même qu'au public, ses soirées théâtrales avec la précieuse collaboration de Comedia, qui interprétera une comédie gaie en 4 actes de Barillet et Grédy.

## Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura bernois — 42 le mm. Mortuaires — 65 le mm.

Régie extra-régionale Annonces Suisse S.A. - ASSA Suisse — 53 le mm. Réclames — 1.82 le mm. (Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

dans 46 pays

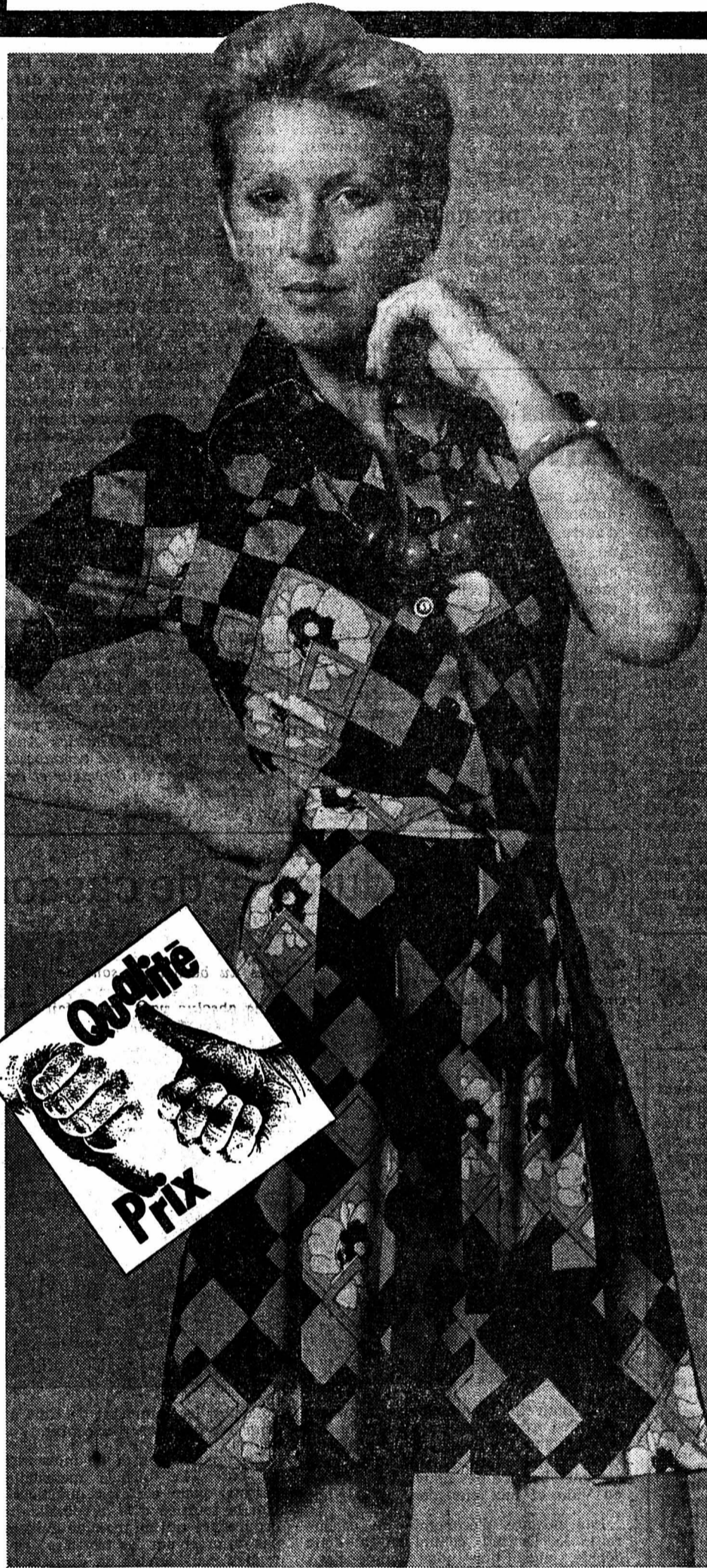
**Togal** Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de **Rhumatisme - Goutte - Sciatique**

**Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses**

Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra ! Prix Fr. 1.90 et 4.80 cure 23.25

Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

# au printemps prix-choc



# 49.-

ROBE-CHEMISIER  
EN CRÊPE ACÉTATE/NYLON,  
IMPRESSIONS NOUVELLES  
DANS LES COLORIS  
TURQUOISE, VERT OU NOIR,  
MANCHES COURTES,  
GROUPE DE PLETS PLATS DEVANT,  
CEINTURE À NOUER,  
ENTRETIEN FACILE,  
TAILLES 38-44.

au printemps  
innovation LE LOCLE

## ÉNORME LIQUIDATION

PALUCHE Marché 2

### Le programme complet Therna fait une réalité de la cuisine de vos rêves.

Je m'intéresse à savoir  
comment vous pouvez  
réaliser la cuisine de mes  
rêves. Veuillez m'envoyer la  
Revue des cuisines  
Therna.

IMP 10

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA/localité: \_\_\_\_\_

Therna-Ménage  
Département 357  
8762 Schwanden GL

**therma**  
ménage



Offrez à vos yeux  
**COBRA**  
des lunettes légères  
comme une plume

von  
**gunten**

Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03.

#### À LOUER

pour tout de suite ou date à convenir,

#### APPARTEMENT

de trois pièces, refait à neuf avec calorifère à mazout à la rue des Sagnés 13 pour le prix mensuel de Fr. 133.—

#### APPARTEMENT

de deux pièces, refait à neuf avec calorifère à mazout à la rue du Nord 66 pour le prix mensuel de Fr. 140.—

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à l'Etude Francis Roulet, Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 17 83.

## LOCAUX

100-150 m2 environ

sont recherchés par entreprise de La Chaux-de-Fonds, pour atelier avec accès camionnettes, plus quelques locaux à l'usage de bureaux, WC, etc.

Aménagement simple conviendrait aussi.

Tél. (039) 23 86 07.

## Jeune homme

de 37 ans désire faire la connaissance de **JEUNE DAME** de 35 à 38 ans pour rompre solitude. Mariage en vue.

Ecrire sous chiffre RF 2676 au bureau de L'Impartial.

#### OCCASION UNIQUE

Pour cause de départ, à vendre

#### Toyota Corolla 1200 Coupé

année 1974, orange, 1500 km., encore sous garantie de fabrique.  
Tél. (039) 23 99 96 heures repas.

#### Nettoyages de tout genre

Immeubles neufs, appartements bureaux, escaliers et fenêtres. L'appartement que vous quittez pour cause de déménagement sera rendu au propriétaire par nos soins.

**Straub Frères, nettoyages, rue de la Serre 99, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 92 66.**

#### À REMETTRE AU PLUS VITE

#### BEL APPARTEMENT

comprenant 4 1/2 pièces, grand corridor remis à neuf, cuisine, baigns, WC séparés. Loyer Fr. 400.—, charges comprises. Quartier place du Marché.

Tél. (039) 22 25 22.

## EXPOSITION

### AUX SAVAGNIÈRES

Les 9, 10, 13, 16 et 17 février, de 13 à 17 h. ou sur rendez-vous, vous pourrez visiter la maison de vacances No 41, meublée par la Maison Pfister, ameublements, Bienne.

Construction massive, très robuste. Grand séjour vitré avec terrasse et cheminée, cuisine moderne équipée, douche, 3 chambres à coucher.

Accès par la route Saint-Imier—Neuchâtel, près des Pontins, en face des téléskis des Savagnières.

Profitez encore des prix 1973 !  
Hypothèques assurées.

Promoteur : Pro Savagnières SA, Saint-Imier  
Architecte : M. Gianoli, Saint-Imier

Vente, renseignements et prospectus :

**DR. KRATTIGER & CIE**  
Services immobiliers  
Place de la Gare 7  
2500 BIENNE  
Tél. (032) 2 09 22

## OFFRES D'EMPLOIS

## DRAIZE

cherche  
pour son département **REMORQUES**

### 1 MÉCANICIEN

en qualité de tourneur sur tour parallèle

### 1 SERRURIER

pour travailler à la construction de véhicules routiers spéciaux.

Si l'un de ces postes vous intéresse, nous vous saurions gré de prendre contact par téléphone avec notre service du personnel.

**DRAIZE S.A.**  
Rue des Draïzes 51  
2006 NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 31 24 15, interne 16

## DRAIZE

## SOCIÉTÉ DE PRODUCTION SGT SA

Recherchons :

### personnel féminin

pour divers travaux de petite manutention en atelier.

Entrée immédiate ou à convenir.

**Horaire libre.**

Prendre contact avec le service du personnel, rue Jaquet-Droz 12, tél. (039) 22 48 33, interne 14.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ  
DES GARDE-TEMPS S.A.

**SGT**

## RECORD



UN PRODUIT DU GROUPE LONGINES

Nous recherchons à engager pour notre Département Equipement et Entretien

### un mécanicien électricien

pour occuper, après une période de formation, le poste de responsable de l'entretien de nos machines et postes de montage.

Le poste de travail en question nécessite de celui qui l'occupe une grande conscience professionnelle, de la rapidité dans les décisions, de la facilité dans les relations humaines.

Le chef du personnel de l'entreprise est à la disposition de quiconque souhaiterait des renseignements complémentaires ou un entretien.

**Horaire variable !**

Veuillez appeler la Manufacture d'Horlogerie **RECORD WATCH Co S.A.**, à TRAMELAN tél. (032) 97 42 36, en dehors des heures de travail, le numéro (032) 97 42 55.

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

**Audacieux «fric-frac»**

Entre samedi soir et mardi matin, le magasin de chaussures Bazar se trouvant à la rue des Epancheurs à Neuchâtel a été cambriolé. Le visiteur clandestin a réussi à s'emparer d'une somme de 4800 francs.

D'autre part, le garage Hironnelle, Pierre-à-Mazel 25, à Neuchâtel, a également été cambriolé le 5 février entre 12 h. 30 et 16 h. Selon les premiers renseignements obtenus, ce vol semble avoir été commis par quatre individus se déplaçant dans deux voitures portant plaques étrangères. Alors que deux des personnages en question occupaient le pompiste en achetant de l'essence, les deux autres opéraient par effraction dans une autre partie du bâtiment. Une somme de 10.000 francs a disparu.

**Programme varié au Centre culturel neuchâtelois**

Sept manifestations sont prévues pendant le mois de février par les responsables du Centre culturel neuchâtelois.

La mimique sera à l'honneur, le 9 avec les Noctambules, trois anciens membres du Théâtre de l'Orbe qui se sont orientés vers le mime après un passage au Berliner Ensemble. Leur spectacle montre l'angoisse de l'hom-

**Il glisse sur les rails du tram**

Au guidon d'un cyclomoteur, M. Mario Paiano, 24 ans, de Pesieux, descendait hier à 19 h. 45 la rue de l'Elcuse. A la hauteur de l'immeuble numéro 61, il a glissé sur les rails du tram et a fait une chute. Blessé, il a été conduit au moyen de l'ambulance à l'Hôpital Portalès. Il souffre d'une fracture de la jambe droite.

**Université : M. de Weck face aux étudiants**

Dans son souci de rendre les cours de gestion toujours plus proches de la réalité en les illustrant de cas concrets tirés de l'expérience d'hommes d'affaires du pays, le Groupe de gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel a reçu M. Philippe de Weck, directeur général de l'Union de banques suisses.

M. de Weck a animé, à la fin de la semaine passée, un séminaire pour les étudiants de deuxième année dans le cadre de la chaire du professeur J. Mehling, sur le rôle des banques commerciales et leurs liens avec les entreprises. Dans un style très vivant, le directeur général de l'UBS a rappelé le rôle commercial d'une banque (le crédit et ses différentes formes, le trafic des paiements), son rôle de conseiller à l'égard de l'entreprise, et son rôle financier. Une discussion nourrie a suivi l'exposé. Elle a permis aux étudiants de demander les précisions qu'ils désiraient ou de poser des questions plus fondamentales, notamment sur l'éthique d'une grande banque, ce qui a donné l'occasion à M. de Weck d'insister sur le fait, qu'à son sens « une entreprise sans éthique ne peut dans l'avenir que disparaître ».

La densité des débats a démontré tout l'intérêt que trouvent les étudiants à de telles rencontres, que le Groupe de gestion d'entreprise s'efforce de mettre sur pied, malgré de nombreuses difficultés administratives, tout au long de l'année universitaire. (comm.)

me devant l'univers moderne. Il s'agit d'une succession de courts sketches qui se conclut sur la foi en l'homme et en l'amour.

Dimitri, clown et mime, sera l'hôte de la Cité universitaire le 28 février et ses nombreux amis ne manqueront pas de remplir la grande salle. Ray Bryant, pianiste de jazz né il y a une quarantaine d'années à Philadelphie, a été très jeune attiré par les « negro spirituals » et les « gospels ». Il s'est fait connaître en composant, avec Eddie Morrison, le célèbre « The Madison Time ». Ce pianiste est venu en Europe en 1972 pour participer au Festival de jazz de Montreux où il obtint un véritable succès. Il se produira seul à Neuchâtel le 15 février, au cours d'une manifestation organisée en collaboration avec la radio-télévision suisse romande.

Les Country Ramblers, qui se présenteront devant le public neuchâtelois le 16 février, se produisent régulièrement dans les caves et les petits théâtres. Ils joueront dans le local du Centre culturel. Les artistes : des étudiants de Zurich, passionnés par les musiques country, western, hillbilly, bluegrass, les chansons irlandaises et le jazz primitif. Leur spectacle est une véritable fête improvisée où la joie de participer l'emporte sur le plaisir de critiquer...

Sara Alexander vient de Jérusalem. Elle chante sur des thèmes souvent violents, parfois bouleversants de tendresse. Sa voix est belle, colorée, nuancée et elle chante en hébreu, en yiddish ou en français.

Ajoutons encore une pièce du Théâtre du Chêne noir « Miss Madona » qui se jouera au Théâtre de Neuchâtel le 23 février, qui entraîne le public dans le monde du cirque.

Les locaux du Centre culturel neuchâtelois accueilleront également, pendant tout le mois, une exposition de gravures signées Klaus Deaniker, Zurichois qui a déjà participé à de nombreuses manifestations tant en Suisse qu'à l'étranger.

**Initiative pour la sauvegarde des forêts retirée**

L'initiative, lancée il y a quelques semaines à Neuchâtel, pour la sauvegarde des forêts de la commune vient d'être retirée, un contre-projet étudié par les autorités ayant paru suffisant à ceux qui l'avaient lancée. (ats)

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

**MÔTIERS**

**Soirée du Chœur mixte de la paroisse**

Le Chœur mixte de la paroisse de Môtiers-Boveresse a donné samedi dernier à la grande salle du collège, sa soirée annuelle devant une salle comble, soirée qui a connu un beau succès.

La présidente, Mme M. Bielser, a souhaité la bienvenue au public et a dit sa joie de présenter la société qui actuellement compte un effectif réjouissant de 43 membres. Puis M. A. Bourquin, membre du comité a proclamé membre honoraire la présidente, Mme Bielser, qui a accompli 20 années de sociétariat.

Sous l'expertise direction de M. J.-F. Guye, le chœur a exécuté sept chants qui furent rendus avec bonheur et appréciés par l'auditoire qui ne ménagea pas ses applaudissements. Relevons les chœurs suivants : « Amis chantons » ; « Allons en vendanges » de Boller ; « Sentiers valaisans » de Haenni ; « Terre jurassienne » de Miche, et plus spécialement « Venez voir s'envoler » de Haenni ; « Le colporteur », musique populaire russe, harmonisée par Rochat, et enfin « Qu'il fait bon vivre » de Marbot. Ces deux derniers chœurs connurent les honneurs du bis.

Le Chœur mixte a chanté avec homogénéité, sûreté, puissance tout en observant les nuances et le rythme. Nul doute qu'avec enthousiasme et persévérance il connaîtra encore de beaux succès.

En intermède, trois duos fort bien chantés par Mme et M. P. et O. Goetz, accompagnés au piano par Mme M. Wyss, ont été très appréciés et applaudis.

Pour la partie théâtrale, une excellente comédie en 4 actes : « Le don d'Adèle » de Barillet et Grédy, a été interprétée magistralement par un groupe d'acteurs de « Comoedia » du Locle. (ab)

**COUVET**

**Le triomphe de Joséphine**

Hier soir, dans une salle comble jusqu'en ses moindres recoins, Joséphine Baker, qui a interrompu une tournée aux Etats-Unis tout spécialement pour trois galas en Europe, a remporté un triomphe. Jeunes et moins jeunes l'ont acclamée follement après avoir réservé un chaleureux accueil aux Jumping Seven, huit jazzmen neuchâtelois de grand renom.

Nous reviendrons sur ce spectacle dans une prochaine édition. (dn)

**Etat civil de janvier**

**Décès**

9. Bolle, née Baumann Hortense-Louise-Clotilde, née en 1895. — 12. Brand Henri, né en 1879. — 16. Cornuz, née Riesen Louise Lydia, née en 1899. — 19. Gattoliat, née Fuhrer Frieda, née en 1928. — 22. Marchand, née Sasso Lydia-Jeanne, née en 1913. — 26. Calame-Rosset William-Albert, né en 1898. — 28. Borel, née Ruchat Cécile-Emma, née en 1892. — 29. Robert-Nicoud Charles-Adrien, né en 1903.

**Nouveau président à la Société cynologique du Val-de-Travers**

Dans une salle du restaurant du Crêt de l'Eau à Couvet, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la Société cynologique du Val-de-Travers. Une trentaine de membres ont participé aux débats présidés par M. Léo Coulot, qui salua la présence de M. Jean Fuchs des Verrières, membre d'honneur. Il rappela la mémoire de MM. Louis Rochat, membre d'honneur, et Pierre Magnin, membre, tous deux disparus l'an passé. M. Robert Dumartheray de Pontarlier, donna lecture du PV de la dernière assemblée, puis M. Fritz Luscher présenta la situation financière de la société jugée saine. Au nom des vérificateurs, M. Jean-Paul Humbert félicita le caissier pour la magnifique tenue des comptes.

Dans son rapport sur l'exercice écoulé, M. Coulot releva l'effort déployé par les membres et spécialement par M. André Wenger de Travers, lors de l'organisation du championnat cantonal qui fut un succès, le concours des Plaines, l'exercice de nuit, la sortie du 1er mars, le pique-nique au chalet du Mont-de-Buttes, la coupe de Noël. Il adressa un chaleureux merci à tous les collaborateurs pour leur travail accompli.

Au cours de l'année 1973, plusieurs nouveaux conducteurs sont venus grossir les rangs de la société. Quatre membres ont présenté leur démission.

Amédée Schuler, chef moniteur, se fit un plaisir de remettre les challenges suivants : assiduité aux entraînements (tableau de Fernand Vaucher) à Mme

Grosclaude, le challenge interne à M. J. Robert, le challenge André Wenger (exercice de nuit) et celui de La Jonchère (G. Etter) à M. P.-A. Perret, la coupe de Noël à M. B. Rota. Le challenge Fuchs est gagné définitivement par R. Ulrich, celui de la classe II l'est par la société au concours cantonal. M. Schueler encourage les conducteurs à faire preuve de plus de régularité aux entraînements et exercices.

M. Léo Coulot, instituteur à Couvet, qui assumait la présidence de la société durant six ans, avait présenté sa démission. Pour le remplacer, l'assemblée fit appel à M. Baptiste Rota, de Bôle qui fut élu par acclamations. Le nouveau président est entouré d'un comité composé de MM. André Wenger, vice-président ; F. Luscher, caissier ; D. Berginz, correspondance ; R. Dumartheray, verbaux ; R. Ulrich, matériel ; Clerc, Graf, Vaucher et Coulot, adjoints. M. Amédée Schueler, chef technique est encadré des moniteurs suivants : Coulot, Clerc, Kaeslin, Michon, Klein et Robert. Sont à disposition de la société lors de concours, MM. Aeschlimann, Brunisholz et Vaucher. Les délégués à l'USL sont MM. Graf de Saint-Sulpice et Ulrich de Fleurier.

En récompense du travail accompli au sein de la société durant de nombreuses années, M. André Wenger a proclamé M. Léo Coulot, président d'honneur ; Mme Grosclaude, MM. Clerc, Berginz, Dumartheray, Kaeslin et Grosclaude, membres d'honneur. (rq)

**PAYS NEUCHATELOIS**

**En janvier, les Neuchâtelois ont eu chaud mais n'ont pas vu très souvent le soleil**

L'Observatoire de Neuchâtel communique :

Le premier mois de l'année a été très chaud, normalement ensoleillé et peu pluvieux.

La température moyenne de l'air de 3,2 degrés dépasse nettement sa valeur normale qui est de 0,0 degré. De ce fait, janvier 1974 se place au quatrième rang des mois de janvier les plus chauds depuis 1864. Seuls les mois de janvier 1921 (plus 3,9 degrés), 1936 (plus 4,0 degrés) et 1948 (plus 3,5 degrés) ont été plus chauds que celui de cette année. Les moyennes prises de cinq en cinq jours sont les suivantes : moins 0,3, plus 3,8, 5,1, 5,4, 2,8 et 2,4 degrés, tandis que les moyennes journalières oscillent entre 10,0 degrés le 16 et moins 0,9 le 5. C'est également à ces deux dernières dates que sont enregistrés les extrêmes du thermomètre : respectivement 12,2 degrés et moins 1,5 degré.

L'insolation totale se monte à 36,2 heures (pour une moyenne normale de 39 heures en janvier). Le maximum journalier date du 16 avec 7,3 heures, suivi de 7,2 heures le 23. On remarquera que l'insolation de ces deux jours forme déjà le 40 pour cent de l'insolation totale du mois ! Le soleil n'est pas apparu pendant vingt jours.

La hauteur totale des précipitations

est de 61,3 mm., ce qui représente un déficit de 20 pour cent par rapport à la hauteur normale (77 mm.). Le maximum journalier recueilli est de 8,0 mm. le 7. On compte quatorze jours de pluie et un jour de neige le 6 ; c'est le matin de ce dernier jour que le sol a été recouvert de neige, pendant quelques heures, la couche maximale ne dépassant pas 2 centimètres.

La moyenne de la pression atmosphérique de 723,3 mm. est assez élevée (la valeur normale étant de 720,7 mm. en janvier). Les lectures extrêmes du baromètre sont de 733,2 mm. les 17 et 19, et 712,7 mm. le 9. L'amplitude absolue vaut de ce fait 20,5 mm. (normale : 26,1 mm.).

**THIELLE**

**Collision intercantonale**

Au volant d'une automobile M. J. B. de Kleintutzel (Soleure) circulait, hier à 12 h. 15 sur la route cantonale No 411 avec l'intention d'emprunter la route transversale No 10 pour se diriger sur Champion. A l'intersection avec la nationale 10, il est entré en collision avec l'automobile conduite par M. B. L. de Sion, qui venait de quitter l'auto-

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**MEMENTO**

Théâtre : 20 h. 15, soirée théâtrale de la section préprofessionnelle.  
Musée des Beaux-Arts : 10 à 12, 14 à 17 h.  
Musée d'histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30.  
Musée paysan : 14 h. à 17 h.  
Cabaret 55 : Attractions internationales.  
Bar 72 : Dancing-attractions.  
Le Scotch : Bar-dancing.  
Le Domino : Cabaret-Attractions.  
La Boule d'Or : Bar-dancing.  
ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.  
Baby sitting, Croix-Rouge : tél. 22 22 89, entre 9 et 11 h. et 14 et 16 h.  
Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse : 23 20 16).  
Agence de la Croix-Bleue : Progrès 48, Tél. 22 28 28, 16 h. à 19 h.

**Piéton renversé**

Au volant d'une automobile, M. J. R., de Morteau (France), circulait hier vers midi rue du Crêt, en direction ouest. A la hauteur de l'immeuble numéro 1, il a renversé un piéton, M. Bernardo Joaquim-Perez, 18 ans, du Locle qui, venant de la rue du Jura, traversait la chaussée du sud au nord. Blessé, M. Joaquim-Perez a été transporté à l'hôpital.

**Collision à un carrefour**

Au volant d'une automobile, M. R. W., de La Chaux-de-Fonds, circulait hier à 11 h. 55, rue du Mont-Racine, en direction sud. A l'intersection avec la rue des Crêtets, il est entré en collision avec la voiture conduite par M. I. S., de La Chaux-de-Fonds, qui roulait en direction ouest. Dégâts matériels.

Alcooliques anonymes AA : tél. 23 75 25.  
Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Carlevaro, Léopold-Robert 81.  
Ensuite, cas urgents, tél. No 11.  
Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)  
Police secours : tél. No 17.  
Feu : tél. No 18.  
Sté prot. des animaux : Tél. 22 20 39.  
**Cinéma**  
Corso : 20 h. 30, L'Emmerdeur.  
Eden : 18 h. 30, Les ménagères insatiables. 20 h. 30, La dernière bourrée à Paris.  
Plaza : 20 h. 30, Lucky Luciano.  
Scala : 17 h. 30, Blanche-Neige et les sept nains. 21 h., La bataille de la Planète des Singes.

**COMMUNIQUÉS**

Match au loto : Ce soir à 20 h., au Cercle catholique, par l'Association des Clubs de Football Amateurs.

Au Théâtre : Si vous désirez oublier vos soucis, si vous avez envie de vous amuser, si vous ne craignez pas de pleurer de rire toute une soirée durant, si vous êtes curieux d'assister au spectacle le plus irrésistiblement comique de l'année, alors, courez au prochain Gala Karsenty-Herbert qui présenteront le dimanche 10 février à 20 h. 30, au Théâtre : « Le noir te va si bien », de Jean Marsan d'après O'Hara, avec l'irrésistible Jean Le Poulain dans le rôle qu'il a créé et joué plus de 400 fois au Théâtre Antoine et de Catherine Samie, sociétaire de la Comédie française, son extravagante partenaire.

**LE VAL-DE-RUZ • LE VAL-DE-RUZ**

**Au Tribunal de police**

**Entre deux maux, il a choisi le moindre**

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'Hôtel de Ville de Cernier, sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

J. Cl.-B., de Boudevilliers, a déversé sur des champs une quantité excessive de purin qui, par l'intermédiaire des

drainages, a abouti dans un ruisseau collecteur des eaux.

Le prévenu explique qu'une convention a été passée avec un agriculteur pour la vidange des fosses de la station d'élevage qu'il dirige. Or, l'agriculteur n'étant pas venu, J.-Cl. B. s'est vu contraint de vider les fosses avant qu'elles ne débordent. Il est condamné à 50 francs d'amende et à 35 francs de frais.

V. B., de Corcelles, et G. F., de Montmolin, sont renvoyés devant le tribunal à la suite d'un accident de travail survenu à Fenin. V. B. mettait en place sur un immeuble en construction des pièces de béton au moyen d'une grue lorsque celle-ci, trop chargée, se renversa. Il n'y eut heureusement pas de blessé.

V. B. ne comprend pas ce qui s'est passé ; car, dit-il, il a procédé exactement comme son patron venait de le faire sans incident. Tous deux admettent qu'ils ont mal estimé le poids de ces blocs. Ils relèvent cependant qu'ils se fiaient au système de sécurité de la grue en cas de surcharge, système qui, pour une raison qu'ils ignorent, n'a pas fonctionné.

V. B., qui n'a fait que suivre les instructions de son patron, est acquitté. G. F. est condamné à 120 francs d'amende et 43 fr. 80 de frais.

**FONTAINEMELON**

**A la Société de musique «L'Ouvrière»**

Répondant à l'appel de son comité, la société de musique l'Ouvrière a vu son effectif augmenter, et c'est une trentaine de membres actifs que compte maintenant cette société.

A l'occasion de l'assemblée cantonale des musiciens, deux membres très dévoués ont reçu une médaille pour 25 ans d'activité. Il s'agit de M. Roger Perret-Gentil (l'actuel président) et de M. Claude Luthi. (m)

**FENIN**

**Dégâts matériels**

Au volant d'une automobile, Mille C. D., de Villiers circulait hier peu après midi sur la route de Pierre-à-Bot - Fenin. Peu avant cette dernière localité, dans un virage à gauche, elle est entrée en collision avec l'automobile conduite par M. F. K. de Savagnier qui avait ralenti en raison de l'état de la route. Dégâts matériels.

**MEMENTO**

**Neuchâtel**

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Favez, Av. du Premier-Mars. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

**Cinéma**

Apollo : 15 h., 20 h. 30, Les Anges mangent aussi des fayots. 17 h. 45, Orphée.  
Arcades : 15 h., 20 h. 30, Belmondo, le magnifique.  
Bio : 15 h., 18 h. 15, 20 h. 45, Orange mécanique.  
Rex : Fermé pour rénovation.  
Palace : 15 h., 20 h. 30, Les Cracks.  
Studio : 15 h., 20 h. 30, Le Mataf.

# PARENTS

voTRE **FILLE** va terminer sa scolarité

Nous lui proposons un travail intéressant, propre et varié dans une ambiance que vous apprécierez.

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous ferons volontiers visiter notre entreprise.

**Albert Froidevaux & Fils**

PROMENADE 2  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
TÉL. (039) 22 29 64

## BLANCHARD PIGNONS S.A.

2057 VILLIERS (NE)

engage :

**1 TAILLEUR DE PIGNONS**  
**1 MÉCANICIEN**

éventuellement formé par nos soins ;

ainsi que

**PERSONNEL FÉMININ**

pour notre département pivotage.

Les personnes intéressées par l'un de ces postes peuvent téléphoner au No (038) 53 24 35, ou après les heures de bureau au (038) 53 10 68.

Pour faire face à un important programme de construction, nous cherchons

## MÉCANICIENS

Travail intéressant et varié dans une ambiance de travail agréable.

Pour le département de production, nous engageons également

## MANŒUVRES

qui seront mis au courant pour un travail facile.

Veillez vous adresser à :

**GÉNÉRALE RESSORTS S.A.**  
Département mécanique  
2610 SAINT-IMIER  
Tél. (039) 41 27 35.

## AUDI 80

LA VOITURE À SUCCÈS DE L'ANNÉE



**AUDI 80: la grande virtuose de l'économie**

L'AUDI 80 est connue pour son extraordinaire rentabilité et sa consommation d'essence vraiment minime. L'indice DIN pour 100 km ne s'élève qu'à 8,8 l d'essence normale (80 et 80L). Une consommation étonnamment faible pour une voiture aussi spacieuse et riche en performances. Confort, espace, sécurité poussée, perfection du détail, tout parle en faveur de cette voiture à succès de l'année.

## AUDI 80

la voiture à succès de l'année

Sporting Garage J.-F. Stich, J.-Brandt 71, tél. 039/23 18 23 La Chaux-de-Fonds — Garage du Versoix, Pandolfo & Campoli, Charrière 1a, tél. 039/22 69 88, La Chaux-de-Fonds — Garage D. Cattin-Froidevaux, tél. 039/61 14 70, Les Bois.

Nous vous proposons de visiter avec nous, sans engagement,

## 15 IMMEUBLES dans 7 ENSEMBLES

sur rendez-vous, tous les jours, samedis et dimanches compris.

LE PLUS GRAND CHOIX D'APPARTEMENTS À VENDRE sur la Riviera vaudoise

**DAGESCO** SA  
5 bis ch. des Trois-Rois  
021 202861  
Lausanne  
agence: Grand-Rue 83, Montreux 021/623581

Je cherche

## APPARTEMENT

de 4 pièces, tout confort, éventuellement échange contre 3 pièces. Tél. 039/26 02 93

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 ct. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

### Chambres à louer

INDÉPENDANTE, meublée, bain. Schaefer, Parc 11, tél. (039) 23 73 34.

### A vendre

SOFA-LIT, 2 fauteuils, table fer forgé, armoire blanche. Tél. (039) 26 95 87.

TABLE OVALE, 6 chaises cannées, noyer, 2 divans-couche, avec duvet, un divan. Tél. (039) 26 73 59 dès 18 heures.

SALON-SALLE À MANGER noyer massif soigné. Tél. (039) 23 28 72.

### LE LOCLE

### A vendre

POUSSETTE D'ENFANT, avec poussepousse, et différents accessoires. Tél. (039) 31 54 22. Le Locle.

PARA - EAU

Verres de montres engage

## PERSONNEL QUALIFIÉ

ainsi que

### DÉBUTANTS

à former sur divers travaux faciles en atelier.

S'adresser chez :

PARATE - ANTENEN  
Nord 70, 1er étage  
Tél. (039) 22 35 34  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

## CHAUFFEUR-LIVREUR

de toute moralité serait engagé tout de suite ou pour date à convenir.

Place stable, bien rétribuée et avantages sociaux.

Ecrire sous chiffre AR 2673 au bureau de L'Impartial.

## DEMANDES D'EMPLOIS

## CADRE TECHNIQUE

cherche changement de situation. Branche horlogère ou annexe.  
— Aptitude à diriger du personnel  
— Organisation, production  
— Relations clientèle.

Faire offre sous chiffre S 350 449 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

## Horloger à domicile

entreprendrait

## MISE EN MARCHÉ

Breguet accepté. Travail soigné.

Ecrire sous chiffre RD 2727 au bureau de L'Impartial.

## MÉCANICIEN

diplômé d'un technicum, maîtrise fédérale

30 ans d'expérience, pratique et bureau technique, en mécanique générale, étampes et branches annexes de l'horlogerie, ayant occupé des postes à responsabilités, cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre DS 2424 au bureau de L'Impartial.

## EMBOÎTEUR

qualifié, cherche travail régulier, à domicile à 50 % dès le 1er avril. Tél. (039) 23 51 96.

### CHANGEMENT DE SITUATION

## MECANICIEN

spécialisé sur outillages cadrans, habitué à diriger du personnel, éventuellement autre branche, cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre GZ 2677 au bureau de L'Impartial.

## CHERCHE TRAVAIL A DOMICILE

pour le 1er mars, travaux de dactylographie à plein temps, ou autres travaux de bureau. Possède diplôme.

Ecrire sous chiffre 14-120107 à Publicitas Saint-Imier.

## PERSONNE DE CONFIANCE

possédant permis de conduire, serait engagée tout de suite ou à convenir pour différents petits travaux d'atelier, ainsi que livraisons en ville. Voiture à disposition. Place stable, salaire mensuel et avantages sociaux.

Ecrire case postale 276, La Chaux-de-Fonds 1.

## BIJOUTIER-ACHEVEUR

A repourvoir par suite du décès du titulaire le poste de :

s'occupant des spécialités ainsi que des rhabillages.

Salaire en conséquence.

Caisse de retraite.

Horaire variable.

Faire offres à :

## CRISTALOR S.A.

Fabrique de boîtes or et argent  
Ravin 19 - Tél. (039) 22 15 41  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Apprécié depuis des années — maintenant encore plus demandé

## G. Belperroud

nettoie tout... partout !

Tél. (039) 23 10 41, heures des repas.



## DEBARRAS DE CAVE ET CHAMBRE-HAUTE

Vieux meubles. Achète logement complet, paiement comptant.  
J. Guyot, Crêt 16, tél. 039/23 71 80 et 039/23 52 71.

## Menuisier

bilingue, ayant de l'expérience, désirant s'établir dans la région, **CHERCHE PLACE** avec possibilités d'avancement.  
Ecrire sous chiffre DC 2429 au bureau de L'Impartial.

Demande à louer pour date à convenir

## appartement

3-4 pièces, si possible avec garage. Quartier piscine. Tél. (038) 24 52 65

### ÉCONOMIQUE

## Opel-Kadett

5,49 CV, 1970  
55 000 km.  
A. CURRIT  
Tél. (038) 66 13 55

### ÉCONOMIQUE

## NSU 1200

5,99 CV, 1972  
26 000 km.  
A. CURRIT  
Tél. (038) 66 13 55

## Manceuvre

serait engagé tout de suite pour différents travaux d'atelier.

S'adresser à : **NOVO CRISTAL S.A.**

Dpt Novo-Tech  
Jacob-Brandt 61

## Appartements à louer

APPARTEMENT meublé, à louer, 1 chambre, cuisine, WC, ensoleillé, remis à neuf, à personne tranquille. Tél. (039) 22 60 10 après 19 heures.

À LOUER appartement de 3 1/2 pièces confort, centre ville Libre pour le 1er juin. Tél. (039) 22 61 03.

À LOUER appartement de 3 pièces, mi-confort, Libre pour date à convenir. S'adresser : A.-M.-Piaget 47, La Chaux-de-Fonds, 2e droite.

Lisez l'Impartial



Les **CHEMINS DE FER DU JURA** engageraient pour cet été

## un(e) ou deux apprentis(es) commis de gare

Les candidat(e)s doivent être de nationalité suisse, âgé(e)s de 15 1/2 ans au moins et de 22 ans au plus.

L'apprentissage dure trois ans (stage d'un an en qualité d'aspirant(e) compris) ; pendant un à deux ans, l'apprenti(e) suit les cours de formation des élèves de l'exploitation des Chemins de fer fédéraux.

### OFFRES :

Les candidat(e)s sont prié(e)s de s'inscrire à la Direction des Chemins de fer du Jura à Tavannes ou de s'annoncer par téléphone au No (032) 91 27 45, où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

## L'AZUREA

CHERCHE

## un mécanicien-outilleur

Travail intéressant et varié.

Prestations sociales d'une usine moderne.

FABRIQUE «L'AZUREA» CÉLESTIN KONRAD SA  
2740 MOUTIER - Tél. (032) 93 25 32.

Monsieur, seul, cherche à engager

## UNE CUISINIÈRE

compétente et efficace pour occuper cette fonction dans villa particulière.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres sous chiffre 14-940007 à Publicitas 2610 Saint-Imier.

## Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

\_\_\_\_\_ je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*

Nom et prénom :

Domicile :

No - Localité :

Signature :

### ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.50 ; annuellement Fr. 78.—  
Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

\* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

Un abonnement à « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'informations constant



LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Au Grand Conseil bernois

Horlogerie et problèmes jurassiens

Au début de la dernière session de l'actuelle législature, le Conseil exécutif du canton de Berne a répondu à plusieurs interventions parlementaires concernant notamment les menaces que fait peser sur l'horlogerie traditionnelle la montre électronique et l'avis du gouvernement sur une éventuelle représentation jurassienne au Conseil fédéral.

en produisant aussi elle-même la montre électronique».

REPRÉSENTATION AU CONSEIL FÉDÉRAL

Le Conseil exécutif n'étant pas un interlocuteur de l'Assemblée fédérale, et sa fonction l'obligeant à une grande réserve, il ne peut que décliner la suggestion d'un député radical de Moutier, qui lui demandait de prendre contact avec les partis politiques du canton pour examiner selon quels critères «on pourrait donner une fois satisfaction au Jura» en permettant d'élire un représentant de la partie française du canton au Conseil fédéral. Il rappelle que les députés aux Chambres fédérales sont libres de tout engagement lors de l'élection d'un conseiller fédéral, et suggère à l'auteur de la question écrite de prendre contact directement avec les partis.

EN ATTENDANT LE PLÉBISCITE

Enfin, un député socialiste de Wangen-sur-l'Aar vient de déposer une interpellation urgente sur le bureau du président du Grand Conseil bernois, invitant le Conseil exécutif à communiquer au législatif comment il entend organiser son programme pour assurer les tâches que comporte le statut du Jura adopté en novembre dernier. Ce statut contient des propositions qui portent sur des modifications de la Constitution, des révisions de lois, l'édiction de décrets et d'autres décisions éventuelles, précise le parlementaire. Ce dernier justifie sa démarche en relevant qu'il est peu probable que le Conseil exécutif puisse donner des informations concrètes sur l'aménagement ultérieur du statut du Jura avant le plébiscite fixé, au 23 juin. (ats)

tres électroniques) à 1972, année au cours de laquelle la production de montres électroniques se montait à 4 ou 5 millions.

Le gouvernement précise cependant : «On ne saurait évidemment, en se fondant sur les chiffres qui précèdent, tirer un pronostic pour les vingt prochaines années. De l'avis même des milieux horlogers intéressés, il est certain cependant que notre industrie pourra éviter le chômage technologique qu'on lui prédit en fabriquant toujours mieux la montre mécanique et

Dans une longue réponse à une question écrite d'un député socialiste de Courtételle, qui s'inquiétait de l'emploi dans l'horlogerie, le Conseil exécutif juge que les mesures prises par l'industrie horlogère et les instruments dont lui-même dispose (loi et décret sur le développement de l'économie cantonale en particulier) permettent d'envisager l'avenir avec confiance. La montre mécanique est encore loin d'avoir abordé sa phase de déclin, puisque sa fabrication mondiale a passé de 60 à 160 millions de pièces, de 1952 (année où l'on annonçait l'apparition des mon-

EN FANFARE...

Section présidentielle, justice, agriculture et forêt : telles sont les affaires que le Grand Conseil bernois a liquidé hier matin. Les députés ont été récompensés de leur travail par une aubade donnée par la fanfare du régiment 15 (Emmental) devant l'Hôtel de Ville.

Le Parlement a accepté, sous la forme de postulat, une motion invitant le Conseil exécutif à consulter les milieux intéressés, essentiellement les partis politiques, dans la préparation des élections des membres des commissions extraparlimentaires, des autorités de recours, etc, nommés par le législatif ou l'exécutif. Il a en revanche rejeté une motion demandant une révision de la loi sur l'organisation

judiciaire en vue de l'élection par le peuple des présidents des tribunaux de mineurs et les juges spécialisés dans les différents arrondissements.

C'est sans grande discussion qu'a ensuite été approuvée, en deuxième lecture, la loi sur l'assurance du bétail. Le décret lié à cette loi a également été adopté, tout comme une série d'affaires de la direction de l'agriculture.

Le Parlement a enfin rejeté une demande d'expropriation de la commune de Heimberg pour la construction, sur le territoire de la commune de Kiesen, dans la vallée de l'Aar, d'un stand de tir. Les députés ont critiqué le sacrifice de bons terrains agricoles et proposé une entente intercommunale.

Au Tribunal de district de Moutier

Interminable affaire d'escroquerie

Mardi matin, le Tribunal pénal du district de Moutier a siégé, présidé par Me Jules Schlappach junior et assisté des quatre juges ordinaires et de son greffier, M. Ruch. Un seul cas était à l'ordre du jour, mais un cas très particulier d'escroquerie, concernant M. F. B., ressortissant vaudois de 54 ans, contremaitre en bâtiment, sans domicile fixe, détenu dans les prisons du district depuis le 30 août dernier, prévenu d'escroqueries, abus de confiance et filouterie d'auberge commises de 1971 à 1973 à différents endroits. Beau parleur, le prévenu avait séduit une dame de la région de Moutier, une veuve qui, recherchant de l'affection, avait répondu à une annonce et était tombée dans les filets de cet aventurier qui n'en était pas à son premier coup. Ce dernier se faisait héberger et entretenir par cette dame qui retirait petit à petit son avoir en banque pendant que F. B. faisait de la peinture à domicile, pour son plaisir, F. B. avait ensuite pris la fuite, sentant que sa compagne ne croyait plus à ses mensonges et à ses promesses. Il continua à commettre différents délits, fut arrêté, remis en liberté provisoire, mais continua à vivre dans l'illégalité, travaillant ici et là, dormant et mangeant dans des restaurants et partant sans payer.

Il fut à nouveau arrêté et comparait hier devant le Tribunal correctionnel. La séance dura plus de 4 heures et le tribunal l'a libéré de la prévention d'abus de confiance dans un cas, mais l'a condamné à 18 mois de prison ferme sous déduction de 174 jours de préventive subie sous l'inculpation d'escroquerie, abus de confiance, vol et filouterie d'auberge. Les frais judiciaires ont été mis à

la charge du condamné qui devra encore payer deux indemnités pour 750 francs au total aux plaignants. Le maintien du condamné en état d'arrestation a également été ordonné par le juge. (kr)

Assemblée de la SFG

Sous la présidence de M. Gilbert Delapraz, la SFG de Moutier a tenu samedi son assemblée générale en présence d'une cinquantaine de membres dont quatre membres d'honneur. Après l'acceptation du procès-verbal lu par Mme Courreau il fut passé aux mutations, soit deux démissions et une admission. Dans son rapport présidentiel, M. Delapraz a fait un tour d'horizon de l'activité de l'année écoulée qui a vu principalement l'organisation du concours de jeunesse de pentathlon et l'inauguration de la nouvelle bannière. Les résultats obtenus furent commentés par le moniteur Jean Queloz et le rapport des comptes présenté par M. Gilbert Capitaine. Le comité a été réélu à l'exception de la secrétaire des verbaux, Mme Courreau qui a été remplacée par Mme Clémentine Casartelli et la représentante de la sous-section Mme Jacqueline Stager remplacée par Mme Mariène Petitjean-Ruch. La cotisation a été augmentée et il y eut encore la remise des récompenses à cinq membres méritants. On entendit enfin un exposé de MM. Marti et Delapraz sur l'éventuelle création d'un Centre d'athlétisme à Moutier. La partie administrative a été suivie d'un souper et d'une soirée dansante qui s'est déroulée au restaurant de l'Ours dans une sympathique ambiance. (kr)

Maitres cordonniers jurassiens: importante fusion



La nouvelle section jurassienne des maitres cordonniers : de gauche à droite : E. V. Niederhäuser, R. Noirat, Louis Maître, K. Sorg, A. Ciarinfi, L. Borruat, les deux délégués de la démonstration, H. Michel, C. Urjer, Jean Bodini, F. Hirschy, L. Simon, R. Saladin. Manquent sur la photo : Nildo Balzano, A. Bodini, J. Crelier, J. Seiler, B. Rebetez et G. Viatte.

Lundi, au Restaurant de la Place, à Malleray, se sont retrouvés les maitres cordonniers de la section de Delémont et environs pour leur assemblée générale annuelle.

Le point principal de cette assemblée, c'est-à-dire la fusion des deux sociétés jurassiennes de Delémont (regroupant les membres du Jura-sud) et Porrentruy (Ajoie), a été accepté à l'unanimité par les membres présents. De ce fait, les deux sections unies ont pris le nom de «section jurassienne des maitres cordonniers».

UNE DÉMONSTRATION

La matinée, les membres ont eu l'occasion d'assister à une démonstration de moulage en résine synthétique pour la confection des formes orthopédi-

ques, dans l'atelier du président de la section, M. E. Von Niederhäuser, à Bévillard. Chaque membre trouva un grand intérêt à suivre et connaître cette nouvelle technique de travail.

L'ASSEMBLÉE

Après le repas, l'assemblée débuta avec seulement trois absents malades, à qui l'on souhaita un bon rétablissement. Le protocole, lu par le secrétaire, M. L. Simon, les comptes présentés par M. F. Hirschy, furent acceptés à l'unanimité par l'assemblée. Cette dernière remercia le président pour sa rétrospective 1973 et le travail accompli durant cette année écoulée et effectué en collaboration avec le secrétaire et le caissier. Comme déjà cité ci-dessus, l'assemblée accepta

sans opposition la proposition principale de la journée, la fusion des sections de Porrentruy et Delémont en une section jurassienne. Pour cette nouvelle section unifiée, le comité a été formé de la manière suivante :

Président, Edouard Von Niederhäuser (Bévillard) ; vice-président, Roger Noirat (Charmoille) ; secrétaire, Louis Simon (Bassecourt) ; caissier, Francis Hirschy (Sonceboz) et assesseur, Nildo Balzano (Tramelan).

L'assemblée se termina à 18 heures dans l'allégresse et l'amitié. (texte et photo rj)

Les députés autonomistes seront reçus par M. Kurt Furgler

Le 19 février, le conseiller fédéral Kurt Furgler, chef du Département de justice et police, chargé du dossier jurassien au sein de l'exécutif fédéral, recevra les députés autonomistes jurassiens affiliés au Rassemblement jurassien.

Ce sont les députés eux-mêmes qui avaient demandé une entrevue à M. Kurt Furgler. Bien que celui-ci, l'automne dernier, ait accepté de les recevoir, ils avaient cependant renoncé à cette entrevue, estimant que le conseiller fédéral, dans sa réponse, fixait un cadre trop restreint à leur échange de vues. Or, on a appris récemment que M. Kurt Furgler avait adressé une nouvelle lettre aux députés autonomistes, leur indiquant qu'ils avaient mal interprété sa première lettre. Face à cette seconde missive, les députés ont décidé de revenir sur leur première décision et de rencontrer le chef du Département de justice et police. (ats)

Voir autres informations jurassiennes en page 23

Captage et épuration de l'eau du lac de Bienne

La commune de Bienne a tenu à donner un relief particulier à l'immersion de la crépine destinée au captage des eaux du lac qui doivent être épurées et devenir potables d'après les procédés expérimentés les plus modernes.

Le directeur des Services industriels et conseiller national Raoul Kohler a exposé l'évolution des travaux qui ont

débuté en août 1971 et qui aujourd'hui ont permis déjà l'immersion de la crépine, ce qui constitue l'avant-dernière étape des travaux. Entourés du maire Fritz Staehli, des conseillers municipaux Fidel Linder et Mme Renggli ainsi que des commissions chargées de cette entreprise, les responsables techniques de la construction ont donné tous genres d'explications et détails à la presse et autres invités parmi lesquels les directeurs des Services des eaux des bords du Léman et des lacs de Zurich et Constance. (ri)

LES REUSSILLES Contre un arbre

Un automobiliste de Saignelégier, qui circulait en direction de Tramelan, s'est jeté contre un arbre devant le tea-room Affentranger, son véhicule ayant dérapé sur la chaussée recouverte de neige mouillée.

L'automobiliste s'en sort avec une fracture d'un doigt, mais son véhicule est complètement démolí, ce qui représente des dégâts matériels pour environ 7000 francs. (vu)

Licences pour les majorettes de l'Audacieuse

Six jeunes majorettes de la clique l'Audacieuse viennent d'obtenir la licence du 1er degré. Ce sont : Milles Liliane et Mireille Gerber, Monique Weyeremann, Christiana Crivelli, Heidi Messerli. Relevons que la mention bien a été décernée à Corine Maillard. ((fi)

Noces d'or dans l'horlogerie

Mardi 5 février, M. Paul Landri fêtait ses noces d'or dans l'horlogerie. En effet, c'est le 5 février 1924 qu'il entra en apprentissage dans l'atelier Rossel Conrad, à Tramelan, puis en 1931 vint être domicilié avec la maison qui s'était établie à Bienne et qu'il n'a pas quitté durant un demi-siècle. (fi)

NODS

Le sport au service des invalides

Dimanche 10 février, se disputèrent, à Nods, deux importantes manifestations sportives dont les bénéficiaires s'en iront à l'atelier d'occupation des invalides. De nombreuses inscriptions sont parvenues au comité d'organisation, tant pour le skiross que pour la marche à ski, qui sont toutes deux dotées de magnifiques médailles souvenir et de nombreux prix. (fi)

TRAMELAN

Camionnette renversée

Hier soir, un automobiliste de Tramelan qui s'apprêtait à rejoindre la Grand-Rue depuis la rue du Champ-Fleuris est entré en collision avec une camionnette d'une entreprise de menuiserie de la localité. Sous l'effet du choc, la camionnette fut renversée sur le côté. 10.000 francs de dégâts, mais on ne déplore aucun blessé. (vu)

Carnet de deuil

ALLE. — On enterre aujourd'hui Mme Gabrielle Prongué, née Voilrot, décédée dimanche. Mme Prongué est l'épouse du maire du village. Agée de 50 ans, elle était mère de quatre enfants, tous hors de scolarité. Elle est décédée à la suite d'une maladie de plusieurs mois. (r)

LE FUET

65 ans de mariage



C'est aujourd'hui dans le petit village de la Courtine, que M. et Mme Ernest Paroz-Mohny célèbrent le 65e anniversaire de leur mariage. En même temps, M. Paroz fête son 87e anniversaire, puisqu'il s'était marié en 1909, le jour de ses 21 ans. Les deux époux ont habité durant 26 ans à Saicourt pour venir s'installer au Fuet en 1952. (rj)

SAIGNELÉGIER

Animation à la foire de février

De nombreux éleveurs se sont rencontrés à la halle-cantine, à l'occasion de la foire de février, qui n'a pas tenu toutes ses promesses. En effet, en dépit de la présence de 66 pièces de gros bétail et de 45 porcs, les transactions n'ont pas été très nombreuses et bien des pièces n'ont pas été vendues. Pour le bétail de qualité, les prix sont satisfaisants et une belle génisse s'est vendue 3600 francs.

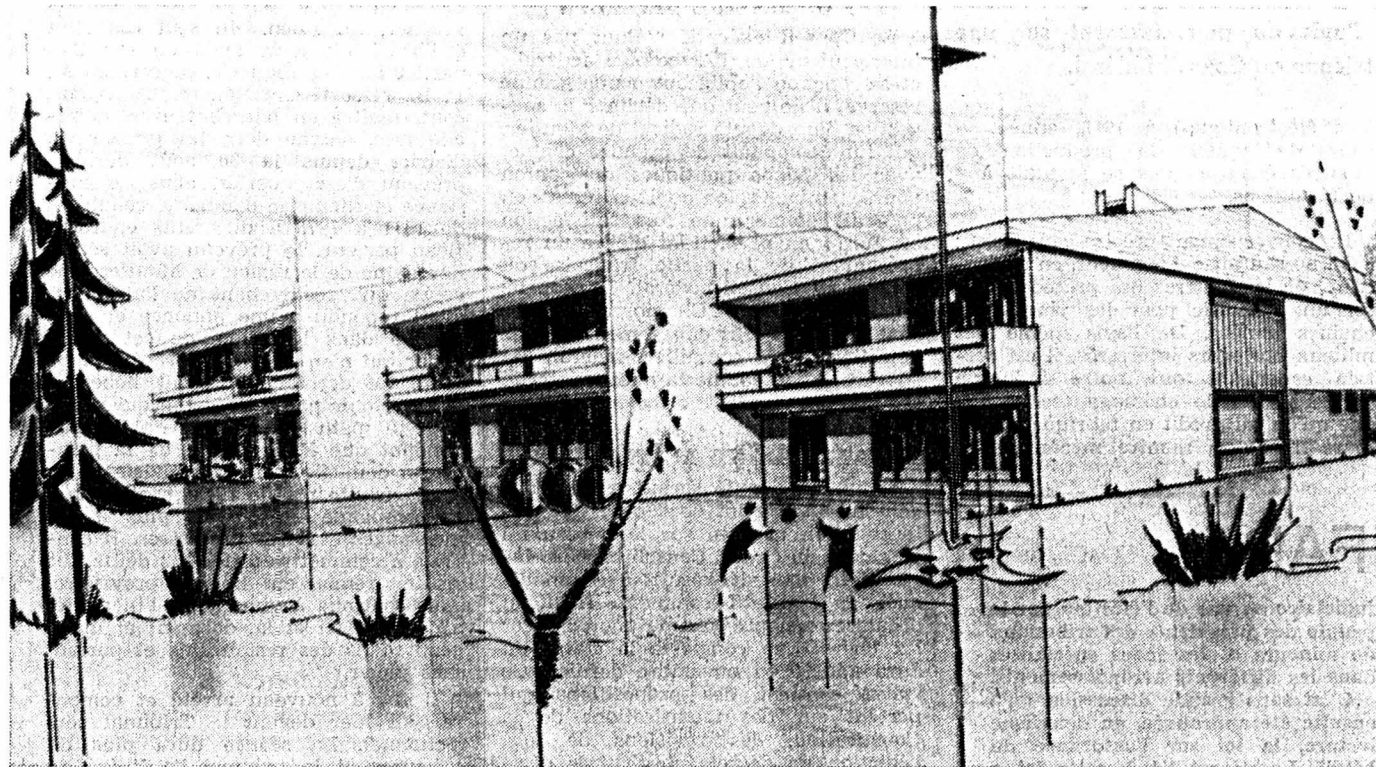
Le marché des porcelets était également assez calme et les prix se maintiennent sans plus. (y)

# RÉSIDENTENCE L'ORÉE DU BOIS

(région du Cerisier)

EXPOSITION D'UNE VILLA MEUBLÉE PAR MEUBLES GRABER "AU BÛCHERON"

OUVERTURE: jeudi 7, vendredi 8 février 1974, de 19 h. à 22 h. - Samedi 9, dimanche 10 février 1974, de 10 à 18 h.



A vendre, pour date à convenir, un ensemble de VILLAS

jumelées de 5, 5 1/2, 6 1/2 et 7 1/2 pièces d'une surface habitable de 170 à 205 m2 dans un parc d'environ 20 000 m2.

Dotées d'une isolation thermique exceptionnelle (coefficient deux fois plus élevé qu'une construction traditionnelle), ces villas sont équipées d'un nouveau système de chauffage électrique dont les principaux avantages sont:

- absence de toute pollution - souplesse d'exploitation (température réglée par chambre) - économie d'énergie.

Prix dès Fr. 229 000.— y compris terrain et aménagement complet.

Garage Fr. 11 000.—

## RENSEIGNEMENTS :

**ARCHITECTES** Vuilleumier + Salus  
Jardinière 59, tél. (039) 23 15 15  
La Chaux-de-Fonds

**PROMOTEUR** Willy Naegeli  
Chs-Humbert 8, tél. (039) 22 55 43  
La Chaux-de-Fonds

**CONSEILLER JURIDIQUE** Etude André Perret  
avocats et notaire  
Léop.-Robert 73, tél. (039) 23 45 25  
La Chaux-de-Fonds

**EN 1974, ROULEZ À MEILLEUR MARCHÉ,**



**PLUS ÉCONOMIQUEMENT ET PLUS SÛREMENT AVEC UNE VW D'OCCASION IMPECCABLE.**

Les VW, on le sait, ont toujours été des virtuoses de l'économie. Elles sont réputées aussi pour leur rentabilité et leur fiabilité. Leur consommation d'essence extrêmement faible leur donne, dans la conjoncture actuelle un attrait supplémentaire.

Aucune voiture n'étant aussi répandue que la Coccinelle VW, nous avons toujours un choix immense de VW des différents modèles à vous proposer. Jamais les prix n'ont été aussi avantageux.

Achetez maintenant, à des conditions intéressantes, et roulez à bon marché — avec une VW d'occasion impeccable. Garantie et service après-vente.

Téléphonez-nous. Nous vous donnerons l'adresse de l'agence VW la plus proche de votre domicile.

AMAG, 5116 Schinznach-Bad, tél. 056 43 01 01 (poste 257)

**A VENDRE**  
**ANCIENNE FERME**

jurassienne dans le bas vallon de Saint-Imier.  
Belle situation, avec 2100 m2 de terrain.

Ecrire sous chiffre M 350 434 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

**A VENDRE**  
**AUSTIN 1300**

modèle 1968, expertisée.

**GARAGE INTER AUTO**  
Avenue Charles-Naine 33  
Tél. (039) 26 88 44 ou (038) 41 37 03 le soir

**D. Paupe**

GYPSERIE - PEINTURE  
PAPIERS PEINTS

Tél. (039) 22 58 07  
Tél. (039) 23 25 88

Le plus grand choix dans toutes les marques

von **gunten**

Av. L.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

« L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous

## OFFRES D'EMPLOIS

**Grand garage de la place**

engage pour date à convenir

**représentant**

**Nous offrons :**

Stage de formation dans l'entreprise et ultérieurement à l'usine.

Fixe, frais, commissions, garantie de salaire.

Marques de réputation mondiale au service d'une bonne organisation de ventes.

**Nous demandons :**

Jeune homme de 25 à 35 ans d'excellente réputation au bénéfice d'une bonne formation, dynamique, bonne présentation. Si possible marié.

Candidats ayant déjà pratiqué la vente dans d'autres secteurs ou fait de l'acquisition d'assurances auront la préférence.

Faire offres sous chiffre OF 2655 avec photographie, curriculum vitae détaillé et références, au bureau de L'Impartial.

**APPRENTIE FLEURISTE**

est cherchée pour le 15 août ou date à convenir.

Offres à Mme P. Guenin-Humbert, fleuriste, rue Neuve 3, tél. (039) 22 10 60.

Grand Magasin

au **Printemps**  
La Chaux-de-Fonds

cherche

**VENDEUSES AUXILIAIRES**

pour divers rayons

- Horaire à convenir.
- Rabais sur les achats.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Nous engageons

**MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN**

pour notre département entretien et réparations du parc de machines automatiques. Appartement à disposition.

**KYBURZ & CIE S. A., 2074 MARIN/NE**  
Rue des Indiennes 9, tél. (038) 33 33 61

Lisez et faites lire « L'IMPARTIAL »

INFORMATIONS ET DÉPÊCHES INTERNATIONALES

Après la mort du général Grivas à Chypre  
Durcissement de la lutte anti-guérilla

Le gouvernement cypriot se propose de prendre des mesures « très énergiques » contre les guérilleros qui appuyaient le défunt général Georges Grivas s'ils persistent dans leurs campagnes subversives contre le gouvernement, déclarent de hauts fonctionnaires de l'administration de Nicosie.

Ces personnalités proclament hautement la volonté du gouvernement de mettre fin au « terrorisme » dans l'île. Jusqu'à présent, les partisans de Grivas avaient été relativement ménagés car le général avait le statut d'un héros de folklore dans la population.

« Nous savions parfaitement où il se cachait, mais comment arrêter un personnage qui s'était transformé en une légende vivante ? Cela n'aurait fait que compliquer les choses », constate un officier cypriot.

Grivas, mort la semaine dernière d'une attaque cardiaque, à l'âge de 75 ans, était populaire depuis plusieurs décennies. Il s'était identifié avec la lutte du peuple contre la domination coloniale britannique dans les années 50 avant de se quereller avec le président-archevêque Makarios au sujet de l'Enosis-Union de Chypre et de la Grèce. Depuis 1971, il avait déclenché contre Makarios une action de guérilla qui menaçait à tout moment de tourner à la guerre civile.

Les membres du gouvernement et les diplomates accrédités à Nicosie sont d'accord aujourd'hui pour penser que la mort de Grivas marque le terme des guérillas et que ses anciens partisans chercheront maintenant à défendre l'Enosis non plus par les armes mais sur l'arène politique.

Aussitôt après la mort de son ennemi, Makarios a commencé à faire des ouvertures à l'organisation Grivas, qui compte, croit-on savoir, quelque 500 hommes armés. Il a accordé une amnistie générale à tous les guérilleros à condition qu'ils se rendent, avec leurs armes, dans un délai de cinq jours. Simultanément il faisait libérer plus de 100 prisonniers partisans du général rebelle.

NOUVEAU PARTI ?

Bon nombre d'observateurs prévoient que les partisans de Grivas se préparent à organiser un parti politique, qui tendrait à rallier les éléments de droite. Ceux-ci sont favorables à l'union avec la Grèce mais abominent les activités terroristes de l'EOKA.

Grivas voulait obtenir l'Enosis à

quelque prix que ce fut, même si elle devait entraîner la cession à la Turquie d'une partie de l'île et de toute la population cypriot d'origine turque. Makarios s'est toujours borné à déclarer que l'union avec la Grèce est « souhaitable » tout en montrant clairement que la seule politique viable consiste à maintenir l'indépendance de Chypre pour assurer son intégrité territoriale.

Aux termes des accords signés en 1960 à Zurich et à Londres, la Grande-Bretagne et la Turquie garantissent conjointement l'indépendance de Chypre et peuvent y intervenir pour y maintenir l'ordre. La Turquie a bien montré, à plus d'une reprise, qu'elle était prête à se valoir de ce droit pour protéger les intérêts de la minorité politique d'Enosis. (afp)

Pénurie de diamants dans le monde  
Bonne aubaine pour le trafic illégal

— par W. TUOHY —

La petite République de Sierra Leone à l'extrémité occidentale du continent africain, n'est pas riche et d'autant moins riche, pour paradoxal que cela puisse paraître, qu'elle vit de ses diamants. Les pierres précieuses de bonne qualité se font de plus en plus rares dans le monde et les diamants que l'on trouve dans les jungles au nord-est du pays sont connus pour leur excellente qualité. Ils rapportaient dernièrement au Sierra Leone quelque 60 millions de dollars par an, soit les deux tiers de son commerce d'exportation.

Mais les craintes que ce trésor ne s'épuise ont eu pour effet de décupler les activités des contrebandiers qui se livrent au trafic des pierres au préjudice de la Diamond Mining Company dont le gouvernement de Freetown détient le 51 %, et du programme gouvernemental additionnel tendant à inciter les petits prospecteurs à explorer des concessions réduites.

C'est à proximité des frontières de Liberia et de la Guinée que la ceinture diamantifère est la plus riche : les pierres se trouvent le plus souvent dans les graviers des rivières, qui fournissent également des diamants industriels. Les activités des contrebandiers se concentrent sur ces régions, d'où il leur est facile de passer au Liberia, la frontière échappant pratiquement à tout contrôle.

Le gouvernement de Sierra Leone a créé une administration spécialement chargée de mettre un frein à ce trafic, et envoie régulièrement des équipes d'experts et des forces armées pour patrouiller à la frontière libérienne. Mais la plupart des observateurs estiment qu'il est impossible de mettre un terme aux activités des contrebandiers. Certains appartiennent à la Diamond Mining Company elle-même et se contentent d'empocher leurs trouvailles au lieu de les remettre à l'entreprise. D'autres travaillent en francs-tireurs creusant et passant au crible les lits des cours d'eau et se précipitant vers le Liberia dès qu'ils ont réuni quelques pierres.

On se souvient que le célèbre James Bond, héros des thrillers de Ian Fleming, avait engagé la lutte contre les trafiquants de diamants au Sierra Leone dans le Roman Diamonds are Forever. Ses adversaires du livre disposaient d'hélicoptères, mais les méthodes pratiquées par les contrebandiers sont moins spectaculaires et tout aussi efficaces. Dès qu'ils sont parvenus au Liberia, il leur est facile de disposer de leur butin car il n'y a aucune restriction à la vente libre des pierres précieuses ni à leur exportation, moyennant le paiement d'un impôt fort peu élevé.

Du Liberia où ils ont été achetés par un marchand local pour une fraction de leur valeur réelle, les diamants de Sierra Leone sont envoyés en toute impunité à Beyrouth, à Tel Aviv, à Amsterdam ou à Londres où se situent les principaux marchés.

AVANTAGES ET DANGERS

C'est l'Inde qui a révélé dans des temps reculés que le diamant est la plus scintillante et la plus durable des pierres précieuses et le monde convoite sa beauté depuis des millénaires.

Mais aujourd'hui, les 99 % des diamants, tant industriels que précieux, se trouvent en Afrique, et se partagent entre le Zaïre, l'Afrique du Sud et le Sierra Leone, où l'on a trouvé des pierres pesant jusqu'à 770 carats. La production du Sierra Leone est de l'ordre d'un million et demi de carats par an, dont un peu plus de la moitié sont des diamants industriels, elle emploie environ 30.000 personnes, sans compter les chercheurs clandestins qui sont nombreux.

« Cette richesse que la nature nous a donnée nous fait autant de mal que de bien, déclare un fonctionnaire de Freetown. L'économie de notre pays exige un retour général à la terre, qui nous éviterait de dépenser le plus clair de nos revenus en importations de denrées alimentaires et notamment de riz. Mais il arrive trop souvent que les fermes soient oisives et que toute la main-d'œuvre, attirée par la fascination du diamant et la possibilité d'un coup de veine, s'emploie à cribler le lit des rivières au lieu de vaquer aux travaux agricoles ».

De temps en temps, on apprend qu'un de ces chercheurs qui a creusé trop profondément, a déclenché un glissement de terrain où il a trouvé la mort.

« Notre économie souffre d'être basée trop exclusivement sur le diamant, ce qui la met à la merci des fluctuations des prix mondiaux, ajoute le fonctionnaire de Freetown. Et il n'est que trop possible que nos réserves soient épuisées d'ici 10 à 15 ans. Il y a longtemps qu'aucune nouvelle région diamantifère n'a été localisée ».

Le tourisme pourrait prendre la relève du diamant pour assurer le développement de cette république de moins de trois millions d'habitants, car le pays est fort beau. Certains occidentaux s'intéressent à la possibilité d'y faire des investissements dans l'industrie hôtelière. Ses plages figurent parmi les plus belles de l'Afrique occidentale, avec celles d'un autre pays africain du Commonwealth britannique plus petit encore que le Sierra Leone : la Gambie (400.000 habitants).

(AFP)

Vague de violence à Paris



La capitale française n'a plus rien à envier au Chicago des années 30. Des bandes de gangsters attaquent systématiquement les banques et n'hésitent pas à tirer ou à prendre des otages lorsque les choses tournent mal. Depuis quinze jours, on déplore plusieurs morts et des dizaines de blessés. Avant hier encore, un coup de main a échoué. Les voleurs ont tenté d'échapper aux véhicules de la police mais, malgré une manœuvre désespérée, leur voiture est venue s'écraser contre un restaurant. Prenant un passant comme otage, ils ont néanmoins pu disparaître. (bélino ap)

6 1/4 %

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emprunt pour les chemins de fers fédéraux  
1974-84 fr. 200 000 000

Prix d'émission 99,60% Rendement 6,30%  
y compris 0,60 % timbre fédéral

Durée de l'emprunt: 10 ans; coupons annuels au 20 février

Les souscriptions contre espèces seront reçues  
du 6 au 12 février 1974, à midi, par les banques, maisons de banque et  
caisses d'épargne de la Suisse

Des prospectus détaillés peuvent être retirés aux guichets des banques

CARTEL DE BANQUES SUISSES  
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

Lotissement  
des Cornes-Morel  
A LOUER

tout de suite ou date à convenir :  
BEAUX APPARTEMENTS, situés à la rue de la  
Croix-Fédérale 40, tout confort moderne :  
3 1/2 pièces, Fr. 430.- par mois, charges non comprises.  
Garages à disposition.

Pour louer, s'adresser à l'Etude André Nardin, avenue  
Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds, tél. (039)  
22 48 73.

l'argent  
tout de suite  
de Fr. 500.- à 20'000.-  
670'000 crédits payés  
rapide—discret  
simple

Banque Procrédit  
2300 La Chaux-de-Fonds  
av. L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12  
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon  
Je désire Fr.....  
tout de suite en espèces.  
Nom.....  
Prénom.....  
Rue.....  
Localité.....

À VENDRE, cause départ  
éventuellement à louer au centre de la ville

MAISON

avec plusieurs petits appartements.  
Pourrait également servir comme atelier.  
Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre FG 2505 au bureau de L'Impartial

LUNA BAR cherche

BARMAID ou  
SOMMELIER (ÈRE)

Salaires assurés.  
Deux jours de congé par semaine.

Se présenter rue Daniel-JeanRichard 17  
2300 La Chaux-de-Fonds ou téléphoner  
au (039) 23 64 98.

A louer dès le 1er mars 1974

APPARTEMENT

DE 4 PIÈCES,  
tout confort, cuisine, hall, WC-bains,  
Coditel. Situé à l'ouest de la ville.  
Loyer mensuel Fr. 385.- + charges.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-  
Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

# JEUDI Notre grande exposition est ouverte le soir

## Pfister ameublements sa Bienne

1218/4



Bienne, Place du Marché-Neuf  
Tél. 032/42 28 62

**P** devant l'immeuble et à proximité

Essence gratuite / ou billet CFF bonifié pour tout achat dès Fr. 500.-

**La vie est si belle dans un intérieur confortable!**  
S'installer à neuf est un plaisir à tout âge! Notre exposition est une véritable mine de trouvailles et de bonnes idées pour embellir ou transformer votre intérieur. Meubles, tapis et rideaux, tout vous est offert dans un choix exceptionnel, aux prix les plus bas, indiqués nets sans la moindre équivoque. **Livraison à domicile y compris!** Avec la garantie et le service que seule la première maison d'ameublement de Bienne peut vous offrir:

**Réalisez vos rêves grâce à Pfister Ameublements!**

- Amateurs de tapis: Munissez-vous des mesures lors de votre passage chez nous.

*une aubaine!*

nos nouveaux taux d'obligations de caisse

**5 1/2 %** à 3 ans

**5 3/4 %** à 4 ans

**6 %** à 5 ans

**6 1/4 %** à 6 ans et +

**CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS**

A louer immédiatement ou pour date à convenir, à l'ouest de la ville

### LOCAUX COMMERCIAUX

pouvant convenir pour bureaux, magasin ou entrepôt, comprenant deux pièces de 4,70 x 4,20 m. et 5,20 x 7 m. WC. Très bon éclairage.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

À LOUER pour tout de suite ou date à convenir,

### JOLI STUDIO

avec cuisine et salle de bains à l'avenue Léopold-Robert 83.

Pour le 1er mai 1974,

### APPARTEMENT

de 4 pièces, tout confort, à l'avenue Léopold-Robert 83.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à l'Etude Francis Roulet, Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 17 83.

A vendre pour Fr. 95 000.- parc moderne de

### DECOLLETAGE D'APPAREILLAGE

complet, comprenant: 9 Bechler, machine à rouler des filets, machine circulaire pour travaux de reprise et accessoires. Propre clientèle avec commandes. Locaux disponibles.

E. Hostettler, Agence immobilière Bienne  
Tél. (032) 2 60 40, heures de bureau 7.30-9 h.

À LOUER à Saint-Imier pour date à convenir

### beau pignon de 3 pièces

Confort.

Ecrire sous chiffre 14 - 120091 à Publicitas Saint-Imier.

### Billets gagnants de la loterie Wiso 1974

1er lot: 461  
2e lot: 80  
3e lot: 531

Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot
5 60	175 106	345 148	515 108	685 52	855 112
15 43	185 137	355 10	525 89	695 22	865 156
25 190	195 179	365 44	535 127	705 123	875 147
35 139	205 197	375 97	545 119	715 188	885 69
45 70	215 46	385 26	555 24	725 185	895 19
55 113	225 187	395 168	565 196	735 175	905 76
65 195	235 54	405 72	575 17	745 114	915 18
75 111	245 59	415 184	585 165	755 21	925 90
85 95	255 38	425 154	595 9	765 149	935 88
95 51	265 202	435 30	605 68	775 140	945 150
105 115	275 37	445 85	615 49	785 117	955 199
115 56	285 144	455 34	625 15	795 130	965 11
125 200	295 109	465 47	635 124	805 6	975 48
135 169	305 198	475 55	645 132	815 12	985 189
145 20	315 122	485 36	655 125	825 183	995 167
155 45	325 181	495 74	665 98	835 191	
165 162	335 153	505 40	675 105	845 100	

Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot	Billet Lot
8 182	178 42	348 201	518 173	688 192	858 172
18 7	188 155	358 28	528 16	698 138	868 86
28 128	198 99	368 61	538 171	708 35	878 131
38 104	208 71	378 92	548 80	718 142	888 41
48 160	218 84	388 83	558 186	728 110	898 126
58 25	228 203	398 176	568 163	738 32	908 63
68 66	238 134	408 33	578 13	748 65	918 79
78 23	248 121	418 194	588 103	758 58	928 178
88 102	258 161	428 136	598 93	768 157	938 141
98 107	268 135	438 164	608 129	778 146	948 152
108 177	278 5	448 4	618 170	788 151	958 64
118 174	288 116	458 158	628 27	798 166	968 78
128 118	298 120	468 53	638 96	808 8	978 14
138 50	308 133	478 159	648 81	818 31	988 87
148 62	318 91	488 77	658 94	828 29	998 67
158 82	328 193	498 145	668 180	838 75	
168 57	338 143	508 39	678 73	848 101	

Le tirage a eu lieu le 3 février 1974.

Les lots peuvent être retirés chez Madame Aimée Leitenberg, Grenier 14, (Meubles Leitenberg) les mardis matins, jusqu'au 3 août 1974. Après cette date, les lots non retirés resteront propriété de la société.

Entre Genève et Lausanne

### Commerce de graines avec oisellerie

à remettre tout de suite, sans goodwill, pour raison d'âge. Chiffre d'affaires environ Fr. 500 000.- Bail huit ans.

Ecrire sous chiffre PQ 900198 à Publicitas, 1002 Lausanne.

### MACHINES À LAVER

100% automatiques neuves, légèrement griffées ou défranchies avec ou sans fixation à céder avec de gros rabais et garantie d'usine. Pose, installation et service après-vente assurés par nos soins. Occasions dès Fr. 300.-. Facilités de paiement.  
**MAGIC 021/27 84 10**  
Harpe 21, Lausanne

### Placement de fonds

Pour permettre un règlement d'indivision familial, quatre copropriétaires désirent

vendre magnifique

### TERRAIN A BÂTIR

étagé à l'entrée sud d'YVERDON, dans une situation de grand avenir. Bloc de 33 000 m2 classé en zone villas. Aménagements au gré du preneur, d'entente avec la Commune d'Yverdon. Parcelle en partie plantée de beaux vieux arbres. Prix au mètre carré très raisonnable.

Renseignements:

ÉTUDE DU NOTAIRE SERVIEN

Av. Haldimand 13, 1400 Yverdon, tél. (024) 23 11 65.

**Pas de publicité = pas de clientèle**

# L'USP s'est déplacée à Berne pour expliquer le gros appétit paysan: 30% d'augmentation!

— De notre correspondant à Berne, Denis BARRELET —

La politique suivie depuis des années par l'Union suisse des paysans favorise-t-elle les gros paysans au détriment des petits? Au contraire, a déclaré hier à Berne le directeur de l'USP, M. René Juri qui, entouré de ses proches conseillers, répondait aux questions de la presse parlementaire concernant la rétribution paritaire. L'USP a toujours mis l'accent sur une politique agricole différenciée et sur la nécessité de compléter les adaptations de prix par des mesures visant très particulièrement tel ou tel secteur défavorisé. Les « extrémistes » — comités de paysans et Union des producteurs suisses — en limitant leurs revendications aux prix, font bien davantage le jeu des riches.

Et nous voilà à nouveau plongés dans l'épineux dossier des revendications agricoles, qui n'est pas près de se fermer. On se trouve entre le dépôt de deux importantes pièces: la semaine dernière, Brougg a envoyé à M. Brugger ses doléances concernant le calcul de la rétribution paritaire. Fin février, Brougg présentera un catalogue d'adaptations de prix concrètes.

## Ce que gagnera un agriculteur

Une brochure éditée il y a quelques jours par la Division fédérale de l'agriculture indique le montant de la rétribution paritaire calculée selon la nouvelle réglementation arrêtée le 17 décembre 1973 par le Conseil fédéral. Elle se fonde sur les statistiques des ouvriers accidentés en 1972, corrigée en tenant compte d'un taux d'augmentation salarial de 10 pour cent par année. Ainsi, en 1974, la prétention salariale du chef d'exploitation se monte à 31.200 francs par année avec 300 jours de travail.

En considérant encore le travail accompli par la famille — en moyenne 50 journées de travail d'un collaborateur sans formation professionnelle, 100 journées fournies par la femme et 20 par des jeunes gens, si l'on se réfère à la comptabilité des exploitations de plaine — il faut ajouter une somme de 10.450 francs. La rétribution paritaire d'une famille travaillant 470 jours par année s'élève ainsi à 41.650 francs, sans compter le montant des intérêts servis sur le capital en propre investi dans l'exploitation.

## POURQUOI CETTE INTRANSIGEANCE?

Dans sa requête d'il y a quelques jours, l'Union suisse des paysans critiquait quatre points du mode de calcul de la rétribution paritaire: les in-

térêts servis sur le capital en propre investi dans l'exploitation; le montant des amortissements et la formation de réserves; le nombre des jours de travail entrant en ligne de compte pour le calcul; le montant du supplément pour le chef d'exploitation. En décembre dernier, le Conseil fédéral avait apporté des correctifs permettant de relever cette rétribution de 5 pour cent. L'USP réclame 15 pour cent supplémentaires, ceux que lui a refusés le Conseil fédéral. Elle les demande d'un coup et ne veut rien savoir d'une augmentation par tranches, s'estimant « provoquée » par le peu de compréhension témoignée par le gouvernement.

Il convient de préciser ici une chose: si l'on ne touche pas au calcul de la rétribution paritaire, cela ne veut pas dire que la prétention paysanne ne bouge pas. Par le mode de calcul arrêté, elle s'augmente automatiquement des adaptations au coût de la vie et des augmentations réelles que touche l'ouvrier. Toute augmentation supplémentaire décidée par le Conseil fédéral est une augmentation du gain réel. C'est donc un accroissement du gain réel de 20 pour cent que réclament les paysans, augmentation que les salariés sont loin d'avoir reçue. Alors pourquoi cette intransigeance? Pour rattraper le retard accumulé ces dernières années par la faute d'un mode de calcul insuffisant, répondent les dirigeants paysans.

D'ailleurs disent-ils, le revenu paritaire est loin d'être atteint par toutes les exploitations. Seuls 15 à 25 pour cent des agriculteurs touchent un revenu supérieur, soit 12.000 à 20.000 exploitations, sises pour la plupart dans les régions de plaine.

## UN PEU EXCESSIF

En plus des modifications apportées à la rétribution paritaire, le Conseil fédéral a consenti en décembre une adaptation au renchérissement pour 1974 de 10 pour cent. Une adaptation anticipée, tenant compte du fait que l'augmentation du coût de la vie est plus sensible dans l'agriculture qu'ailleurs.

En résumé, l'USP, non contente des 15 pour cent d'augmentation obtenus

en décembre (5 pour cent de gain réel, 10 pour cent de renchérissement) exige encore une augmentation de gain réel de 15 pour cent. Ce qui fait que, si le Conseil fédéral donnait suite à cette requête, les paysans se verraient accorder en quelques mois 30 pour cent d'augmentation. Cela paraît tout de même un peu excessif, en pleine période d'inflation. A trop vouloir tendre l'arc... Les gens de Brougg répondent par une explication, une assurance et une menace.

L'explication: la situation financière de l'agriculture n'est pas satisfaisante. Elle s'est dégradée, comparativement au reste de l'économie. Voyez l'exode rural! (Mais est-ce un bon argument? Les conditions salariales sont loin d'être l'unique explication de ce phénomène. A-t-on utilisé toutes les formules de coopération possibles pour rendre le travail agricole plus attractif?)

L'assurance: l'USP n'a jamais refusé le dialogue avec les partenaires sociaux. Aujourd'hui encore, elle est prête à renoncer à des revendications dans la mesure où elle peut avoir l'assurance que les prix se stabiliseront. Car l'agriculture est intéressée à l'arrêt de l'inflation. Sans cette dernière, ses conditions de vie auraient pu s'améliorer ces dernières années, grâce à l'augmentation de la productivité.

La menace: les dirigeants de l'USP ont toujours désapprouvé les actions illégales entreprises par des groupes dissidents. Ils estiment qu'avec de bons arguments, on obtient une meilleure audience auprès des autorités. Mais ils reconnaissent que la situation actuelle est très tendue. Si les décisions du Conseil fédéral sont insuffisantes, alors il faudrait envisager d'entrer dans l'opposition.

Ah! qu'il fait mal dans la chair l'aiguillon de l'Union des producteurs suisses!

## Progression du trafic aérien

# Plus de 5 millions de passagers pour Swissair

En 1973, l'offre de Swissair a atteint 1.651.569.000 tonnes-kilomètres, soit 11 pour cent de plus qu'en 1972. Ses lignes couvrent un réseau de 226.949 kilomètres. La demande s'est accrue de 17 pour cent pour s'élever à 868.465.000 tonnes - kilomètres. Le coefficient moyen de chargement s'est amélioré de 49,8 à 52,7 pour cent.

Le trafic des passagers a augmenté de 17 pour cent; le taux d'occupation des places a progressé de 52,9 à 55,5 pour cent. Swissair a transporté 5.218.000 passagers sur un total de 66.691 vols (en 1972, 4.646.000 passagers). Le trafic de fret s'est accru de 20 pour cent, et celui de la poste de 10 pour cent par rapport aux chiffres de l'année précédente, indique un communiqué de Swissair.

La hausse de trafic la plus importante a été enregistrée sur les lignes de l'Extrême-Orient. Dans le secteur de l'Afrique, la demande a suivi avec peine l'augmentation de l'offre due à l'introduction du DC-10. Sur les lignes de l'Atlantique-Nord, le trafic a progressé considérablement, malgré la crise du dollar; cette tendance à la hausse se poursuit depuis plus de vingt ans. Malgré les perturbations du trafic en Europe pendant de nombreux mois, provoquées par des grèves des contrôleurs du trafic aérien, la demande a atteint les chiffres prévus. Les résultats ont été satisfaisants également sur les lignes du Moyen-Orient. Dans le secteur de l'Atlantique-Sud, la hausse a ralenti sa progression, en raison de la situation économique de différents pays du continent sud-américain. (ats)

# Prospections douteuses pour des maisons de tolérance en Suisse

## Plainte américaine contre une société ouest-allemande

La Commission de vérification des opérations boursières de Washington a déposé une plainte contre une société ouest-allemande, qui chercherait des investisseurs américains pour des maisons de tolérance en Suisse, en Belgique, en Italie et aux Pays-Bas.

Selon la commission, près de 150 Américains auraient investi un total de 10.000 dollars sur la promesse qu'ils doubleraient leur investissement tous les dix mois par des bénéfices exempts d'impôts.

La société visée est la Globus Anlage-Vermittlungsgesellschaft de Hambourg, ainsi que deux personnes, Hans-Wolff Piper et Monica Knippel.

Dans sa plainte, la commission pré-

cise que la société a placé des annonces dans les grands journaux américains demandant des bailleurs de fonds sans préciser la destination exacte des investissements. La commission se soucie peu de l'aspect moral de l'affaire, mais surtout du fait que les lois américaines sur les investissements (qui imposent notamment une déclaration auprès de la commission) ne sont pas respectées.

Non seulement l'opération n'a pas été déclarée aux Etats-Unis, mais, selon la commission, la société allemande fait de fausses promesses en déclarant qu'elle versera un intérêt de 10 pour cent par mois, que les bénéfices seront exempts d'impôts. (ap)

## Transports CFF pendant l'année 1973

# Moins de voyageurs, plus de marchandises

En 1973, les CFF ont transporté 223,9 millions de voyageurs, ce qui dénote une diminution de 0,2 pour cent par rapport à l'année précédente. La baisse des ventes d'abonnements de parcours a été compensée par une amélioration dans les autres secteurs; en particulier, le nombre des voyageurs isolés s'est accru en novembre et décembre. Les prestations de transport se sont élevées à 8402 millions de voyageurs-kilomètres (+ 1,2 pour cent. Compte tenu des transports de bagages et d'automobiles, les recettes se sont chiffrées par 748,6 millions de francs (+ 3,7 pour cent).

Avec 47,64 millions de tonnes, le trafic marchandises a atteint un nouveau record et son taux de croissance a passé de 1,5 pour cent (1972) à 3,4 pour cent. Les envois en rapport avec le commerce extérieur et les transports intérieurs, en hausse de 3,8 pour cent, ont représenté 35,92 millions de tonnes, alors que le transit s'empli-

fiait de 1,9 pour cent pour s'inscrire à 11,35 millions de tonnes.

L'année 1973 a été caractérisée par la stagnation des envois de matériaux de construction et par la constante régression des expéditions de détail. En dépit de la capacité d'absorption toujours insuffisante des chemins de fer italiens de l'Etat, il a été possible d'accroître le transit nord-sud, tandis que le transit sud-nord marquait un fléchissement. Les recettes totales, en hausse de 10,4 pour cent, se sont inscrites à 1265,1 millions de francs, à la faveur de l'augmentation du tonnage et des adaptations tarifaires.

## PRODUITS ET CHARGES

Les produits d'exploitation qui englobent les recettes de trafic et 343,8 millions de francs de recettes accessoires, se sont montés à 2357,5 millions de francs (plus 167,9 million de francs ou plus 7,7 pour cent).

Quant aux charges d'exploitation, el-

les ont atteint approximativement 2017,1 millions de francs (plus 11,6 pour cent). Les frais de personnel entrent pour une large part dans les 210 millions de dépenses supplémentaires.

## DÉFICIT

Cela étant, l'excédent d'exploitation de 1973 sera vraisemblablement de 340,4 millions de francs, contre 382,5 millions un an plus tôt. Il ne représente cependant pas un bénéfice net, car il sert encore à couvrir les charges annuelles spécifiées au compte des profits et pertes (amortissements, frais de capitaux, versements complémentaires à la Caisse de pension et de secours, allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes, etc.). Or elles dépassent l'excédent disponible, si bien que les comptes de 1973 se solderont par un déficit. (ats)

# D'un bout à l'autre du pays

## NYON: VOL A MAIN ARMÉE DANS UNE BANQUE

Hier après-midi, vers 16 h. 30, un vol à main armée a été commis à l'agence du Crédit foncier vaudois, à Nyon. L'agresseur, le visage masqué, a sauté sur la banquette et, en menaçant l'employée avec un pistolet, il s'est fait remettre une somme d'environ 30.000 francs. Puis il a pris la fuite à bord d'une voiture qui était parquée à proximité de la banque.

## SAINTE-CROIX: DES ENFANTS PROVOQUENT UN INCENDIE

Un incendie a éclaté lundi en fin d'après-midi dans un immeuble près de Sainte-Croix, comprenant deux logements et un atelier de menuiserie. Le feu a pris dans une chambre d'enfant aménagée dans les combles et s'est rapidement propagé à la toiture et aux autres pièces de l'étage. Les dommages atteignent plusieurs dizaines de milliers de francs. L'enquête a permis d'établir hier que le sinistre avait été provoqué par deux enfants de sept et quatre ans, qui jouaient avec des allumettes dans un logement en transformation. (ats)

## UN ÉVADÉ DE THORBERG ARRÊTÉ A NICE

Un repris de justice de nationalité turque, évadé le 11 janvier avec deux co-détenus de la maison d'arrêt de Thorberg, canton de Berne, et recherché par Interpol, a été appréhendé lundi dans un bar de Nice. Le malfaiteur, Gökham Temiz, âgé de 20 ans, était muni de faux papiers d'identité. Il n'a opposé aucune résistance aux policiers français venus l'arrêter. Gökham Temiz qui, au moment de son évadement, purgeait une peine de 5 ans de réclusion pour attaque à main armée, a été incarcéré à la maison d'arrêt de Nice, à la disposition de la justice suisse.

## THURGOVIE: CHAT NE VA PLUS...

Les chats sont trop nombreux dans le canton de Thurgovie. En vue de réduire leur effectif, la Société protectrice des animaux du canton organise une campagne jusqu'en automne: les propriétaires de chats sont invités à faire castrer gratuitement leurs protégés. Les frais de l'opération — 20 francs pour le matou, 50 francs pour une chatte — sont supportés par les sections de la Société protectrice des animaux.

## SAUVAGE AGRESSION A GENÈVE

Alors qu'elle regagnait son domicile, dans le quartier des Pâquis, à Genève, une passante a été attaquée, mardi vers 0 h. 30, par un inconnu qui lui a porté plusieurs coups, à la poitrine et aux épaules, à l'aide d'un instrument tranchant, peut-être un couteau-rasoir. La passante parvint à se dégager, mais son agresseur la rattrapa, lacéra ses vêtements et lui asséna de nouveaux coups. Devant les cris poussés par sa victime, l'agresseur prit la fuite sans rien lui dérober. Une vingtaine de coupures ont été dénombrées sur le corps de la passante qui a été soignée à l'Hôpital cantonal, avant de déposer plainte contre son agresseur, activement recherché.

## MORT TRAGIQUE D'UN VALAISAN

Seul à bord de sa voiture au cours du week-end, un automobiliste du Bouveret M. François Michel, 31 ans, roulait sur un tronçon de route traversant une forêt dans la région des Evouettes-Monthey au bord d'un précipice. Le malheureux perdit le contrôle de sa machine et bascula dans le vide. Il a été découvert sans vie. Le défunt était marié et père de deux enfants. (ats)

# M. Prix et l'indexation des loyers

Le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices rappelle que les baux à loyer comportant une clause d'indexation et prévoyant la facturation séparée des frais de chauffage ne doivent pas être majorés en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation, mais uniquement dans la mesure de l'augmentation annuelle de la série établie sans tenir compte de l'essence et de l'huile de chauffage. On sait que cette augmentation annuelle est actuellement de 7,4

pour cent, indique un communiqué du service d'information « Lutte contre la surchauffe ».

Lorsque le bail prévoit l'indexation mais non la facturation séparée des frais de chauffage, une majoration de loyer basée sur l'augmentation totale de l'indice peut aussi être abusive, par exemple en cas d'utilisation d'autres combustibles que l'huile de chauffage extra-légère. Le bureau du préposé s'occupera de tels cas conjointement avec les autres offices compétents. (ats)

## L'offrande du Jeune fédéral

La campagne de solidarité du Jeune fédéral 1973, menée en Suisse romande en faveur de l'école Lisanga (Collège Pestalozzi) à Kinshasa (Zaire), a rapporté 484.500 francs. Cette somme, en augmentation de 160.000 francs par rapport au résultat de 1972, a été remise par l'Entraide protestante, de la part de la population, des autorités et des Eglises de Romandie.

L'augmentation s'explique par la participation nouvelle de l'Eglise réformée du canton de Berne. Les résultats se répartissent ainsi: Jura - Berne 154.100 francs; Genève 70.900 francs; Neuchâtel 98.000 francs; Valais 35.500 francs; Vaud 126.600 francs.

Les projets retenus pour le Jeune fédéral de 1974 concernent la formation professionnelle de jeunes gens en Inde, en Indochine et au Cameroun. Ils seront exécutés par Swissaid, l'Action de carême, l'Entraide protestante suisse, et Helvetas. (ats)

## En quelques lignes

LUCERNE. — La Police cantonale lucernoise a appréhendé hier le mystérieux « tireur fantôme » des CFF, recherché depuis des années. L'identité du malfaiteur, qui a été arrêté à Lucerne, ne sera publiée que jeudi.

ZURICH. — Le service de la santé du canton de Zurich a récemment recommandé aux communes de limiter autant que possible la réclame pour l'alcool et le tabac, et quelques communes ont rapidement réagi de manière positive à cette recommandation, rapporte le secrétariat anticoolique suisse.

DAVOS. — L'archevêque Camara s'est rendu à Davos, où il participera à la rencontre européenne d'industriels spécialistes du management.

BERNE. — Les autorités judiciaires américaines ont demandé aux autorités suisses d'apporter leur aide en vue de retrouver la trace de deux millions de dollars, qui auraient été transférés illégalement à l'étranger.

# Valais Vers une refonte du système fiscal

D'importants changements vont survenir au cours des prochains mois dans tout le système fiscal valaisan. Hier matin, en effet, les députés ont abordé l'objet majeur de cette session de février: la révision de la loi cantonale des finances.

Il était question un instant de renvoyer à une session extraordinaire cet examen, mais la proposition de renvoi soutenue finalement par les socialistes et les sociaux indépendants fut repoussée à une large majorité.

Toute la séance fut consacrée à l'entrée en matière d'une révision qui va littéralement bouleverser l'imposition des Valaisans dès 1975 sans doute. La révision touche plusieurs fronts: lutte contre la progression à froid, augmentation des déductions sociales pour tous les contribuables, perception généralisée de l'impôt à la source pour les salariés, réforme du système de l'imposition des gains immobiliers, renforcement de la péréquation intercommunale et augmentation de l'impôt sur les véhicules à moteur. Les députés ne se sont pas encore prononcés sur l'entrée en matière. Ce vote aura lieu aujourd'hui. (ats)

L'IMPARTIAL  
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES  
Direction générale: Willy Gessler  
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo  
Rédaction - Administr.: La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14 - Tél. 039/21 11 35 - Télex 35 251  
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

# INFORMATIONS ET DÉPÊCHES INTERNATIONALES

La Chine nationaliste axe tout sur les exportations

## Taiwan: une économie en plein essor

— Par R. ELEGANT —

L'économie florissante de Taiwan fait étrangement penser à un bourdon. D'aspect, elle est à ce point mal bâtie qu'elle en est presque grotesque. Et selon toutes les règles conventionnelles, elle n'aurait jamais dû parvenir à prendre son envol.

Et pourtant l'économie de cette île aux mains des Nationalistes chinois est d'une efficacité remarquable et parfois même surprenante. Plus encore, elle est arrivée, tel le bourdon, à décoller pour s'élever à des hauteurs vertigineuses.

Même sans tenir compte de sa situation politique hautement complexe, Taiwan est unique en son genre. Elle constitue, on le sait, le principal obstacle au rapprochement entre Pékin et Washington, Pékin réclamant la souveraineté de l'île et exigeant que les Etats-Unis rompent tout lien diplomatique avec Taïpei. Et le gouvernement de la République nationaliste de Chine a déjà perdu presque tous les contacts officiels qu'il avait avec d'autres nations qui se sont rapprochées de la République populaire de Chine.

Et pourtant, l'économie est sortie indemne du déclin diplomatique et politique du gouvernement de Taiwan. Plus encore, l'économie interne du pays et son commerce international ont connu un essor sans précédent depuis 1971, époque à laquelle les problèmes diplomatiques de l'île ont pris une ampleur inquiétante. Le produit national brut a connu un taux d'accroissement annuel « réel » (déduction faite de l'inflation) de 11 %, tandis que le commerce a augmenté de 50 % par an.

Alors qu'en 1972, le commerce portait sur 5600 millions de dollars, ce chiffre était passé à 7500 en 1973 et les prédictions pour 74 font état du chiffre astronomique de 12.000 millions de dollars, la balance commerciale étant déficitaire. Par comparaison, le commerce de la République populaire de Chine qui compte 800 millions d'habitants (contre 15 millions pour Taiwan) n'a été que de 6500 millions de dollars en 1973.

« Une économie orientée vers l'exportation comme est la nôtre, explique le ministre des finances, K. T. Li, est des plus inusitées. Nous en bénéficions grandement, mais nous sommes également extrêmement vulnérables à toute modification apportée au système commercial mondial, comme l'inflation générale actuelle, la crise monétaire internationale, et, aujourd'hui, les réductions pétrolières. Mais nous ne pourrions trouver de solutions qu'au fur et à mesure des développements ».

### PROCESSUS RAPIDE

Comme le reconnaît avec fierté K. T. Li, la prospérité actuelle de Taiwan

est solidement assise sur l'aide américaine importante qu'elle a reçue entre 1950 et 1965 (1.500 millions de dollars au total) et qui lui a permis de passer rapidement du sous-développement à un stade de développement économique parmi les plus rapides qui soient.

A première vue, les raisons de cet essor foudroyant sont des plus simples. Une importante fraction de tout ce que la Chine comptait comme éminents hommes d'affaires s'est trouvée regroupée sur cette petite île, d'où il est résulté une concentration de talents extraordinaire. La réforme agraire a obtenu des résultats meilleurs que partout ailleurs, ne serait-ce que parce que les Nationalistes avaient à partager une terre qui ne leur appartenait pas.

Quant à l'industrie on pourrait dire qu'elle a connu un essor trop remarquable. Un 15% seulement de la population de l'île est employé dans l'agriculture, un pourcentage qui est faible dans cette région du monde. Et tandis que le mouvement des campagnes vers les villes s'accroît, les campagnes souffrent d'une grave pénurie de main-d'œuvre à l'époque des récoltes.

En conséquence de quoi, Taiwan est aujourd'hui contrainte d'importer de grandes quantités de céréales, bien que sa production de riz soit amplement suffisante pour couvrir ses besoins.

A l'origine, certaines industries comme le plastique, le textile et l'alimentation, avaient bénéficié de salaires relativement faibles. Cela est encore le cas aujourd'hui dans les branches de l'électronique, de l'aluminium et de la construction navale où les salaires sont bien inférieurs à ceux qui sont pratiqués au Japon et à Hong Kong. Mais l'ère des bas salaires prend rapidement fin, et cette année, l'inflation de près de 15 % a provoqué de substantielles hausses de salaires.

Taiwan envisage d'investir à l'étranger une partie de ses réserves de devises que l'on évalue à 1.800 millions de dollars. Par ce procédé, le gouvernement espère à la fois tirer parti de la main-d'œuvre à bon marché que l'on peut encore trouver dans d'autres régions asiatiques et s'assurer des approvisionnements réguliers en pièces d'équipement pour ses propres usines.

Sans aucun doute, l'expansion et le commerce de Taiwan sont tous deux menacés par la pénurie pétrolière et la réduction de la production arabe. L'énergie de l'île dépend à 85 % du pétrole, le reste étant produit à partir de centrales hydro-électriques.

L'Arabie Saoudite, qui est le principal fournisseur pétrolier de Taiwan, a accepté de ne pas réduire ses approvisionnements, mais le Koweït, qui entre

pour 35 % dans les importations pétrolières de Taiwan, a ordonné une diminution de 25 % de l'ensemble de sa production. Cela pourrait provoquer une diminution de 10 à 15 % dans les approvisionnements pétroliers que Taiwan reçoit de ce pays, soit une perte de 3 % pour l'ensemble des ressources énergétiques de la Chine nationaliste.

### INQUIÉTUDE

Mais malgré la faiblesse de cette perte, des hommes aussi clairvoyants que le ministre Li sont inquiets. Il va leur falloir trouver de nouvelles sources énergétiques pour alimenter une économie en expansion constante, et les possibilités d'accroissement de la production nationale de charbon, de gaz naturel et d'électricité sont limitées. Par ailleurs, les industries du plastique et du caoutchouc dépendent étroitement des importations de dérivés « intermédiaires » du pétrole que Taiwan ne peut produire en quantités suffisantes.

La Chine nationaliste va donc devoir augmenter ses installations de raffinage et de traitement du pétrole. De fait, c'est l'ensemble de l'infrastructure de l'île, négligée lors de l'expansion vertigineuse de la superstructure, qui doit être créée. Or qui va financer ces vastes projets ? Après une baisse spectaculaire en 1971, en raison de la situation politique instable, les investissements étrangers ont repris. Les Etats-Unis, le Japon et les Chinois d'outre-mer comptent parmi les principaux investisseurs. Toutefois, en 1973, les investissements étrangers n'ont pas dépassé 200 millions de dollars.

Il faudra donc prendre le reste dans l'accumulation nationale du capital. Mais en dernière analyse, tout dépendra de la conjoncture commerciale mondiale. Comme le souligne Li, Taiwan est extrêmement vulnérable aux fluctuations de l'économie mondiale. Une grave récession à l'étranger risque d'avoir de profondes répercussions sur le taux de l'expansion. Les Etats-Unis à eux seuls étaient déficitaires pour 707 millions de dollars dans leur commerce avec Taiwan en 1972. Taiwan s'efforce à présent de résorber ce déséquilibre. Pour cela, il lui faudra abaisser ses barrières douanières qui sont parmi les plus élevées du monde et autoriser plus largement l'importation de produits jusque-là interdits.

Certains économistes conservateurs hésitent encore à abandonner progressivement le système du protectionnisme. Mais des hommes comme Li font remarquer que des balances commerciales trop fortement excédentaires pourraient à long terme se retourner contre Taiwan. (afp)

Entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande

## Réconciliation aux antipodes

Les relations peu cordiales qu'entretenaient l'Australie et la Nouvelle-Zélande de part et d'autre de la mer de Tasmanie ont fait place à un nouveau climat: on ne peut pas encore parler d'une idylle entre les deux pays, mais ils commencent timidement à se faire la cour.

Tant sur le plan économique que politique, les gouvernements de Canberra et de Wellington se rendent compte, pour la première fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, qu'il est dans l'intérêt de chacun d'avoir des relations plus étroites avec l'autre.

« Il n'y a pas de nation dont les objectifs et les façons de voir soient plus proches des nôtres que l'Australie », a déclaré le premier ministre néo-zélandais Norman Kirk, peu après avoir accédé au pouvoir. S'ils marchent la main dans la main, nos deux pays pourront se rapprocher bien davantage de leur but commun qu'ils ne pourraient le faire isolément.

L'une des premières initiatives de Kirk lorsque le succès travailliste aux dernières élections le porta à la tête du gouvernement, fut d'inviter son collègue australien Gough Whitlam à venir à Wellington.

« Kirk a franchement dominé les réunions entre les deux hommes », devait-on constater par la suite dans les meilleurs diplomatiques. « Whitlam a dû se borner à l'écouter, et il est rentré chez lui assez déconfit. »

L'un des principaux résultats des consultations entre les deux chefs de gouvernement travaillistes ne se fit pas attendre: ils dénoncèrent ensemble les essais nucléaires français dans le Pacifique Sud.

Les Néo-Zélandais ont toujours eu tendance à considérer leurs voisins Australiens comme des individus bruyants et mal élevés, dignes descendants des bagnards qui furent les premiers habitants de l'ancienne colonie britannique, et manquant déplorablement de respect pour sa gracieuse majesté la reine Elisabeth. Sans le proclamer publiquement, ils se considéraient comme supérieurs à leurs voisins, parce que leur législation sociale, fondée sur une économie agricole florissante, était plus équitable et plus efficace, parce qu'ils avaient réduit le racisme à son expression la plus rudimentaire et que leur progressisme ne se feignait d'aucune extravagance. Mais les Néo-Zélandais, qui ne sont quand même pas des saints, s'enorgueillissaient sans doute, plus encore de l'excellence de leurs chevaux de course et de leur équipe de rugby nationale, les « All-Blacks ».

Quant aux Australiens, ils ne cachaient pas qu'ils tenaient la Nouvelle-Zélande pour une quantité négligeable. « Les habitants sont gentils mais il ne

viendrait à l'idée de personne de les prendre au sérieux. Notre pays est plus grand, plus riche, plus cosmopolite, plus vivant. En outre, nous buvons plus de bière qu'eux » — c'est ainsi que l'on pourrait résumer leur attitude à l'égard de la nation voisine.

Cette rivalité qui n'était pas dépourvue d'humour et à laquelle correspond assez bien celle qui oppose Los Angeles à San Francisco, s'étendait même au domaine du commerce. Il y a plusieurs années, l'Australie avait interdit les importations de pommes de terre néo-zélandaises, les Néo-Zélandais devaient répondre en prohibant aux fruits citriques australiens l'entrée sur leur territoire.

Mais, malgré ces récriminations traditionnelles et réciproques, les bonnes relations entre les deux voisins de la cinquième partie du Monde sont plus que jamais indispensables à leur bien-être et à leur progrès. Depuis qu'ils ont adopté l'un et l'autre une administration travailliste, ils cherchent à s'emanciper de la tutelle de Londres et de Washington et à s'inscrire dans un alignement nouveau des pays du Pacifique et du Sud-Est Asiatique. (afp)

## Amour et visa



Cette jeune Anglaise est allée suivre un cours de russe à Moscou, où elle tomba amoureuse d'un homme du pays, qu'elle épousa. De retour à Londres, elle se réjouit fort de l'y accueillir. Mais les Soviétiques refusèrent le visa. Persévérante, Angela s'installa jour et nuit devant l'ambassade d'URSS à Londres et finit par réussir. Triomphante, elle brandit ici la lettre confirmant l'accord du visa demandé. (photo ast)

Le feuilleton illustré des enfants

# Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN

MERCI, MAIS NOUS VENONS DE LA TERMINER.

AH BON ? VOICI CELLE DE LA SEMAINE DERNIERE.

OH, CETTE VILAINE MARCHE!

REGARDE PETZI, COMME C'ÉTAIT BIEN LAVÉ.

BIEN LAVÉ ET PARFAITEMENT ESSUYÉ!

# BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 4 février				B = Cours du 5 février			
NEUCHÂTEL		ZÜRICH		ZÜRICH		ZÜRICH	
Cr. Fonc. Neu.	740 d 760	U.B.S.	4000 3940	Sulzer nom.	3200 3175		
La Neuchâtel.	360 d 360 d	Crédit Suisse	3450 3390	Sulzer b. part.	470 470		
Cortailod	3000 2900 d	B.P.S.	2150 2100	Schindler port.	2050 2070		
Dubied	700 d 730 d	Bally	900 920	Schindler nom.	305 d 310 d		
LAUSANNE							
Bque Cant. Vd.	1155 1160	Electrowatt	3310 3310				
Cdit Fonc. Vd.	920 920	Holderbk port.	468 452				
Cossonay	1975 1950 d	Holderbk nom.	425 415				
Chaux & Cim.	735 d 745	Interfood «A»	975 d 975 d				
Innovation	340 330 d	Interfood «B»	5400 5400 d				
La Suisse	3400 d 3400 d	Juvena hold.	2240 2250				
GENÈVE							
Grand Passage	500 480 d	Motor Colomb.	1550 1555 d				
Naville	815 825	Italo-Suisse	222 218				
Physique port.	340 300 d	Réassurances	2330 2360				
Fin. Parisbas	113 116	Winterth. port.	1860 1850				
Montedison	3.85 3.80	Winterth. nom.	1310 1300				
Olivetti priv.	6.60 6.65	Zurich accid.	6700 6700				
Zyma	2025 2000 d	Aar et Tessin	850 850				
ZÜRICH							
(Actions suisses)							
Swissair port.	557 545	Brown Bov. «A»	1255 1230				
Swissair nom.	540 530	Saurer	1455 1455				
BALE							
(Actions suisses)							
Roche jce	130000 127000	Fischer port.	1010 970				
Roche 1/10	13000 12725	Fischer nom.	188 185 d				
S.B.S.	3575 3500	Jelmoli	1140 1130				
Ciba-Geigy p.	1810 1745	Hero	4300 4250				
Ciba-Geigy n.	985 905	Landis & Gyr	1320 1300				
Ciba-Geigy b. p.	1385 1320	Lonza	900 1850 d				
Girard-Perreg.	725 d 725 d	Globus port.	3900 3335e				
Portland	2700 2700	Nestlé port.	3880 3850				
Sandoz port.	4800 4675	Nestlé nom.	2190 2170				
Sandoz nom.	3000 2890	Alusuisse port.	1950 1940				
Sandoz b. p.	4300 d 4275 d	Alusuisse nom.	810 800				
Von Roll	1135 d 1130 d						
NEW YORK							
Ind. Dow Jones							
	A	B					
Industries	821,50	820,64					
Transports	181,02	181,72					
Services publics	92,38	92,16					
Vol. (milliers)	14.390	12.820					
Billets de banque étrangers							
Dollars USA	3.12	3.27					
Livres sterling	7.—	7.50					
Marks allem.	115.—	120.—					
Francs français	61.50	65.50					
Francs belges	7.30	7.90					
Lires italiennes	-40 1/2	-44 1/2					
Florins holland.	109.50	114.50					
Schillings autr.	15.70	16.20					
Pesetas	5.20	5.60					
Prix de l'or							
Lingot (kg. fin)	14400.—	14850.—					
Vreneli	140.—	160.—					
Napoléon	120.—	140.—					
Souverain	130.—	155.—					
Double Eagle	660.—	720.—					
FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS							
UBS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES							
Cours hors bourse							
Dem. en Fr. s. Offre en Fr. s.							
AMCA	45	46					
BOND-INVEST	79	80					
CANAC	135	137					
DENAC	79	80					
ESPAC	287	289					
EURIT	124	126					
FONSA	102 1/2	104 1/2					
FRANCIT	86	87					
GERMAC	101	102					
GLOBINVEST	77	76					
HELVETINVEST	96	96 1/2					
ITAC	160	162					
PACIFIC-INVEST	79	80					
ROMETAC-INVEST	445	449					
SAFIT	365	369					
SIMA	170 1/2	173 1/2					
FONDS SBS							
UNIV. BOND SEL.	92.25	95.—					
UNIV. FUND	104.—	107.17					
SWISSVALOR	240.—	243.—					
JAPAN PORTOFOLIO	347.50	365.50					
FONDS DE LA BANQUE POPULAIRE SUISSE							
Automation	104,0	105,0					
Eurac.	331,0	332,0					
Intermobil	89,5	90,0					
INDICE BOURSIER SBS							
Dem. Offre							
Pharma	198,0	199,0					
Siat	1305,0	—					
Siat 63	1175,0	—					
Poly-Bond	—	83,8					
INDICE BOURSIER SBS							
4 févr. 5 févr.							
Industrie	347,9	342,0					
Finance et ass.	321,2	316,5					
Indice général	338,4	332,9					

# LOTO

# UNION CHORALE

Cercle  
Catholique  
Jeudi  
7 février  
20 h. 15

2 CARTONS  
LES QUINES DE LA  
CHORALE!  
Abonnement à Fr. 16.—  
pour tout le match  
2 cartes = 3e gratuite

## COURS DE HATHA - YOGA et de RESPIRATION-RELAXATION INTEGRAL YOGA

Dir. M. et Mme A. R. HUG, prof.  
dip. et agréés par la Féd. suisse  
de Yoga.

Renseignements : les jeudis de 15  
à 21 h., à l'Institut, 11, rue du  
Collège, (1er étage), ou téléphoner  
au secrétariat à Lausanne (021)  
29 58 31. Documentation égale-  
ment chez CÉRÈS-DIÉTÉTIQUE,  
29, Av. Ld-Robert, tél. 23 35 94 et  
MAGNIN-SANTÉ, 76, Av. Ld-  
Robert, tél. 23 62 02.

### OFFRES D'EMPLOIS

Internat dépendant du Départe-  
ment de l'instruction publique de  
l'Etat de Genève  
(20 enfants) cherche

## personne aimant cuisiner

sachant travailler seule, aimant la  
vie en communauté.

Place sûre, équipe dynamique,  
vacances scolaires.

La Rochette, 1261 Longirod (VD)  
Tél. (022) 68 11 41.

## personnel féminin

habile et consciencieux est cherché  
pour travaux propres, par  
T Y P O F F S E T  
Imprimerie de COOP  
Rue du Parc 105  
Tél. (039) 23 20 38

CAFÉ - RESTAURANT  
DE LA PLACE  
Neuve 6  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 50 41

cherche

## sommelier (ère)

Bon gain assuré; vie de famille.  
Congés: 1 1/2 jour par semaine  
selon entente.



## SOUS LE SIGNE DES MESURES D'ECONOMIE

### EXTRAIT DE LA MINILOGIE, CHAPITRE SEIZIEME

Dans le chapitre 16 de la  
célèbre Miniologie, nous lisons  
ce qui suit:

Si les voitures ont quelque  
peu perdu de leur prestige en  
tant que symbole de standing et  
si l'inflation rogne toujours plus  
notre franc les automobilistes ne  
doivent cependant pas se casser  
la tête. Ils en ont en effet besoin

pour réfléchir à ce qu'il convient  
de faire.

Prévoyants, les construc-  
teurs de la Mini ont depuis long-  
temps pensé pour eux. Un bon  
conseil ne coûte donc plus si  
cher. Vous obtenez en effet une  
Mini déjà pour fr. 6400.— (y com-  
pris le plaisir que vous y  
prendrez).

Le propriétaire de cette  
limousinette paie un impôt de  
circulation peu élevé, jouit d'un  
tarif d'assurance très avanta-  
geux, fait face à des dépenses

d'entretien vraiment minimes et  
bénéficie en outre d'avantages  
qui valent leur pesant d'or.

Songez aux nombreux em-  
placements de parc qui restent  
vides, parce qu'ils sont trop  
petits pour les grandes voitures.  
Et aux nombreuses possibilités  
de se faufiler dans le dense trafic  
urbain — un privilège qui appar-  
tient de plus aux petits véhicules.  
Même en ce qui concerne le  
confort, on ne trouve pas réduit à  
la portion congrue dans cette  
voiture longue de 3,05 m. Quant

au prestige, est-il besoin de l'ab-  
diquer puisqu'on ne le mesure  
pas, le mètre à la main.

Une chance donc que les  
astucieux constructeurs de la  
Mini n'aient pas restreint le  
choix de ces voitures si raison-  
nables. Et que, sous le signe des  
mesures d'économie, on puisse  
opter pour tel ou tel des six  
modèles différents de la Mini.

Les automobilistes qui,  
aujourd'hui encore, tiennent à  
faire des économies, savent  
donc comment procéder.



Mini 850 6400.— Mini 1000 6950.— Mini Clubman 7400.— Mini 1275 GT 8880.— Mini Innocenti Cooper 11450.— Mini Clubman Combi 8300.—

Importateur:  
British Leyland Switzerland, 8048 Zurich,  
tél. 01/629090

# Mini

Aux grandes, on préfère les  
petites.



176, rue du Nord  
2300  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 70 77

CHERCHE

## FRAISEUR

habile et capable de travailler indépendamment.  
Date d'entrée immédiate ou à convenir.  
Horaire libre.

Prendre rendez-vous par téléphone.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ  
DES GARDE-TEMPS S.A. **SGT**

Hôpital ultra-moderne de 80 lits, situé à 10 km. de  
Vevey-Montreux, et à proximité d'une station de ski,  
engage pour entrée tout de suite ou à convenir :

## LABORANTINES DIPLOMÉES

Conditions de travail et de salaire très intéressantes.  
Logement à disposition.

Faire offres avec documents usuels, à la Direction de  
l'Hôpital Monney de district, 1618 Châtel-St-Denis,  
tél. (021) 56 79 41.

On s'abonne en tout temps à L'IMPARTIAL

MAISON SUISSE cherche

## 3 représentants (es) débutants (es)

qui seraient formés, afin de compléter son équipe de  
vente.

- Fixe
- Frais
- Commission
- Formation gratuite selon les dernières méthodes  
éprouvées
- Soutien constant dans la vente
- Voiture à disposition.

Pour fixer entrevue, tél. (032) 3 54 52, de 14 à 17 h.

Nous cherchons pour notre SERVICE DE LA BOURSE

## EMPLOYÉ (E)

ayant si possible des connaissances dans ce secteur ; une mise au courant par nos soins peut être envisagée,

pour notre SERVICE COMMERCIAL

## EMPLOYÉ (E)

de formation correspondante ou ayant déjà travaillé dans un bureau.

Postes bien rétribués, caisse de retraite ou fonds de prévoyance, semaine de 5 jours, horaire variable.



Union de Banques Suisses

Offres au chef du personnel, tél. (039) 23 67 55  
Avenue Léopold-Robert 50  
2301 La Chaux-de-Fonds



vous offre la possibilité de vous spécialiser en devenant

## régleur de machines

pour un groupe d'automates.

Nous vous mettrons au courant de manière systématique et complète. Cette activité comprend le réglage des automates, les travaux d'entretien et l'exécution de réparations simples.

Prière de faire offres ou de se présenter à :

FABRIQUE NATIONALE DE RESSORTS S. A.  
Rue de l'Etoile 21  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
ou de téléphoner pour prendre rendez-vous, tél. (039) 23 47 44.

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A.  
Département HÉLIO  
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

## PERSONNEL MASCULIN

consciencieux, désirant un emploi stable, pour des travaux soignés.

Formation en ateliers.

Avantages sociaux.

Se présenter rue Jardinière 149 a, ou téléphoner pour prendre rendez-vous (039) 23 34 45.



## Collaborateur technique

avec une formation en microtechnique, de préférence ingénieur technicien est recherché par

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES  
FABRIQUE B LE LOCLE

Nous confierons à ce collaborateur des travaux de :

- Mise au point et normalisation des plans de fabrication
- Gérance des dossiers techniques de la clientèle
- Rationalisation et automatisation dans le domaine de l'assemblage de nos produits.

Si l'activité décrite ci-dessus vous intéresse, nous vous prions de présenter votre postulation par écrit avec un bref curriculum vitae à la direction de la Fabrique, Concorde 29, 2400 Le Locle.

### ENTREPOT REGIONAL



La Chaux-de-Fonds

### AGRANDISSEMENT DE NOS LOCAUX NOUVELLE EXTENSION DE NOTRE RAYON D'ACTIVITÉ

Nous engageons pour entrée en fonction en mars, avril et mai 1974

### BOULANGERS

Semaine de 45 heures

### PÂTISSIERS

Locaux modernes et agréables

### AIDES-BOULANGERS

Bonne ambiance de travail

### MAGASINIERS

Salaires intéressants

### CHAUFFEURS POIDS-LOURDS

(horaire spécial)

Prestations sociales avancées

13e salaire progressif

Prendre rendez-vous au (039) 21 11 51 ou écrire à l'ENTREPOT RÉGIONAL COOP, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds.



Département Galvano-Industrielle  
Boulevard des Eplatures 59  
2304 La Chaux-de-Fonds

cherche pour tout de suite

## personnel féminin

consciencieux pour enfilage et visitage.

Possibilité de travailler également à temps partiel. Le transport du personnel est assuré par nos soins.

Nous vous donnerons volontiers des renseignements détaillés au No de tél. (039) 26 82 22.

### HUGUENIN ET FOLLETÊTE FABRIQUE DE VERRES DE MONTRE NEUCHÂTEL

cherche

## mécanicien de 1ère force

spécialisé dans le réglage des machines.

Nous désirons une personne pouvant assumer la responsabilité d'un atelier d'une trentaine d'ouvrières. Salaire élevé pour personne capable.

S'adresser à Huguenin & Folletête  
Portes-Rouges 163, Neuchâtel, tél. (038) 25 41 09.

Nous engageons pour date à convenir :

- 1 mécanicien sur autos
- 1 serviceman ou girl
- 1 manœuvre
- 1 aide-magasinier
- 1 aide de bureau temporaire

Semaine de 5 jours.

En plus d'un salaire intéressant et de prestations sociales, nous offrons : formation au poste de travail, si nécessaire, cours externe gratuit.

Les intéressés sont priés de se présenter au :  
GARAGE DU SEYON, à NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 16 28.

Un abonnement à « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'informations constant

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 1

## RUMER GODDEN LA BATAILLE DE LA VILLA FIORITA

ROMAN

Traduit de l'anglais par Catherine Grégoire  
Copyright by Editions Albin Michel, Paris  
et Cosmopress, Genève

### CHAPITRE PREMIER

Les haies d'aubépines odoriférantes de chaque côté des portes de la villa avaient les épines les plus longues et les plus acérées qu'ils aient jamais vues. Le haut portail était fait de barres de fer rapprochées les unes des autres. Apparemment, les gens n'étaient pas censés entrer. La villa était délibérément séparée du petit village qui s'éparpillait dans la montagne ; c'était plutôt un hameau qu'un village, il ne possédait qu'un hôtel, l'hôtel Lydia, en bas de la route, quelques maisons et quelques fermes, un terrain de camping près d'une oliveraie et une trattoria au bord du lac. Des panneaux, sur le portail annonçaient Attenti al cane, ce qui

ne signifiait rien pour Hugh et Caddie. « Qui aurait pu imaginer que cela voulait dire « Attention au chien ? » demanda plus tard Caddie. Proprietà Privata, ça, c'était clair : « Propriété privée ». Mais I contraventori saranno puniti ai termini di legge ? « Est-ce que cela pourrait signifier : « Défense d'entrer sous peine de poursuites » ? interrogea Caddie.

La villa était située sur le lac de Gardè, en Italie du Nord. « Mais peu importe où elle se trouvait », déclara Hugh par la suite. Elle aurait pu être n'importe où ; elle était simplement le lieu où deux forces adverses devaient se rencontrer, comme deux armées se heurtant sur un sol étranger pour se livrer bataille. « La bataille de la villa Fiorita », ainsi que l'appela plus tard Caddie, et toujours avec un sentiment de culpabilité.

Maintenant, en regardant entre les barreaux, ils pouvaient voir une oliveraie, des cyprès, on entrevoit des cascades de fleurs, chèvrefeuilles et glycines — ils en avaient vu des touffes tout au long de la route — et de petites roses jaunes grimpant à un cyprès. Ils pouvaient entendre des chants d'oiseaux monter de cette verdure fraîche, et, assourdi et lointain, le clapotis de l'eau. C'était un univers bien différent de la route blanche et brûlante qu'ils avaient suivie d'un pas pesant, constamment dépassés par des voitures si rapides que le vent et la poussière avaient fouetté leurs visages et les jambes de Caddie.

Hugh avait posé les valises qui lui avaient arraché les bras pendant tout le parcours, depuis l'arrêt d'autobus à Malcesine, mais Caddie portait toujours leurs imperméables dont les ceintures ballottaient, et le filet, flasque à présent, qui avait contenu les sandwiches, les oranges et une bouteille de limonade achetées à Victoria (Gare de Londres). Sur le portail, on lisait en lettres dorées : Villa Fiorita. Ils étaient arrivés, mais pouvaient-ils pousser ces lourds barreaux, passer devant ces pancartes et pénétrer dans cette zone interdite de verdure et d'ombre ? « Il le faut, puisque nous sommes venus jusqu'ici », déclara Caddie ; elle entrebâilla une des portes et se glissa dans le jardin. Elle avait l'impression d'entrer en fraude, mais Hugh l'avait suivie. Une fois à l'intérieur, il fut poussé par une curiosité qui, ces temps-ci, lui était devenue familière. Que s'attendait-il à voir ? Il n'en savait rien, mais l'espoir le fit se dresser sur la pointe des pieds.

En arrière des portes il nota un garage, aux murs de terre cuite. L'un d'eux était orné, sur toute sa largeur, d'une peinture de saint Christophe. Devant se trouvait une voiture, une Mercedes vert sombre, décapotable qui, semblait-il, venait d'être laissée là par un chauffeur. Ils la regardèrent avec autant de prudence que l'auraient fait deux chiens ; c'est tout juste s'ils ne la reniflèrent pas. La capote était baissée, une écharpe en soie blanche à fleurs mar-

ron était étalée sur la banquette. « L'écharpe de Mère ? » songea Caddie. Elle ne l'avait encore jamais vue. A côté se trouvait une paire de gants d'automobiliste. Était-ce à lui ? Ils remarquèrent tous les deux que la voiture était d'une propreté étincelante.

Un sentier traversait l'oliveraie, large bande d'herbe rude et vieille, et de vieux arbres aux troncs tordus, dont certains étaient recouverts de lichen, d'autres fendus à mi-hauteur, montrant un bois décoloré par la sécheresse ; leurs racines noueuses serpentaient dans l'herbe, mais chacun était couronné d'un feuillage qui, au gré du vent léger, était tantôt vert, tantôt argent. Des giroflées quarantaine poussaient aux alentours, violettes et blanches, retournées à l'état sauvage. D'un commun accord, Hugh et Caddie avaient quitté le sentier et marchaient silencieusement sur l'herbe ; pour entrer dans le jardin, un peu plus loin, il leur fallut bien reprendre le sentier aux dalles grossières et usées, mais là ils se trouvaient à l'ombre d'une haie. Sous le soleil vespéral, les cyprès taillés exhalaient un chaud parfum d'épices, et d'autres effluves montaient des quarantaines, une odeur qui s'accroissait lorsqu'ils entrèrent dans un jardin enclos de haies.

(A suivre)





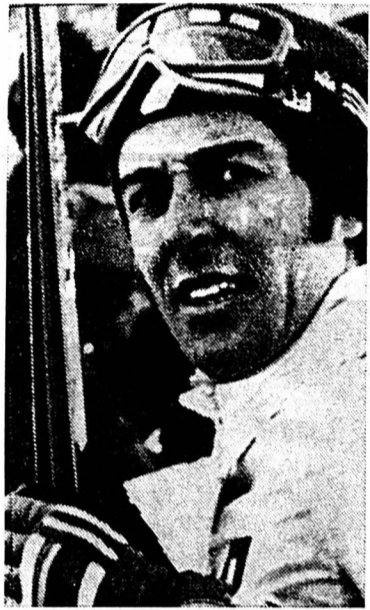
# Des regrets du Suisse Pargaetzi, classé cinquième

## Double des Italiens en géant

### seconde place à l'Autriche

#### Gustavo Thoeni a remporté son troisième titre mondial

### Le meilleur s'est imposé



Gustavo Thoeni.

C'était l'opinion générale à Saint-Moritz après le slalom géant qui a permis à l'Italien Gustavo Thoeni de compléter son palmarès, déjà riche de trois victoires en Coupe du monde, d'un titre de champion olympique et d'un titre de champion du monde. Styliste exceptionnel, ce qui ne l'empêche pas d'être au bénéfice d'une condition physique parfaite, Gustavo Thoeni a construit sa victoire dans la première manche, la plus difficile. Il a pu ensuite se contenter (toutes proportions gardées) de résister au retour de l'Autrichien Hansi Hinterseer, particulièrement brillant sur le second parcours.

Né le 28 février 1951 à Trafoi, dans la province de Bolzano, Gustavo Thoeni est un garçon athlétique bien que de taille moyenne (1 m. 72 pour 65 kg.). Son premier entraîneur ne fut autre que son père, Giorgio, qui était à la fois hôtelier et moniteur de ski à Trafoi. Bien que désireux de faire de son fils un champion, Giorgio Thoeni ne permit cependant pas à Gustavo de sacrifier ses études au sport. C'est après avoir mené à chef ses études dans une école de commerce que Gustavo Thoeni put se lancer dans la grande compétition.

Trois fois champion d'Italie chez les juniors en 1968, il a fait son entrée dans le « Cirque blanc » en 1969 en gagnant le slalom géant de la Coupe des pays alpins, à Val-d'Isère, épreuve dans laquelle il batit les meilleurs spécialistes du moment. Ce succès, obtenu en fin de saison, fut confirmé dès le début de la saison suivante, toujours à Val-d'Isère, où il s'imposa encore dans cette spécialité qui lui vaut maintenant son troisième titre mondial.

Depuis, ses victoires ne se comptent plus. Aux championnats du monde 1970, à Val Gardena, il n'avait toutefois pas répondu à l'attente de ses compatriotes, qui attendaient peut-être un peu trop de ce débutant. Mais il a largement fait oublier depuis cette déconvenue en gagnant notamment la Coupe du monde à trois reprises.

#### Répartition des médailles

	Or	Argent	Bronze
France	1	0	1
Italie	1	0	1
Allemagne	0	1	0
Autriche	0	1	0

### Deux descentes non-stop chez les dames

Les descendues ont eu la possibilité d'effectuer hier deux descentes non-stop. Sur la base des résultats enregistrés jusqu'ici cette saison et de ceux des deux descentes d'hier, l'équipe suisse a été formée de Marie-Thérèse Nadig, Bernadette Zurbriggen, Marianne Hefti et Rita Schneider. Germaine Michelet a été désignée comme « ouvreuse de piste ». Les meilleurs temps ont été réalisés par Annemarie Moser-Proell dans la première descente, et par Irmgard Lukasser dans la seconde.

Toujours aussi élégant, mais terriblement efficace, l'Italien Gustavo Thoeni a dominé le slalom géant des 23es championnats du monde de St-Moritz. En tête à l'issue de la première manche, il a fait preuve d'une certaine retenue dans la seconde. Mais son avance était suffisante pour que, néanmoins, il batte nettement l'Autrichien Hansi Hinterseer, auteur du meilleur temps sur le second parcours (à 92 centièmes). Champion olympique de la spécialité et champion du monde du combiné à Sapporo, Gustavo Thoeni, qui a retrouvé sa meilleure forme du moment, a ainsi récolté à St-Moritz son troisième titre mondial. Si l'on y ajoute ses trois succès en Coupe du monde, on en fait le plus titré des skieurs qui sont encore en compétition.

Comme prévu, ce slalom géant, disputé sur deux parcours très difficiles, a permis aux Italiens de faire une brillante démonstration d'ensemble. Au terme de la première manche, ils occupaient les trois premières places avec Gustavo Thoeni, Piero Gros et Helmut Schmalzl. Sur le second parcours, seul l'Autrichien Hansi Hinterseer parvint à faire mieux qu'eux, ce qui lui valut de monter de la sixième à la troisième place et de devancer ainsi tant Piero Gros que Helmut Schmalzl. Avec leurs quatre coureurs parmi les six premiers (Erwin Stricker a terminé sixième), les Transalpins ont cependant démontré qu'ils restaient bien les maîtres incontestés du slalom géant.



L'Autrichien Hinterseer a remporté la médaille d'argent.

## G. Thoeni, H. Hinterseer, P. Gros, tiercé logique



Le futur champion du monde Gustavo Thoeni fonce vers la victoire.

Le tiercé gagnant de ce championnat du monde est logique. On retrouve aux trois premières places trois des vainqueurs des épreuves de coupe du monde disputées en décembre et en janvier : Gustavo Thoeni s'était imposé à Adelboden, juste avant le début des joutes mondiales ; Hans Hinterseer avait remporté le premier « géant » de la saison, à Val-d'Isère ; tandis que Piero Gros avait gagné à Berchtesgaden et à Morzine. Le quatrième vainqueur de la saison en slalom géant, l'Autrichien Hubert Berchtold (Saalbach) n'avait pas été sélectionné.

Decevant, les Suisses ont sauvé l'honneur grâce au Grison Engelhard Pargaetzi (24 ans), qui a pris la cinquième place derrière les trois Italiens et Hinterseer. Pargaetzi a obtenu là le

meilleur résultat de sa carrière dans une épreuve disputée au plus haut niveau. Quatrième à l'issue de la première manche, il s'est malheureusement borné à tenter de conserver ce classement un peu inespéré pour lui. Sa prudence lui a fait perdre deux places et il en a regagné une par la suite en raison de la disqualification de David Zwilling. Les trois autres représentants helvétiques en lice ont amèrement déçu. Werner Mattle, tout de même médaillé de bronze à Sapporo, n'a pas justifié la confiance des sélectionneurs. Parti dans le premier groupe à la place de Tresch, il a échoué dès la première manche, après une douzaine de portes déjà. Edmund Bruggmann s'est lui aussi trouvé en difficultés dans la première manche, qu'il a terminée en vingt-

huitième position. Il fut moins chanceux sur le deuxième parcours, où il a fait une chute. Walter Tresch enfin, mécontent d'avoir dû céder à Werner Mattle sa place dans le premier groupe, fut décevant sur les deux parcours. A chaque fois, sa seule ambition fut de terminer. Il l'a fait mais sans jamais justifier sa sélection, une sélection qui risque d'ailleurs de susciter passablement de remous au sein de la délégation helvétique.

#### Résultats

1. Gustavo Thoeni (It) 3'07"92 (1'36"71 et 1'31"21) ; 2. Hans Hinterseer (Aut) 3'08"84 (1'38"47 et 1'30"37) ; 3. Piero

Gros (It) 3'08"91 (1'37"85 et 1'31"06) ; 4. Helmut Schmalzl (It) 3'10"37 ; 5. Engelhard Pargaetzi (Suisse) 3'11"58 (1'38"10 et 1'33"48) ; 6. Erwin Stricker (It) 3'11"59 ; 7. Josef Pechtl (Aut) 3'12"39 ; 8. Max Rieger (RFA) 3'12"51 ; 9. Ingemar Stenmark (Su) 3'13"51 ; 10. Franz Klammer (Aut) 3'13"89 ; 11. Sepp Heckelmüller (RFA) 3'13"91 ; 12. Andrej Bachleda (Pol) 3'15"00 ; 13. Wolfgang Junginger (RFA) 3'15"72 ; 14. Cary Adgate (EU) 3'15"75 ; 15. Claude Perrot (Fr) 3'17"29 ; 16. Jan Bachleda (Pol) 3'17"50 ; 17. Philippe Barroso (Fr) 3'18"21 ; 18. Greg Jones (EU) 3'18"37 ; 19. Dave Irwin (Ca) 3'18"49 ; 20. Walter Tresch (Suisse) 3'19"31 (1'41"65 et 1'37"66).

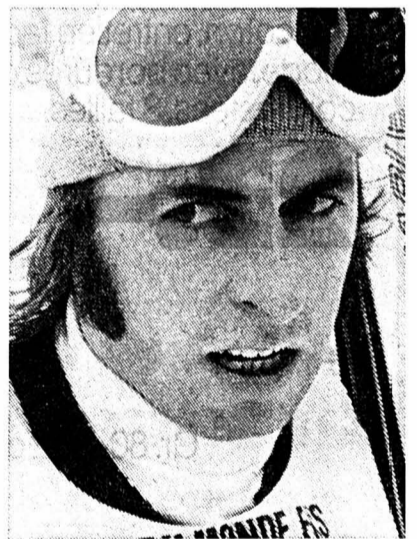
### Pargaetzi : « Une médaille était à ma portée »

A l'arrivée de ce slalom géant qu'il a finalement terminé à la cinquième place, le Grison Engelhard Pargaetzi se montrait particulièrement satisfait de se retrouver meilleur des Suisses mais il ne pouvait cacher certains regrets : « Au départ de la deuxième manche, je pensais qu'une médaille était à ma portée. Je voulais prendre des risques pour améliorer encore mon classement. Mais, inconsciemment, j'ai opté pour la prudence. J'ai beaucoup trop freiné durant tout le parcours pour pouvoir prétendre à une médaille de bronze. De toute façon, Gustavo Thoeni et Hinterseer n'étaient pas à ma portée ».

Parmi les autres participants suisses, les visages étaient plutôt sombres. Edmund Bruggmann, qui dispute sa dernière saison internationale, ne cachait pas sa déception : « Je m'attendais à beaucoup mieux de ces derniers championnats du monde que je dispute ». Walter Tresch n'était évidemment pas satisfait lui non plus : « En partant dans le second groupe, je n'avais plus aucune chance. J'ai perdu le moral après avoir dû céder ma place à Mattle ».

L'entraîneur Hans Jaeger résumait quant à lui l'impression générale : « Cette cinquième place d'Engelhard

Pargaetzi est somme toute assez conforme aux résultats que nous avons obtenus jusqu'ici. Il faut être réaliste : cette année, aucune médaille n'était à notre portée. Les Italiens sont actuellement tout simplement les plus forts ».



Engelhard Pargaetzi. (asl)

PETER

STUYVESANT

La cigarette officielle des Championnats du Monde de Ski 1974

...so much more to enjoy!

# Prix MIGROS

toujours plus appréciés

Des pyjamas  
douillets pour  
un sommeil  
réparateur



### Pyjama messieurs

Pur coton, entretien facile. En teintes mode, avec bordures de couleurs contrastées. 3 tailles.

**23.-**

### Pyjama dames

Pur coton Interlock, haut à impressions multicolores, pantalon uni. En divers dessins, couleurs et tailles.

**21.-**

Pyjama d'enfants  
comme pyjama dames.

Gr. 80-152 de **10<sup>50</sup>** à **16<sup>50</sup>**

## MARCHE MIGROS

et principaux libres-services

### DÉPANNAGES

#### DE CALORIFÈRES À MAZOUT

Toutes les marques, par personnel qualifié.

Important stock de pièces de rechange.

15 différents types de pompes disponibles, pour échange standard rapide.

Dépannages urgents également les samedis et dimanches.

#### SÉBASTIEN CHAPUIS S.A.

CHAUFFAGES CENTRAUX  
CALORIFÈRES

Girardet 45 - LE LOCLE  
Tél. (039) 31 14 62

Samedi et dimanche aussi :  
Tél. (039) 31 66 82 et 31 47 39.

### DAME

ou

### DEMOISELLE

Un travail propre et agréable est à votre disposition.

Horaire réduit aussi accepté.

Veillez vous adresser :

CENTRE FOURNITURES  
MANUFACTURES  
D'HORLOGERIE S.A.  
Promenade 2  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 41 72

À VENDRE À TRAMELAN

### maison locative

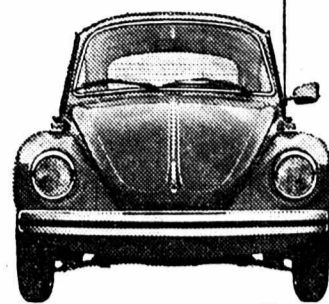
de 7 appartements,

dont un de 4 pièces et six de 3 pièces, chauffage combiné, douches, agencements, aisances.

Pour traiter : Fr. 200 000.—.

Pour visiter, téléphoner au (032) 91 94 96 ou 91 92 53.

## Plus que jamais d'actualité.



A présent qu'il s'agit d'économiser.  
A présent qu'il s'agit d'arriver à bon port.  
A présent qu'il s'agit de ne pas payer plus pour des suppléments aussi

agréables qu'utiles.

A présent qu'il s'agit de faire de la route à bon compte et non pas de l'esbroufe.



DD8/74.13f

SPORTING GARAGE J.-F. Stich, J.-Brandt 71, tél. 039/23 18 23, LA CHAUX-DE-FONDS — GARAGE J. INGLIN, Girardet 37, tél. 039/31 40 30, LE LOCLE — GARAGE DU JURA, W. Geiser, tél. 039/61 12 14, LA FERRIÈRE — GARAGE DE L'ERGUEL, A. Dalla Bona, tél. 039/41 34 77, VILLERET — GARAGE DU BÉMONT, P. Kröll, tél. 039/51 17 15, LE BÉMONT — GARAGE B. BEDERT, tél. 039/41 44 52, SONVILIER.

## OFFRES D'EMPLOIS

Les gardes Securitas  
sont des hommes sûrs.  
Ils sont conscients  
de leurs responsabilités.  
Et ils ont tous un travail  
intéressant:

«Je suis agriculteur. J'ai une petite exploitation. En été, j'ai beaucoup de travail. Mais en hiver, il y a bien moins à faire: Je vais donc travailler trois fois par semaine à Securitas. Je profite de la mauvaise saison pour avoir une activité qui me change de mes habitudes et qui m'assure un revenu intéressant. Je connais plusieurs agriculteurs qui font comme moi et qui sont très contents de cette solution.»



A Securitas,  
tout le monde fait bon accueil  
aux nouveaux venus. Vous aussi,  
vous trouverez chez nous une occupation  
sur mesure. Téléphonez-nous  
ou passez à nos bureaux.

**Securitas SA** 8, Prébarreau  
2004 Neuchâtel  
Téléphone 038 244525

Nous cherchons pour notre  
département comptabilité

### EMPLOYÉE DE BUREAU

parlant français et allemand.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (039) 26 97 60.

### HÔTEL CLUB

Rue du Parc 71

cherche pour son

### SOLARIUM

SOMMELIER ou SOMMELIÈRE

Se présenter ou téléphoner au 039 23 53 00.

On cherche pour tout de suite

### aide de ménage

S'adresser, rue du Parc 69, tél. (039) 22 68 06.

Je cherche pour le laboratoire

2 bouchers

et

1 aide-boucher

si possible avec permis de conduire A.

Places stables et bien rétribuées.

Samedi libre. Caisse de retraite, 13e mois, rabais sur marchandise, etc.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres à Frédy Schneider, boucherie - chevaline, Collège 25, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 22 21.

# Soirée mouvementée en championnat suisse de hockey Berne concède le match nul face à Genève Servette 4-4

## Le match Ambri-Piotta - La Chaux-de-Fonds arrêté

Ce sont là les deux faits marquants de cette vingt-cinquième journée du championnat suisse de ligue nationale A. Certes, on savait que les Bernois n'auraient pas la tâche facile devant les Genevois; mais de là à attendre un match nul sur la patinoire de l'Allmend, il y avait un grand pas... Au cours de cette soirée, les joueurs de la Ville fédérale ont fait preuve d'une excessive nervosité et ils étaient menés — à huit minutes de la fin — par 4-1! Si Berne s'est repris en fin de match, il n'a pas toutefois été en mesure d'obtenir mieux que le résultat nul, ceci devant 10.200 spectateurs consternés. Un point perdu qui pourrait peser lourd par la suite, et surtout nuire au moral de l'équipe avant le déplacement à Sierre, ce samedi...

Les Chaux-de-Fonnières, par contre, aborderont leur prochain match

aux Mélèzes avec une confiance accrue. Certes, ils étaient eux aussi tenus en échec au Tessin, hier soir, mais après un tiers-temps seulement... et les deux points restaient à leur portée. C'est donc avec la ferme volonté de conserver l'avantage (théorique) acquis sur Berne que les champions suisses attendent la venue de Kloten, samedi soir.

### Zurich relégué

A Kloten, Zurich s'est incliné et a perdu ainsi sa place en ligue supérieure. C'est là le juste reflet de la valeur du CP Zurich qui était bien, cette saison, le plus faible club de ligue A. Match passionnant à Langnau, où Sierre était mené à la marque par 4-1 au début du deuxième tiers-temps. Terrible réaction des Valaisans qui, en quatre minutes, ob-

tenaient l'égalisation puis, sur leur lancée, la victoire dans les dix dernières minutes.

Si la lutte est ainsi terminée en ce qui concerne la relégation, elle continue avec la même intensité pour l'obtention du titre. Les Chaux-de-Fonnières affronteront encore Kloten avant de se rendre à Berne, le 12 février (titre en jeu), puis deux jours plus tard — en cas d'acceptation de la Ligue suisse — ils se rendront à Ambri-Piotta! C'est éviter des frais de déplacement, mais aussi prendre un certain risque... Quant au dernier match de la saison, il se déroulera aux Mélèzes face à Langnau, le 16 février. Une date à retenir... même s'il ne faut pas « vendre la peau de l'ours... ».

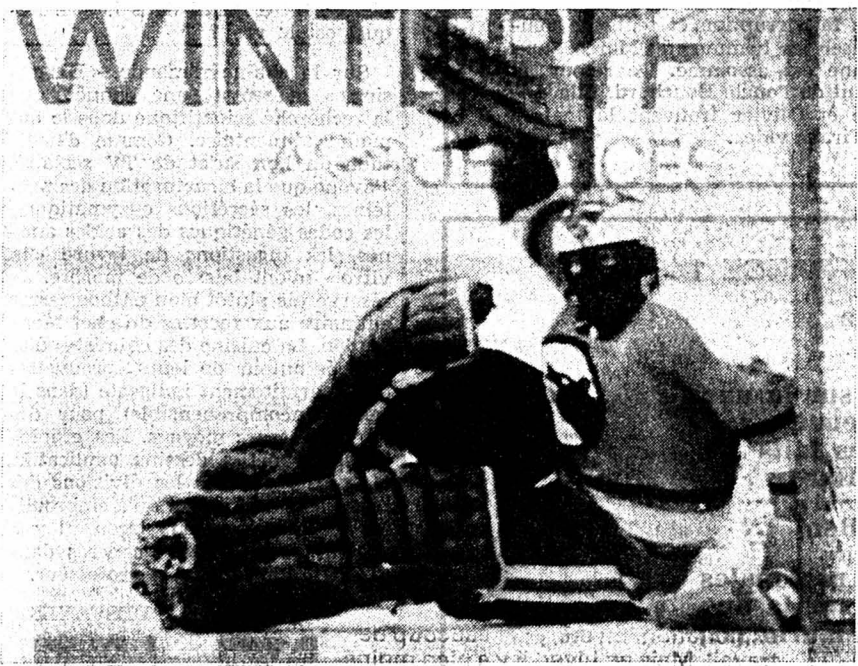
## Ambri-Piotta La Chaux-de-Fonds arrêté 1 à 1

La rencontre Ambri-Piotta - La Chaux-de-Fonds, après 20 minutes de jeu, soit après le 1er tiers-temps, a été arrêtée en raison des fortes chutes de neige. Le score était, à ce moment-là, de 1-1.

Après le renvoi du match, les dirigeants des équipes se sont mis d'accord pour rejouer le jeudi 14 février. Il devrait très certainement y avoir une confirmation de la Ligue suisse de hockey sur glace.

### Coupe des champions

Quart de finale, match retour: Ferencvaros Budapest - Tilburg Trappers, 6-5 (2-2, 1-1, 3-2); Tilburg est qualifié pour les demi-finales, sur le score total de 16-8.



Le gardien bernois a été battu quatre fois hier soir.

## Bienne et Neuchâtel vainqueurs en ligue B

Dans le tour de promotion, Bienne se bat avec « bec et ongles » afin de se maintenir à l'affût d'une défaillance du leader. Hier soir, les Seelandais ont triomphé à Arosa (!) par un net 8-2. C'est dire la valeur de la formation biennoise. Lugano est bien décidé à conserver sa place de leader et il l'a prouvé en s'imposant à Davos, tandis que Villars — troisième larron — « écrasait » Fribourg par 8-1. Succès de prestige de Lausanne sur Viège, car la course au titre est désormais dévolue aux outsiders Vil-

lars et Bienne, et au leader Lugano, grand favori...

Dans le groupe de relégation, Neuchâtel a signé une victoire à Morges, face à Forward. Mais ce succès logique n'a pas eu l'importance attendue, puisque Martigny (face à Fleurier) et Kusknacht (devant Bâle) se sont également imposés. L'écart demeure ainsi de quatre points entre les joueurs du chef-lieu et Kusknacht. C'est-à-dire que l'espoir de sauvetage a encore diminué...

A. W.

## Championnats suisses universitaires de hockey

### Les Neuchâtelois éliminés à Berne

Sur la patinoire de l'Allmend, à Berne, se sont déroulées récemment les éliminatoires des championnats suisses universitaires de hockey sur glace. — Résultats:

Université Fribourg - Université Berne 2-7, Université Neuchâtel - Université Fribourg 2-2, Université Berne - Université Neuchâtel 4-2. — CLASSEMENT: 1. Université Berne 2 matchs et 4 points (11-4); 2. Université Neuchâtel 2 matchs et 1 point (4-6); 3. Université Fribourg 2 matchs et 1 point (4-9).

Malgré l'absence de la plupart des universitaires évoluant en ligue nationale retenus par les clubs en raison de l'importance du championnat, les différentes rencontres ont été agréables à suivre. Le petit avantage que représentait pour l'équipe de la capitale l'apport de quelques réservistes des grandes formations comme Berne et Bienne, a été suffisant pour leur permettre de s'imposer.

Au cours de la dernière rencontre, les Neuchâtelois ont longtemps été en mesure d'inquiéter leur adversaire. Ce n'est que lorsque se fit sentir la fatigue due au manque de compétition de certains ou à l'accumulation des efforts nécessités par deux matchs successifs, que Berne marqua le quatrième but qui lui assurait la victoire.

Les universitaires bernois ont ainsi acquis le droit de disputer la finale suisse contre le vainqueur du

Groupe 2. — L'Université de Neuchâtel jouait dans la composition suivante: C. Borel; D. Roulet, J.-P. Debrot; G. Sandoz, L. Grosjean; J.-P. Messerli, E. Wehrli, J. Ribaux; W. Dayer, H.-H. Hochstrasser, P. Comte; M. Schaffter.

### Le Fuët - Bellelay et les finales

Le champion du groupe 9 de deuxième ligue, le HC Le Fuët Bellelay, disputera son premier match des finales le mardi 12 février à Berne-Bumpliz, contre le HC Lutzelflue.

Le match retour contre cette même formation aura lieu le mercredi 20 février (à 20 h. 30) à Bienne. D'autre part, le champion dispute ce soir à Berne (à 20 h. 30) son dernier match de championnat contre le relégué, Reuchenette. (rj)

### Moutier remporte le tournoi de Saint-Imier vétérans

L'équipe des vétérans du HC Moutier, une semaine après avoir remporté le tournoi de Moutier, a de nouveau gagné un tournoi à Saint-Imier, en battant Saint-Imier par 14-2 et Yverdon 6-4. Pour la deuxième place, Saint-Imier a battu de justesse Yverdon par 5-4. Les Prévôtois auront donc la garde, pour une année, du challenge P.-A. Fluckiger, qui a été mis pour la première fois en compétition. (kr)

## Nouvelles dates en championnat de ligue nationale

# Le FC La Chaux-de-Fonds à Saint-Gall en mars

## Derby neuchâtelois, à La Charrière, le 3 avril

Le comité de ligue nationale a fixé les nouvelles dates des matchs de championnat qui avaient dû être reportés l'automne dernier. En ligue nationale A, les rencontres CS Chênois - Chiasso, St-Gall - La Chaux-de-Fonds et Winterthur - Lugano auront lieu le 23 ou le 24 mars cependant que La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax et Grasshoppers - CS Chênois seront joués le 3 avril (mercredi).

### Autres modifications

En ligue nationale B, la journée prévue pour le 24 mars a été reportée aux 11 et 13 avril, exception faite pour le match Aarau - Vevey. Les matchs Bienne - Fribourg, Etoile Carouge - Mendrisiostar, Granges - Nordstern, Toessfeld - Martigny et Young Fellows - Wettingen pourront ainsi être disputés le 23 ou le 24 mars. Wettingen - Toessfeld a enfin été fixé au mercredi 13 mars déjà.

Les clubs suisses qui participeront aux compétitions internationales de fin de saison ont été désignés. Servette (tenant du trophée), Lausanne, Young Boys, et le mieux classé de Bâle, Saint-Gall et CS Chênois (après la treizième journée de championnat) prendront part à la Coupe des Alpes, dont les matchs auront lieu les 13, 20, 23 et 27 juillet (finale le 30 juillet).

Grasshoppers, Neuchâtel Xamax, Winterthur et le FC Zurich ont été inscrits dans la Coupe internationale, dont les matchs seront joués les 16 et 30 juin, ainsi que les 7, 14, 21 et 28 juillet.

### Des grillages à Lucerne

A la suite des incidents qui s'étaient produits lors du match Lucerne - Vevey du 16 décembre 1973, le comité de la Ligue nationale, sur proposition de sa Commission de discipline, a décidé ce qui suit:

Le FC Lucerne devra entourer le terrain principal du stade de l'Allmend d'une solide clôture d'au moins 2 m. 50 de hauteur. Le passage me-

Voir autres informations sportives en page 22

## Résultats de la soirée

### Ligue nationale A

Langnau - Sierre 5-7  
(2-1, 2-3, 1-3)

Patinoire de Langnau, 1500 spectateurs. — ARBITRES: MM. Weidmann et Ehrensperger. — BUTS: 7e Berger 1-0, 14e R. Mathieu 1-1, 19e Schenk 2-1, 24e Tschiemer 3-1, 25e P. Lehmann 4-1, 26e J.-J. Debons 4-2, 26e Zenhausern 4-3, 30e N. Mathieu 4-4, 41e F. Lehmann 5-4, 50e F. Wyssen 5-5, 57e Imhof 5-6, 60e N. Mathieu 5-7. — PENALITES: 2 X 2 min. contre chaque équipe. — Menés par 4-1 après 26 minutes de jeu, les Sierrois ont eu une réaction extrêmement violente qui leur a permis d'égaliser à 4-4 en l'espace de 4 minutes. Ce retour des Valaisans n'empêcha pas Langnau de reprendre l'avantage mais il ne parvint pas à le conserver. Le dernier but sierrois a été marqué alors que Langnau avait fait sortir son gardien.

Berne - Genève-Serv. 4-4  
(0-2, 1-1, 3-1)

Allmend, 10.200 spectateurs. — ARBITRES: MM. Berchten et Kubli. — BUTS: 5e Giroud 0-1, 15e Christoffel 0-2, 21e Kaufmann 1-2, 34e Friedrich 1-3, 52e Johner 1-4, 53e Cadieux 2-4, 54e Dellsperger 3-4, 58e Wittwer 4-4. — PENALITES: 1 X 2 min. contre Berne, 2 X 2 min. contre Genève Servette. Trop nerveux et jouant très mal, les Bernois ont été menés par 2-0 puis par 4-1. A ce moment, aucun des 10.200 spectateurs présents ne pensait à un possible renversement de situation. Le CP Berne a pourtant réussi à sauver un point. Mais ce fut avant tout grâce au fléchissement des Genevois dans la dernière partie de la rencontre.

Kloten - CP Zurich 5-4  
(3-1, 0-2, 2-1)

Patinoire de Kloten, 3100 spectateurs. — ARBITRES: MM. Hauri et Zimmermann. — BUTS: 6e Small 0-1, 6e Rufer 1-1, 11e Rufer 2-1, 18e Schlagenhaut 3-1, 24e Wehrli 3-2, 38e Eichholzer 3-3, 41e Friolet 4-3, 48e Keller 4-4, 48e J. Lott 5-4. — PENALITES: 4 X 2 min. contre Kloten, 5 X 2 min. contre Zurich. — Contrarié par la pluie, ce derby zurichois fut de qua-

lité médiocre. La victoire de Kloten est logique et elle condamne le CP Zurich à la relégation en ligue nationale B.

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. CP Berne	25	18	5	2	149-60	41
2. Chx-de-F.	24	19	2	3	159-67	40
3. Sierre	25	12	4	9	106-118	28
4. GE-Serv.	25	10	4	11	99-111	24
5. Ambri	24	9	3	12	99-109	21
6. Kloten	25	7	4	14	89-132	18
7. Langnau	25	7	3	15	73-112	17
8. CP Zurich	25	4	1	20	75-140	9

### Ligue nationale B

#### Tour de promotion

Arosa - Bienne 2-8 (1-3 1-3 0-2); Davos - Lugano 4-9 (2-2 1-5 1-2); Lausanne - Viège 8-5 (3-1 3-2 2-2); Villars - Fribourg 8-1 (3-1 2-0 3-0). Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	11	8	1	2	68-39	17
2. Villars	11	7	1	3	58-36	15
3. Bienne	11	6	2	3	53-36	14
4. Lausanne	11	6	0	5	49-45	12
5. Davos	11	6	0	5	48-49	12
6. Fribourg	11	4	0	7	42-63	8
7. Viège	11	2	2	7	52-73	6
8. Arosa	11	2	0	9	54-83	4

#### Tour de relégation

Martigny - Fleurier 4-0 (1-0 3-0 0-0); Thoune - Olten 2-2 (0-0 0-0 2-2); Kusknacht - Bâle 7-3 (3-2 1-1 3-0); Forward Morges - Neuchâtel 3-5 (1-2 0-1 2-2). — Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Olten	11	10	1	0	80-27	21
2. Fleurier	11	5	2	4	47-45	12
3. Forward	11	6	0	5	52-51	12
4. Bâle	11	5	1	5	58-56	11
5. Martigny	11	5	1	5	33-42	11
6. Kusknacht	11	5	0	6	39-48	10
7. Neuchâtel	11	3	0	8	34-51	6
8. Thoune	11	2	0	8	37-60	5

### Prochains matchs

LIGUE NATIONALE A (samedi): Zurich - Ambri-Piotta; Langnau - Genève Servette; Sierre - Berne; La Chaux-de-Fonds - Kloten.

LIGUE NATIONALE B (samedi): Viège - Bienne; Villars - Davos; Fribourg - Arosa; Lugano - Lausanne; Fleurier - Olten; Forward Morges - Kusknacht; Neuchâtel - Thoune; Bâle - Martigny.

## Dans les prés de La Jaluse Concours de jeunesse

organisé par le Ski-Club Le Locle sous le patronage de «L'Impartial-FAM»



Grâce à des dirigeants dévoués à la cause des jeunes, et malgré les conditions atmosphériques assez défavorables, la Commission technique de l'Organisation Jeunesse organise, pour la sixième fois, un concours scolaire.

### Où s'inscrire ?

Cette manifestation aura lieu — si les conditions le permettent — le dimanche 17 février 1974. Les inscriptions seront reçues UNIQUEMENT SUR CARTE POSTALE, à l'adresse de M. Damien Kneuss, Marais 12, 2400 Le Locle. Chaque participant

doit indiquer son nom, prénom, adresse exacte, sans oublier l'année de naissance.

### Les disciplines prévues

Jeunes gens, jeunes filles, n'oubliez pas d'indiquer la discipline ou les disciplines auxquelles vous désirez participer: fond - saut - slalom.

Ce concours est ouvert aux enfants — filles et garçons — nés en 1963, 1962, 1961, 1960, 1959, 1958.

Afin de couvrir les frais importants, il sera réclamé une modeste finance d'inscription.

IMPAR-TV IMPAR-TV

TVR

18.05 - 18.50 Tremplin. La surveillance des apprentissages.

A quinze ans, une grande partie des jeunes gens libérés de la scolarité obligatoire vont entreprendre un apprentissage.

Mais comment être certain que cette période permettra réellement aux apprentis d'acquiescer un savoir suffisant pour exercer le métier qu'ils ont choisi...

Dans leur reportage, Frank Pichard et Jean-François Nicod ont filmé un commissaire-visitateur genevois dans ses fonctions...

A Genève, le commissaire d'apprentissage est désigné par les associations professionnelles. Il s'agit toujours d'une personnalité ayant une grande expérience du métier et de la vie...

Le reportage, certes, montre un cas particulier, car le problème est

Sélection de mercredi

trop vaste pour être examiné globalement dans le cadre d'une seule émission.

20.30 - 22.25 Modesty Blaise. Un film de Joseph Losey.

En tournant « Modesty Blaise » en 1966, Joseph Losey réussit d'emblée à déconcerter nombre de ses admirateurs, surpris de voir « le maître » réaliser un film à la manière de James Bond.

Mais on peut être un artiste authentique et ne pas dédaigner pour autant, à l'occasion, le tournage d'un film plus orienté vers le délassément et l'humour.

Pour ne pas pousser l'analyse cinématographique trop loin, on peut se contenter de considérer « Modesty Blaise » comme un excellent morceau de cinéma...

Le thème : Le Sheik Abu Tahir ayant livré à l'Angleterre d'importantes concessions pétrolières, le gouvernement de Sa Majesté bri-



A la Télévision française, Ire chaîne, à 20 h.15, suite du feuilleton « L'illustre Maurin », avec A. Meffre. (Photo ORTF)

tannique décide de lui offrir en remerciement un somptueux cadeau : des diamants, il y en a pour la bagatelle de... cinquante millions de livres sterling!

le femme, mi-aventurière, mi-espionne...

TVF 2

15.15 - 16.05 Les Bannis. « Le vin lourd ».

Jemal David, ancien esclave devenu chasseur de primes, introduit Zayas, un bandit mexicain, chez le Sheriff Rayburn et découvre Earl Corey, ivre en prison.

19.45 - 20.00 Des Lauriers pour Lila.

Marco Saps apprend à Jacques Tirane ce que l'on attend de lui. La mission est bien sûr criminelle et dangereuse; Tirane, en raison de son passé au Guatemala, serait le seul à pouvoir l'exécuter.

Marco Saps n'est que l'exécutant en chef de ce plan. Il est dirigé de loin par un mystérieux patron qu'il ne connaît même pas.

Tandis que Marco Saps met ainsi Tirane au courant, une bande rivale fait irruption et tente de neutraliser les hommes de Marco Saps. Tirane est assommé. De retour au chenil de l'oncle Bouchard, Lila, Bidule et Olivier trouvent la maison de Tirane vide...

Point de vue

UN BON GARÇON ET UN MAUVAIS MAÎTRE

La journée d'hier aura été celle de Gustavo Thoeni. Gustavo Thoeni, impérial à Saint-Moritz, se battant dans son admirable style coulé à travers la soixantaine de portes du slalom géant.

Sur la chaîne romande, « Dimensions » présentait une enquête sur la recherche scientifique dans le domaine alimentaire. Comme d'habitude un bon sujet de TV scolaire.

Marguerite DESFAYES

INFORMATION RADIO

Le Concert de Genève

Ce soir à 20 h. 30

Premier programme

Ce soir, transmission directe du 9e concert d'abonnement donné au Victoria-Hall par l'Orchestre de la Suisse romande placé sous la direction de son chef Wolfgang Sawallisch avec, en soliste, la violoncelliste Sarah Nelsonva.

Le Concerto pour violoncelle de Saint-Saëns que présente Sarah Nelsonva a été achevé en 1873. Cette œuvre - remarque Marcel Sénéchaud - possède, à côté de la clarté et de l'élégance caractéristiques de son auteur, cette vertu rare d'être une sorte de perfection quant à l'adaptation de l'écriture aux possibilités et aux ressources du violoncelle.

Bohuslav Martinu, dont la quatrième symphonie mettra un point final à ce concert, est né en 1880. Décédé en 1959, il doit être considéré après Smetana, Dvorak et Janacek, comme un des très grands compositeurs tchèques. (sp)

Emission radioscolaire

LE MONDE PROPOSE

Comme au début de chaque mois, voici revenir l'émission d'actualités destinée aux élèves du degré supérieur. Cette demi-heure, on le sait, n'est pas consacrée à un inventaire complet des événements qui ont marqué l'actualité mondiale du mois écoulé.

Ces analyses et commentaires ne sont pas le fait du seul responsable de l'émission: il invite à s'y livrer des personnalités qui connaissent particulièrement le problème.

(Diffusion le mercredi 6 février, à 10 h, 15 sur le second programme et le vendredi 8 février, à 14 h. 15 sur le premier programme.)

SUISSE ROMANDE

- 16.45 (c) Taxibulle Pour les tout-petits. 17.05 (c) Le 5 à 6 des jeunes 17.55 (c) Présentation des programmes 18.00 (c) Téléjournal 18.05 (c) Tremplin La surveillance des apprentissages. 18.50 (c) Le Manège enchanté Le patinage artistique. Pour les petits. 18.55 (c) Les Enfants des autres 19e épisode. (Feuilleton). 19.15 (c) Un jour, une heure Emission d'actualités. 19.40 (c) Téléjournal 20.00 (c) Un jour, une heure 20.15 (c) Premières visions L'actualité cinématographique en Suisse romande. 20.30 (c) Modesty Blaise Un film de Joseph Losey. 22.25 (c) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.30 (c) La terre est ronde Programme pour les enfants de 7 à 9 ans. 18.10 Cours de formation pour adultes Anglais I (44). 18.40 (c) Fin de journée 18.50 (c) Téléjournal 19.00 (c) Ski alpin 19.30 (c) L'antenne 20.00 (c) Téléjournal 20.20 (c) Panorama Reportages et commentaires. 21.05 (c) Le Chef La Femme en Noir. Série policière avec Raymond Burr. 21.50 (c) Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 8.10 Télévision scolaire 18.00 Vroum As-tu lu ce livre? - Dessin animé - Le mouvement - Avec tes deux mains. 18.55 (c) Pop hot Avec Gary Wright. 19.30 (c) Téléjournal 19.45 Arguments Débats d'actualités. 20.45 (c) Téléjournal 21.00 (c) Le Journal d'un Maître Téléfilm de Vittorio De Seta. (1er épisode). 22.10 Education spéciale Une mère, un enfant. 22.55 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 16.15 (c) Téléjournal 16.20 (c) Le monde étrange des sons Les ultra-sons: technique et application. 17.05 (c) Pour les enfants 17.55 (c) Téléjournal 18.00 (c) Programmes régionaux 20.00 (c) Téléjournal 20.15 (c) Point chaud 21.00 (c) Variétés 22.00 (c) En bonne compagnie Avec Dietmar Schönherr. 23.00 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 16.20 (c) Jeux d'enfants 16.30 (c) Pour les petits 17.00 (c) Téléjournal 17.10 (c) Lassie Série pour les jeunes avec Robert Bray. 17.45 (c) Plaque tournante 18.25 (c) La Délégation policière Série de Carl Darrow. 19.00 (c) Téléjournal 19.30 (c) Téléports L'école et le sport - Panathinaïkos et le football européen. 20.15 (c) Magazine de la Deuxième Chaîne 21.00 (c) Téléjournal 21.15 (c) Léopold Lindtberg Une vie consacrée au théâtre. 22.00 (c) Aventures d'un Lecteur D'après Italo Calvino. 22.35 (c) Téléjournal

FRANCE 1

- 9.00 TV scolaire 12.30 Météo Variétés. 13.00 24 heures sur la une 16.20 Pour les jeunes 18.20 Au-delà des faits 18.40 Laurel et Hardy Le Paquet-Surprise. 18.50 Mon Ami Ben Le Grand Victor. 19.20 Actualités régionales 19.45 24 heures sur la une L'illustre Maurin (22) Feuilleton. 20.35 Magazine d'information 21.35 Pour le cinéma 22.35 24 heures dernière

FRANCE 2

- 14.30 (c) Aujourd'hui madame 15.15 (c) Les Bannis 6. Le Vin lourd. (Série). 19.00 (c) Des chiffres et des lettres Jeu, avec « Le compte est bon » et « Le mot le plus long ». 19.20 (c) Actualités régionales 19.44 (c) Des Lauriers pour Lila (9) Feuilleton. 20.00 (c) I.N.F. 2 20.35 (c) L'Enchantement Dramatique. 21.55 (c) Match sur la 2 22.50 (c) I.N.F. 2

FRANCE 3

- 18.35 (c) L'enfant et la fête 18.50 (c) Eléphant Boy (1) 19.20 (c) Actualités régionales 19.40 (c) La Grande Aventure de James Onedin 20.40 (c) Destins du siècle 21.30 (c) La France vue du ciel 21.55 (c) Journal Inter 3

IMPAR-RADIO

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. - 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 14.05 Réalités. Chemin faisant. 15.50 A tire-d'aile. 16.05 Feuilleton: Une Grand-Mère en Or massif (23). 16.15 Concert chez soi. 17.05 En questions. 17.55 Le fouquet. 18.00 Le journal du soir. Ski. Revue de la presse suisse alémanique. Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 74. 20.00 Disc-o-matic. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Les Concerts de Genève. L'Orchestre de la Suisse romande. 22.40 Club de nuit. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jazz-hot. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.40 Musique légère. 20.00 Informations. 20.05 La semaine

littéraire. 20.30 Playtime. 20.45 Vivre ensemble sur la planète. 21.00 Paroles... 22.00 Vive l'opérette. 22.30 Chasseurs de son. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. - 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Jeunes musiciens. 15.05 Musique champêtre. 16.05 Hits internationaux. 17.30 L'heure des enfants. 18.15 Folk et country. 18.50 Sport. Communiqués. 19.15 Actualités. 20.00 Radio-hit-parade. 20.30 Pour le 75e anniversaire d'Erich Kästner. 21.45 Parade instrumentale. 22.20 Revue de presse. 22.30 Music-box. 24.00-1.00 Hit-parades de France et d'Italie.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. - 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Disques. 13.10 Feuilleton. 13.25 Play-House Quartet. 13.40 Panorama musical. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Rapports 74. 16.35 Les grands

interprètes: Wilhelm Backhaus, piano. 17.15 Radio-jeunesse. 18.05 Poussière d'étoiles. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Panorama d'actualités. 20.45 Orchestres variés. 21.00 Rencontres. 22.05 La Côte des Barbares. 22.30 Orchestre Radiosa. 23.00 Actualités. 23.20-24.00 Nocturne musical.

JEUDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. - 6.00 Bonjour à tous! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15. M. V. 9.05 A votre service! 10.05 Coups de champagne. Ski. 11.05 M. V. 12.00 Le journal de midi. Ski. Midi-mystère.

2e programme

8.00 Informations et revue de la presse romande. 8.15 Des histoires suisses. 9.00

Portrait sans paroles. 10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Radioscolaire. Quelle Histoire! 10.45 Propos suisses sur l'Unesco. 11.00 Université radiophonique internationale. Ecouter la musique consciemment pour la comprendre (9). 11.30 L'art choral. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. - 6.05 Mélodies légères. 7.10 Auto-radio. 8.30 Piccadilly: nouvelles du monde anglo-saxon. 9.30 Disques demandés. 11.05 Musique légère. 12.00 Edi Bär et ses Pattes d'Ours.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. - 6.00 Disques. Concert matinal. 6.55 Les consolations. 7.05 Sport. 7.10 Musique variée. 8.30 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

IMPAR-RADIO



Judi 7 février 1974, à 20 h. 15, dans la grande salle de la Maison du Peuple

M. J. PILLET, journaliste à 24 HEURES décrira  
**LE PUTSCH FASCISTE DES GÉNÉRAUX CHILIENS**

Le POP, le Parti socialiste, l'Union ouvrière, les Partis communistes italien et espagnol, les colonies libres italiennes, l'ATEES, l'UFPP et le SCI.

appellent à la

**Solidarité avec les travailleurs chiliens**

**THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Vendredi 15 février, à 20 h. 30

L'ASSOCIATION POUR L'ART LYRIQUE

présente

**LE TROUVÈRE**

OPÉRA DE VERDI

avec LA SOCIÉTÉ D'ORCHESTRE DE BIENNE  
Direction musicale : JOST MEIER

CHŒUR DE LA SOCIÉTÉ D'ORCHESTRE  
DE BIENNE

L'OUVRAGE SERA CHANTÉ EN ITALIEN

avec

**CLAUDINE PERRET**

Jody Lasky, Ruth Haensli, Emiliano Rodriguez,  
Dimitar Mihov, Fred Stachel, Rolando Mion, etc.

Location : Tabatière du Théâtre, tél. (039) 22 53 53,  
dès jeudi 7 février pour les Amis du Théâtre et les  
groupements organisateurs et dès lundi 11 février  
pour le public.

Bientôt vous serez affamés de vacances !

Et nous, nous avons pris nos dispositions pour calmer votre appétit. Chez Marti, nous savons ce que vous devez aux plus beaux jours de l'année. Si vous préférez admirer les paysages depuis un car confortable et sortir de voiture devant votre hôtel, alors choisissez



**Marti Car 74** Si vous êtes impatients d'atteindre votre destination dans un lointain pays, alors choisissez

**Marti Avion 74** Les deux programmes sont sortis. Demandez-nous l'un ou l'autre - ou les deux. Riches en illustrations et remplis d'idées. Se prêtent admirablement à calmer votre première faim des vacances.



*À remplir et à envoyer à votre Agence de Voyages ou directement à l'adresse ci-dessous*

M. / Mme / Mlle \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
No postal \_\_\_\_\_ Domicile \_\_\_\_\_

*Veillez m'envoyer les programmes d'été Marti Car et Marti Avion 74*

**Marti**  
Agence de voyages Marti Avenue Léopold-Robert 84  
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 23 27 03

5 millions

d'amandiers en fleurs à

**MAJORQUE**

une merveille de la nature!  
il faut l'avoir vu pour y croire  
avec nous cette chance vous est enfin offerte!

une semaine de Frs 250.-

à Frs 415.-  
vols par avion Jet-Coronado au départ de Bâle, Zurich ou Genève. Pension complète et transferts inclus. Numéro de chambre confirmé pour chaque réservation. Piscine intérieure d'eau de mer chauffée à 30 degrés.

prochains départs:

24 février	au 3 mars
3 mars	au 10 mars
10 mars	au 17 mars

Prospectus à envoyer à:

Le spécialiste de Majorque  
**UNIVERSAL AIR TOURS**  
SUAC SA Steinenbachgässlein 34  
Bâle Tel. 061 / 221544

**Vos vacances à la COSTA BRAVA**

A louer studios - appartements - villas  
**PLAYA DE ARO**

**SAN ESTEBAN DE LA FOSCA**  
(Palamos)

**TORRE VALENTINA** (Calonge)

Documentation à Riviera - Logements,  
Case postale 83, 1800 Vevey, tél. (021) 51 88 16.

**OFFRES D'EMPLOIS**

ON CHERCHE

**GARÇON BOUCHER**

tout de suite ou à convenir.  
Bon salaire.

S'adresser : Boucherie Chalverat  
Avenue Charles-Naine 7  
Tél. (039) 26 80 26 ou 26 03 90.

**ATELIER DE GALVANOPLASTIE**

cherche

**PERSONNEL FEMININ**

pour travail propre et facile.  
Bien rétribué.

S'adresser à: FRANCIS JACOT  
Jardinière 111, tél. (039) 23 17 12  
2300 La Chaux-de-Fonds

Important commerce de fers et métaux cherche pour tout de suite ou à convenir

**chauffeur**

en possession du permis D.

Rayon : canton de Neuchâtel et Jura bernois.

HORAIRE RÉGULIER, semaine de 5 jours.

Place stable et bien rétribuée, caisse de retraite.

Etranger hors contingent conviendrait.

Faire offres ou se présenter chez:

A. & W. KAUFMANN & FILS  
P.-A. Kaufmann succ.  
2300 La Chaux-de-Fonds 2  
Marché 8-10 - Tél. (039) 23 10 56

**TÉLÉSKI LES BREULEUX**

PISTE EN PARFAITE CONDITION

EN FÉVRIER

Ouverture spéciale de l'installation pour les congés de sport  
TOUS LES JOURS DE 9 H. 30 À 17 H.

Renseignements : tél. (039) 54 16 21

A disposition : Buvette avec restauration

**OFFRES D'EMPLOIS**



NOUS ENGAGEONS pour notre département commercial

**DACTYLO**

de langue maternelle française ou allemande et ayant de très bonnes connaissances de l'autre langue.

Offres à adresser au service du personnel

**HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.**  
2400 LE LOCLE

Bellevue 32

Téléphone (039) 31 57 55

ON DEMANDE

**une sommelière**

pour tout de suite ou date à convenir.  
Horaire régulier

Restaurant «Le Britchon», Serre 68  
Tél. (039) 22 17 85.

**CARTES DE NAISSANCE**

en vente au bureau de l'Impartial



VILLE DE NEUCHÂTEL

Le titulaire actuel prenant sa retraite, le poste suivant est à repourvoir à la Direction des Finances :

**CAISSIER ET PREPOSE A LA TAXE SUR LES SPECTACLES**

Nous demandons :

- diplôme d'une école de commerce, certificat fédéral de capacité ou titre équivalent
- langue maternelle française, si possible connaissance d'une 2e langue nationale
- aptitudes pour le service de guichet, entretient, sens des relations humaines
- quelques années d'expérience dans le travail de bureau.

Nous offrons :

- un poste à responsabilités
- un travail varié et intéressant, comportant des contacts permanents avec le public.

Entrée en fonctions : en principe le 1er juin 1974.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats et d'une photographie, doivent être adressées jusqu'au 18 février 1974, à la Direction des Finances, Hôtel communal, qui fournira tous renseignements complémentaires (tél. 038/21 11 11 interne 230).

**A vendre**

- 1 machine à calculer (Précisa)
- 1 machine automatique à fraiser les carrés aux tiges de remontoirs (Strausak avec chargeur Wahli mod. 1970)
- 4 machines à fraiser les carrés (Petermann) dont 1 à fraiser 1, 2, 3, 4 plats (semi-automatiques)
- 2 machines (Meier) aux carrés
- 4 fraises métal dur (Diamétal) Ø 120 mm
- 1 enseigne réclame métallique (1 m. x 1 m. 50) représentant arbres de barillet et tiges de remontoirs.

A liquider jusqu'à la fin du mois.  
Tél. (032) 93 99 92.

À VENDRE :

**ACCORDEON ELECTRONIQUE**

à boutons, marque Farfisa-Transicord, en bon état Fr. 1000.-; pied pour accordéon à l'état de neuf Fr. 250.-, Chs-A. Gonseth, Charrière 73 b, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 43 07.

**FAVAG SA** Neuchâtel

cherche pour son bureau de construction

**CONSTRUCTEURS**

ayant une formation de base de constructeur, ouilleur ou mécanicien et désirant poursuivre une activité variée et intéressante en appliquant leurs connaissances et leurs expériences dans le domaine de la construction d'étampes, de moules et d'autres moyens de production et de fabrication.

Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements complémentaires en demandant le tél. interne No 224.

**DES MÉCANICIENS DE PRÉCISION**

pour différents postes :

- a) **au département de contrôle**  
pour le service de contrôle mécanique de pièces détachées et d'outillage.  
Activité variée et intéressante avec application du contrôle statistique dans la fabrication et utilisation de moyens modernes de contrôle.
- b) **au centre de production d'appareils électroniques**  
pour la fabrication de pièces spéciales destinées à des appareils électromécaniques et de prototypes servant à la distribution de l'heure.
- c) **au centre de production d'étampage et de découpage**  
appelé à diriger un groupe de personnes et à s'occuper du réglage d'un certain nombre de machines.  
Eventuellement formation par nos soins.

**UN MONTEUR D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS OU UN MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN**

pour son centre de montage d'appareils électromécaniques et électroniques pour un travail de montage, de réglage et de contrôle d'appareils électriques et électroniques servant à la distribution de l'heure.

Activité très variée et indépendante.

**UN RECTIFIEUR**

pour son département outillage centre de rectifiage. Travail pouvant convenir à un mécanicien de précision, à un mécanicien faiseur d'étampes ou un ouilleur qui pourrait être formé par nos soins dans le domaine du rectifiage et poursuivre ainsi une activité variée et intéressante.

Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements complémentaires en demandant le tél. interne No 338.

**HORAIRE MOBILE**

Offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter au service du personnel E tél. interne No 338.

**FAVAG S. A.**  
Monruz 34  
2000 NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 21 11 41



cherche pour entrée début avril ou mai

**SECRÉTAIRE**

allemand/français, sténodactylo, pour travaux de secrétariat de direction et télex. Connaissances de l'anglais ou de l'italien souhaitées mais non exigées.

Ambiance de travail agréable dans un bureau moderne.

Adresser votre offre à FNR, Fabrique Nationale de Ressorts S. A., Etoile 21, 2300 La Chaux-de-Fonds. tél. (039) 23 47 44.

**SAP SOCIÉTÉ D'APPRETAGÉ D'OR S.A.**

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

**mécanicien faiseur d'étampes**

pour entretien et construction de boîtes de montres

**étampeur or**

connaissant si possible balanciers à friction et presse hydrauliques

**jeune homme**

pour formation sur travaux d'étrépages et tréfilages

**dégrossisseur**

OU PERSONNE À FORMER sur travaux de laminages et découpages

Places stables et bien rémunérées.

Se présenter au bureau, rue de la Loge 5 a, tél. (039) 22 10 23 (jusqu'à 18 h. 15).



engage pour entrée immédiate ou époque à convenir :

**décoteurs et rhabilleurs**

pour travaux en atelier

**personnel féminin**

pour divers travaux variés : posage - emboîtage - remontage - contrôle - etc.

HORAIRE RÉDUIT selon entente

FORMATION ASSURÉE par nos soins.

Prière de faire offres ou de se présenter : Léopold-Robert 53, Immeuble Richemont ou de téléphoner pour prendre rendez-vous au (039) 23 74 74, interne 16.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. **SGT**

**MIGROS**

CHERCHE

pour sa succursale à TAVANNES

**vendeuse-caissière**

**vendeur-magasinier**

à responsabilité

pour sa succursale à SAINT-IMIER

**vendeuse-caissière**

- Nous offrons :
- Places stables
  - Semaine de 44 heures
  - Salaire intéressant
  - Nombreux avantages sociaux



Veillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

**SECRETARE**

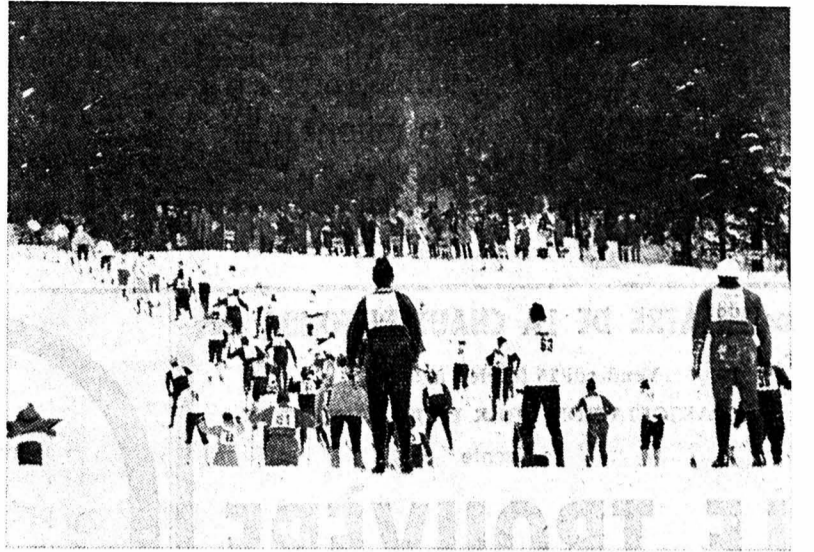
au courant de la comptabilité et de la correspondance est demandé(e) par bureau d'affaires de la place.

Travail indépendant. Ambiance agréable et avantages sociaux assurés.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre RD 2659 au bureau de L'Impartial.

**Ski d'Or, à Tête-de-Ran**

sous le patronage de « L'Impartial-FAM »



A deux semaines des courses du Ski d'Or, voici quelques indications sur la nouvelle structure de ces courses. Depuis cette année, toutes les disciplines seront dotées de challenges. Chacun accompagné d'une petite réplique, qui elle, restera propriété du gagnant. D'autre part, des plaquettes souvenirs seront distribuées en plus du dossard à chaque participant ayant franchi la ligne d'arrivée.

Pour toutes les épreuves, les distinctions et répartitions seront les suivantes : plaquette avec ski or, ski argent, ski bronze, ensuite ski métal jusqu'au dixième rang. Dès ce rang, plaquette simple jusqu'au dernier. Nouveauté 1974, et cela pour la première fois en Suisse romande :

**Relais populaire de 3 X 4 Km.**

Course ouverte à toute personne non licenciée. Cette épreuve permettant aux dames, messieurs, familles, etc., de former des équipes et de se mesurer sur trois boucles de 4 km. Ces trois catégories sont également dotées de challenges et plaquettes aux mêmes conditions que les autres courses.

Tout est mis en œuvre, pour que chaque participant y trouve plaisir et satisfaction. Prenez donc vos dispositions pour participer au SKI D'OR les 16 et 17 février prochains.

**Les courses en lignes**

Pour toutes les courses, départ en ligne, derrière l'Hôtel de Tête-de-Ran, selon indications.

**SAMEDI 16**

- 12.00 - 13.15 Remise des dossards catégories : O. J. - Ecoliers
- 12.00 - 14.15 Remise des dossards Relais 3 X 4 km. populaires
- 13.40 Départ des 2 km., catégorie 1962 - 63 et plus jeunes
- 13.50 Départ des 4 km., catégorie 1961 - 60
- 14.00 Départ des 6 km., catégorie 1959 - 58
- 14.45 Départ des 3 X 4 km. RELAIS catégorie populaire
- 16.15 Proclamation des résultats catégories O. J. et ecoliers
- 17.30 Proclamation des résultats des relais populaires à l'Hôtel de Tête-de-Ran

**DIMANCHE 17**

- 7.00 - 8.30 Remise des dossards toutes catégories
- 9.30 Départ des 10 et 30 km., toutes catégories, dans l'ordre Juniors - Licenciés (es) - Populaires
- 13.40 Fermeture des courses
- 16.30 Proclamation des résultats à l'Hôtel de Tête-de-Ran.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Maurice Villemain (038) 53 19 45 2208 Les Hauts-Geneveys  
Fernand Steiner (038) 53 21 26 2208 Les Hauts-Geneveys

**Boxe: Wajima conserve son titre mondial**

Douze mille Japonais ont assisté, au Metropolitan Gymnasium de Tokyo, à la victoire de leur compatriote Koichi Wajima face au Brésilien Miguel de Oliveira qui tentait de lui ravir son titre mondial des super-welters. Le pugiliste nippon, âgé de 30 ans, a toutefois dû se contenter d'une étroite victoire aux points en quinze rounds pour sauver sa couronne.

C'était la sixième fois depuis octo-

bre 1971 que Wajima mettait en jeu son titre. L'an dernier il avait dû partager l'enjeu avec son rival sud-américain (26 ans) mais n'en avait pas été détrôné pour autant. Les trois juges étaient japonais. Alors que l'arbitre respectait la parité (73-73 points), ses deux acolytes se prononçaient en faveur de Wajima par respectivement 73-70 et 74-71. Miguel de Oliveira a subi à cette occasion la première défaite de sa carrière.

**Foreman « boxeur de l'année 73 »**

L'Américain George Foreman, champion du monde des poids lourds, a été désigné « boxeur de l'année 1973 » par le magazine spécialisé « Ring » qui a publié par ailleurs ses classements pour les « meilleurs combats » et les « meilleurs rounds » de l'année écoulée.

Le puissant et sculptural Texan, qui figure en première place dans chacun de ces classements a, selon le « Ring », mérité ces distinctions en vertu de sa victoire éclair et surprise sur Joe Frazier par k. o. au 2e round le 22 février 1973 à Kingstaon (Jamaïque).

La deuxième place est revenue au Colombien Antonio Cervantes, champion du monde des sur-légers, qui a gagné les sept combats qu'il a disputés, dont cinq en défendant victorieusement son titre. L'Australien Tony Mundine (poids moyens) est classé troisième devant le Sud-Africain Arnold Taylor, nouveau champion du monde des coqs (version WBA) qui a ravi la couronne au Mexicain Romeo Anya. Mohamed Ali et Ken Norton, qui se sont affrontés à deux reprises et ont

gagné tous les deux, sont cinquièmes ex-aequo.

C'est à la (courte) rencontre Foreman - Frazier qu'est revenue la palme pour le « combat de l'année » devant le premier match Ali - Norton. La troisième place a été décernée au match entre le Mexicain Rafael Herrera et le Thaïlandais Venice Borkorsor au cours duquel Herrera avait péniblement conservé son titre de champion du monde des coq (WCB). Puis suivent les rencontres Taylor - Anya et Kuniaki Shibata - Ben Villaflor, ce dernier laissant échapper son titre mondial des super-plume à la suite de sa défaite aux points devant son rival japonais.

La deuxième reprise de Foreman-Frazier a été bien entendu choisie comme le « meilleur round de l'année » devant la 1re reprise du combat Ernie Shavers - Jimmy Ellis (victoire de Shavers par k. o. au 1er round). Le 13e round du combat Monzon - Bouttier, au cours duquel l'Argentin avait infligé un knock-down à son rival français, a été classé au cinquième rang.

**LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE**

**Le Jura avec son évêque Mgr Hänggi à Notre-Dame de Lourdes**

On nous communique :  
Maintenant, c'est parti ! Le pèlerinage de la Suisse romande à N. D. de Lourdes est en route, en ce sens que dès aujourd'hui les inscriptions peuvent être reçues auprès des curés du Jura et de Bienne.

Dès aujourd'hui également, on pourra consulter la nouvelle affiche du pèlerinage à la porte des églises. Dans les cures enfin, on peut obtenir les prospectus détaillés du pèlerinage concernant le Train vert et l'avion spécial.

Le départ des principales gares du Jura (ligne Porrentruy - Bienne) aura lieu lundi soir 6 mai (vers 18 h) ; arrivée à Lourdes le lendemain matin vers 9 h. Départ de Lourdes, dimanche soir 12 mai, vers 17 h. 30, et retour au Jura lundi matin (vers 9 h. à Porrentruy).

Ainsi, le trajet Jura-Lourdes s'effectue aujourd'hui en une seule nuit, dans des voitures CFF les plus modernes et les plus confortables, en Ire ou Iie classes, ou en wagons-couchettes. Les pèlerins du mois de mai ont ainsi le bonheur de passer 6 jours à Lourdes et de vivre, dans toute sa richesse spirituelle, la vie d'une Eglise universelle en plein aggiornamento. Une expérience unique pour tous ceux qui cherchent Dieu et le réconfort spirituel, à travers une dévotion mariale authentique.

**SAINT-URSANNE**

**Assemblée communale du budget**

L'assemblée communale du budget s'est déroulée sous la présidence de M. Jean Wüthrich en présence de 74 citoyens. L'assemblée a notamment accepté une vente d'une parcelle de terrain au lotissement du Tillot. Puis M. Charles Moritz, maire, a présenté à l'assemblée la modification du règlement de service et l'échelle des traitements et indemnités des fonctionnaires et employés de l'administration communale en vue de l'introduction progressive du 13e mois de salaire. Le nouveau règlement, qui a été voté à l'unanimité, prévoit l'introduction du 13e mois en trois étapes. Puis M. Joseph Thiévent, secrétaire-caissier, a présenté le budget 1974. Ce dernier prévoit un montant de 1 million 321 mille francs aux charges et 1 million 308.000 francs aux produits soit un excédent de produit de 13.000 fr. La quotité d'impôt demeure inchangée, soit 2,3. (r)

**VALLON DE SAINT-IMIER**

**Naissance d'un chœur régional**

Sous l'impulsion de M. Maurice Baumann et avec la collaboration de Mme Edith Jolidon, de MM. P.-A. Schwab et O. Borruat a été constitué un chœur d'une soixantaine d'exécutants recrutés dans tout le val de Saint-Imier, mais plus particulièrement de Cormoret à Sonceboz. A l'étude, « Le Messie », de G.-F. Haendel, œuvre que le chœur se propose d'exécuter à l'approche de Pâques 1975, avec le concours d'un orchestre et de solistes de renom. (ot)

**SAINT-IMIER**

**Sous le signe de l'art choral**

Samedi soir prochain, à la salle de spectacles, deux sociétés de chant soit le Chœur d'hommes « L'Avenir » de Saint-Blaise et « L'Union Chorale » de Saint-Imier, donneront ensemble un concert dont la variété et la richesse du programme constituent un véritable attrait pour tous les mélomanes de la région.

Le concert donnera à chacune des deux sociétés l'occasion de faire valoir ses qualités ; puis, réunies, elles occuperont le plateau et interpréteront deux chœurs d'ensemble: « Souliko », magnifique mélodie russe et « Terre jurassienne » l'une des meilleures compositions de Paul Miche.

Le Chœur d'homme « L'Avenir » de Saint-Blaise est placé sous la direction de M. Roger Sommer, tandis que « L'Union Chorale » a confié sa direction artistique à M. Jean-René Ackermann. (ni)

**Ce jour...**

37e de l'année.  
Fêtes à souhaiter :  
Dorothee, Gaston.

**Histoire :**

1952. — Mort du roi Georges VI d'Angleterre et accession de la reine Elizabeth II au trône.

1943. — Le général Dwight Eisenhower est nommé commandant en chef.

1577. — Henri de Navarre est reconnu comme chef des Huguenots.

**Née un 6 février :**

La reine Anne d'Angleterre (1665-1714).

Aller à Lourdes au moins une fois dans sa vie, n'est-ce pas le rêve de tous ? Tous ceux, en effet, qui ont fait l'expérience de Lourdes ne peuvent s'empêcher de redire tout ce qu'ils y ont vécu d'unique d'indescriptible et d'inexprimable : « Il faut y aller pour le croire, ça ne peut pas se dire ».

C'est un fait que le pèlerinage à N. D. de Lourdes, lieu-saint privilégié, est, depuis plus de cent ans, un ressourcement de la foi chrétienne. Et le fait que le nombre de pèlerins augmente chaque année (près de 4 millions en 1973) est bien la preuve que ce pèlerinage correspond à un besoin

profond de l'homme à la recherche de Dieu, ainsi qu'à une confiance filiale à Notre-Dame dont la mission est de conduire à son Fils.

Enfin, les pèlerins du Jura auront la faveur, cette année, d'être accompagnés par leur évêque. C'est en effet Mgr Hänggi qui présidera ce 52e pèlerinage, dont la participation habituelle est de plus de 4000 pèlerins romands. Mgr Hänggi voyagera avec le Train vert du Jura et profitera du parcours et du séjour à Lourdes pour saluer et faire la connaissance de ses diocésains, jeunes, malades et adultes. (comm.)



Tu es plein d'amour pour tous ceux qui t'invoquent.

Psaume 86, v. 5.

Madame Albert Erard-Pauli, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Richard Erard et leurs enfants ;

Madame Yvonne Vuilleme-Erard ;

Madame Alice Hauser, Les Geneveys-sur-Coffrane ;

Monsieur et Madame Fernand Hauser, Les Geneveys-sur-Coffrane, leurs enfants et petits-enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

**Monsieur**

**Albert ERARD**

leur cher et regretté époux, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, mardi, dans sa 61e année, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 février 1974.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Coeur, vendredi 8 février, à 8 h. 30.

Cérémonie au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Les Allées 37.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LE LOCLE**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION, LE PERSONNEL DE**

**Zénith Time S. A.**

ont le très pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur**

**Maurice SCHERRER**

CHEF D'EXPLOITATION FONDERIE

survenu le lundi 4 février 1974, dans sa 46e année.

Durant plusieurs années, M. Maurice Scherrer a consacré le meilleur de ses forces et toute son énergie au développement de l'entreprise, et nous garderons de lui un souvenir durable et très reconnaissant.

Les obsèques auront lieu jeudi 7 février, à 14 heures, en l'église catholique de Courrendlin.

LE LOCLE, le 4 février 1974.

**LE LOCLE**

**LE PERSONNEL DE LA FONDERIE ZÉNITH TIME S. A.**

a le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur**

**Maurice SCHERRER**

son très estimé chef durant 14 ans, dont il gardera le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LE LOCLE, le 4 février 1974.

**MONSIEUR CHARLES HÄRING,**

**MONSIEUR ET MADAME JEAN-PIERRE HÄRING-COQUARD,**

ainsi que les familles parentes et alliées,

profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Jeanne Stram-Sengstag ;

Monsieur Willy Stram ;

Madame et Monsieur Charles Viret-Stram et leur fils ;

Monsieur et Madame Eugène Stram et leur fille, à Peseux ;

Madame Vve Jean Siegrist-Sengstag ;

Madame et Monsieur Paul Jeannin-Sengstag et famille ;

Madame et Monsieur René Sengstag, à Fleurier ;

Monsieur Armand Schneider et famille ;

Madame Vve Jules Sengstag et famille ;

Madame Vve Ernest Sengstag et famille ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur**

**Fernand STRAM**

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, mardi, dans sa 74e année, après une longue maladie, supportée avec courage et résignation.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 février 1974.

L'incinération aura lieu jeudi 7 février.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 10, rue des Crêtets.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Dieu, dans son infinie miséricorde a rappelé à Lui son fidèle serviteur,

**Monsieur**

**Laurent BROQUET**

le 5 février 1974, dans sa 72e année, après une longue maladie, chrétiennement supportée et réconforté par les sacrements de l'Eglise. Madame Laurent Broquet-Terrier, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami.

L'enterrement aura lieu à Courtemaiche, jeudi 7 février à 15 h. Rendez-vous devant l'église.

Domicile mortuaire : Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Madame Hermann Pfenniger-Cellier :

Madame et Monsieur Laurent Jospin, leurs enfants Laurent et Florence,

Monsieur et Madame Jean-Samuel Pfenniger, leurs enfants Michel et Jean-Claude ;

Mademoiselle Suzanne-Vérène Pfenniger,

Madame Willy Pfenniger et famille ;

Monsieur et Madame Drs Jean Cellier, à Zurich, et famille ;

Monsieur Charles Cellier, à Auvornier ;

Monsieur René Rufenacht, à Auvornier ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur**

**Hermann PFENNIGER**

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi soir, dans sa 81e année, à la suite d'un accident.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 février 1974.

L'incinération aura lieu jeudi 7 février.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 33, rue du Temple-Allemand.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LE PERSONNEL DE LA MAISON PFENNIGER & CIE S. A.**

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur**

**Hermann PFENNIGER**

ADMINISTRATEUR

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

## Mineurs britanniques Grève à partir de samedi

A l'issue de quatre heures de discussions, le comité exécutif du Syndicat des mineurs a décidé de déclencher la grève générale des charbonnages pour une durée indéterminée, à partir de samedi prochain à minuit.

Le président du syndicat, M. J. Gormley, a annoncé cette décision aux journalistes qui attendaient devant le siège du syndicat, à Londres.

Ce lancement de l'ordre de grève était attendu, après le vote massif des mineurs qui, à 81 pour cent, s'étaient prononcés en faveur d'un arrêt total de travail. (afp)

Entre MM. Andrei Gromyko et Henry Kissinger

## Un échange de vues constructif

M. H. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, se rendra à Moscou pendant la seconde moitié du mois de mars, afin de préparer la visite que le président Nixon doit faire en Union soviétique dans le courant de l'année. Le voyage de M. Nixon en URSS avait été décidé lors de la réunion au sommet entre MM. Nixon et Brejnev, au mois de juin dernier.

Un communiqué soviéto-américain publié hier à la Maison-Blanche à l'issue de la visite de trois jours à Washington de M. Gromyko, ministre des Affaires étrangères d'Union soviétique, réaffirme la volonté des

deux pays de continuer à développer leurs relations conformément aux accords conclus lors de la visite du président Nixon en Union soviétique en 1972, et de celle de M. Brejnev aux Etats-Unis en 1973.

### Armements stratégiques

Les deux parties, ajoute le communiqué, ont également discuté des questions relatives à une nouvelle limitation des armements stratégiques sans préciser la date à laquelle reprendront les négociations SALT.

M. Kissinger avait déclaré plus tôt, après avoir vu M. Gromyko, que ces négociations reprendraient le 19 février à Genève.

Le communiqué fait encore ressortir « l'importance particulière que les deux pays attachent à leur rôle spécial à la Conférence de Genève sur le Proche-Orient, et à la nécessité d'un règlement pacifique dans cette région ».

Les deux parties sont également convenues que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe devrait aboutir aussitôt que possible. La question de la réduction mutuelle des forces en Europe centrale a également été évoquée.

### Un entretien utile

Enfin, le communiqué souligne que l'échange de vues entre M. Gromyko, le président Nixon et M. Kissinger a été « sérieux et constructif » et a été considéré « utile » par les deux parties.

Au cours de son séjour à Washington, M. Gromyko a eu un entretien de plus de deux heures, lundi avec le président Nixon, et deux conversations (lundi et hier) avec le secrétaire d'Etat Kissinger.

M. Andrei Gromyko devait quitter Washington hier soir pour Moscou, via Paris. (afp)

Les photographies de la sonde Mariner-10

## Vénus a des taches intéressantes

La sonde Mariner-10 est passée comme prévu, hier à 18 h. 01 à 5770 kilomètres de Vénus, annonce le Jet Propulsion Laboratory de la NASA, chargé à Pasadena (Californie) du contrôle de cette opération.

Le survol de Vénus, qui n'avait jamais été effectué d'aussi près, s'est passé dans « de très bonnes conditions », a précisé le laboratoire.

Le centre de Pasadena a commencé à recevoir les photos de Vénus envoyées par la sonde, qui lui parviennent toutes les 42 secondes. Elles sont d'une « très grande netteté », précise-t-on.

Le porte-parole du Jet Propulsion Laboratory a déclaré que les photo-

graphies seraient traitées spécialement à l'aide d'ordinateurs, afin d'accroître encore leur netteté.

« D'ores et déjà, nous avons détecté sur la quarantaine de clichés transmis, des taches sombres intéressantes », a précisé le porte-parole. Il n'a pas été à même de dire s'il pouvait s'agir de « trouées » dans l'épaisse et opaque couche nuageuse entourant en permanence l'Etoile du Berger, à travers lesquelles on pourrait observer le sol vénusien.

Au moment du survol de la planète, Mariner-10 volait à la vitesse prévue de 39.680 km-h. Celle-ci décroîtra à mesure que la caméra volante s'éloignera. (afp)

Conférence de Washington sur l'énergie

## Position commune des Neuf

Les ministres des Affaires étrangères des « Neuf » se sont mis d'accord, hier à Bruxelles, sur la position qu'ils adopteront le 11 février à Washington au cours de la conférence de l'énergie.

Cette position est dans ses grandes lignes la suivante :

● La conférence de Washington ne peut résoudre les problèmes concrets posés par la crise actuelle de

l'énergie, en raison de sa brièveté et du fait que les pays producteurs ne seront pas représentés.

● Cette conférence ne devra pas non plus être l'amorce d'une organisation permanente qui se substituerait à l'OCDE et au FMI.

● La Communauté européenne doit conserver son entière liberté pour décider de la forme que revêtira une politique communautaire de l'énergie et de ces rapports avec les pays producteurs de pétrole. (afp)

Une interview de M. Neuschwander, PDG de Lip

## «Maintenant il faut travailler»

M. Claude Neuschwander exerce d'une manière effective depuis hier matin ses fonctions de PDG de la société reprenant les activités de Lip. « Maintenant il faut travailler, a-t-il déclaré. Lip ne doit plus être sous les projecteurs, c'est pourquoi j'ai décidé que cette interview à l'AFP sera la dernière accordée à la presse ».

Il explique les problèmes posés par la remise en marche de l'entreprise : « Je dois repartir à zéro. L'usine a dormi pendant neuf mois. Je dis bien l'usine, pas les hommes. Nous procéderons par étapes. Il n'y a pas de précédent et nous devons tout inventer pour repartir. Tout est très compliqué a priori ».

M. Neuschwander ajoute : « L'une

de mes préoccupations principales sera d'informer le personnel qui doit savoir ce qui se passe dans son usine ».

L'industriel se veut prudent. Il refuse de parler des motivations personnelles qui l'ont amené chez Lip. Il refuse surtout de porter un jugement sur le conflit : « Mes convictions intimes ne doivent pas s'exprimer. Je dois réussir économiquement. Pour moi, Lip c'est un pari industriel et commercial ».

### Un pari

M. Neuschwander avoue finalement : « Ce pari est fascinant en raison du problème social qui a pris des dimensions nationales et qu'il

faut résoudre. Pour cela il faut gagner le pari économique ».

— Si Lip est synonyme de qualité, la société a cependant connu une crise grave. Le bilan a été finalement déposé.

Comment la nouvelle équipe entend-elle redresser l'entreprise ?

— « D'abord je serai le responsable direct de l'équipe commerciale que je n'ai pas encore constituée, précise M. Neuschwander. En ce qui concerne la diffusion des montres nous devons étudier un réseau. Je puis vous dire dès maintenant que nous maintiendrons la diffusion traditionnelle par les horlogers bijoutiers. Ce sera même la base fondamentale de notre politique ».

Abordant la participation financière suisse, il précise : « Mes contacts avec eux sont excellents. Nos partenaires suisses sont les mêmes qu'autrefois, mais le rapport a changé ».

### Le réembauchage

Enfin, interrogé sur le critère de réembauchage des premiers ouvriers de Lip, M. Neuschwander déclare : « Là encore, le choix sera industriel. Les critères seront strictement techniques. Le fait d'avoir tenu un rôle dans la grève ne jouera nullement. Lip est maintenant une société comme une autre ».

Selon M. Neuschwander, les premières montres Lip fabriquées dans la nouvelle société, pourraient sortir dès la réouverture de l'entreprise en mars prochain. « Il s'agira de montres conçues avant la crise », mais nous renforcerons le bureau des recherches », précise-t-il. (afp)

## Sur les traces de M. Kissinger

► Suite de la 1re page

Les Soviétiques aimeraient contrebalancer cet état de choses en rappelant au président Sadate qu'ils ont été son principal fournisseur d'armes pendant la guerre. Maintenant que l'Egypte pense à la paix, ils aimeraient accroître leur influence au Caire en renforçant l'alliance entre l'Egypte et la Syrie.

Le seul moyen d'y parvenir dans la paix, c'est d'empêcher les Syriens d'être à la traîne des Egyptiens en matière de désengagement. Le président Sadate a lui-même déclaré que la prochaine phase de la Conférence de Genève ne pourra être fructueuse que si les Syriens y participent, et les Syriens ne veulent pas y participer tant qu'il n'y aura pas eu de désengagement sur le Golan. (ap)

## bref - En bref - En

Londres. — Le roi Hussein de Jordanie a ajourné la visite qu'il devait effectuer cette semaine à Washington.

Singapour. — Les quatre terroristes qui étaient retranchés depuis six jours sur un bac, dans le port de Singapour, avec trois otages, ont accepté une offre d'asile diplomatique au siège de la mission nord-coréenne.

Salzbourg. — Le célèbre Club de Rome, qui lança le premier le cri d'alarme sur la croissance, a terminé une conférence de deux jours à Salzbourg, sans déclaration ni décision spectaculaire.

## Le meurtre charitable

► Suite de la 1re page

Cependant, une évolution dans les attitudes a été enregistrée dans ce domaine. A la question posée par Gallup en 1950 de savoir « s'il fallait accéder au désir d'être tué sans douleur d'une personne atteinte d'une maladie fatale ou douloureuse », 36 pour cent des personnes interrogées avaient répondu par l'affirmative. La même question posée en 1973 recueillit 53 pour cent de « oui ». Fait surprenant : 46 pour cent seulement des catholiques se dirent contraires à l'euthanasie.

Il y a quelques années, le Pape annonça que le médecin n'était pas obligé d'utiliser « des moyens extraordinaires » pour maintenir une étincelle de vie chez un malade irrémédiablement condamné.

Certains médecins se sont réclamés de cette phraseologie pour refuser de recourir aux « moyens héroïques » : bouche à bouche, respiration artificielle, massage cardiaque. Mais d'autres dénoncent cette délimitation comme dénuée de sens médical, car, selon eux, il n'existe pas de « moyens exceptionnels » : les mesures ne sont ni grandes ni petites, elles dépendent de la situation de chaque individu.

### L'EUTHANASIE PASSIVE

Cependant, ce qu'on peut appeler « l'euthanasie passive », celle qui consiste non pas à hâter la mort du patient, mais à ne pas tenter désespérément à la retarder s'est répandue de plus en plus dans les hôpitaux américains. Mais, en dernier ressort, il s'agit de réactions et de décisions individuelles.

Beaucoup de médecins craignent de se livrer même à l'euthanasie passive par crainte des rigueurs de la loi. Bien sûr, les patients peuvent, alors qu'ils sont encore lucides, autoriser l'euthanasie passive, en ce qui les concerne. Mais la plupart refusent de penser à la mort et leurs parents s'accrochent jusqu'au bout à la moindre parcelle d'espoir, au mépris des verdicts médicaux. Des tabous anciens et puissants, le sentiment de culpabilité à l'égard du patient malade les empêchent presque

UN EVÉNEMENT PAR JOUR

## Fluctuat, nec mergitur ?

Ainsi, après la lire italienne, la livre anglaise et le franc français, c'est aujourd'hui toute la Communauté européenne qui, en quelque sorte, flotte. Et, paradoxalement, ce n'est pas l'impossibilité manifestée par les Neuf de trouver une politique monétaire commune qui a précipité la crise, mais bien les décisions prises hier par les membres du Marché commun de ne pas présenter de véritable front commun à la conférence des consommateurs de pétrole convoquée par le président Nixon, et de laisser chaque pays poursuivre sa propre politique de l'énergie.

Tout comme la France a préféré faire flotter sa monnaie plutôt que d'avoir à subir les assauts spéculatifs du dollar, l'Europe, devant les pressions des producteurs arabes, de la puissance américaine, et surtout des égoïsmes nationaux, admet donc qu'elle n'a pas les moyens de s'imposer — et d'autant plus d'imposer — une politique énergétique à la fois globale et commune. Survenant après les échecs dans le domaine monétaire et du Fonds régional de développement, ce nouvel aveu d'impuissance des membres de la Communauté européenne laisse très mal augurer de l'avenir. Aujourd'hui, l'Europe flotte ; coulera-t-elle définitivement demain, ravalant le Vieux Continent au simple rang de satellite économique et politique des Etats-Unis ?

S'il faut chercher un espoir, ce n'est pas dans l'hyppocrisie communiquée publiée par les Neuf à Bruxelles qu'on le trouvera. Le fait que le représentant de la Communauté présentera officiellement une position unitaire à Washington ne parvient pas à cacher qu'individuellement, chaque pays européen sera libre d'y défendre avec acharnement des positions propres et pas forcément concordantes.

Non, la seule note optimiste vient de Paris, où l'on annonce que des compagnies nationales françaises s'allieront avec des concurrents allemands, italiens (ENI) et anglais, pour tenter de signer un important accord pétrolier avec l'Irak. A noter que cette opération se ferait en dehors du cadre des institutions européennes...

Mais les grands capitaines de l'industrie, qu'ils appartiennent au secteur nationalisé ou privé, ne pourront pas toujours se substituer aux politiciens pour sauver les meubles. Il faudra bien un jour que les chefs de gouvernement prennent leurs responsabilités. Pour ou contre. A titre d'exemple, pour ce qui est de la lire italienne et de la livre anglaise, la flottaison a été loin de constituer un succès...

Roland GRAF

En Californie

## La petite-fille d'un magnat de la presse kidnappée

► Suite de la 1re page

Personne n'a été atteint. Certains témoins ont parlé de douze coups de feu. Les meubles de l'appartement étaient en désordre et la cuisine était tachée de sang.

Mlle Hearst est la fille de Randolph A. Hearst, propriétaire du « San Francisco Examiner », et la petite-fille du célèbre fondateur de la chaîne de journaux Hearst, maintenant décédé.

Un porte-parole de la police a déclaré qu'aucune rançon n'avait été demandée jusqu'ici. Le père de la jeune femme, qui se trouvait à Washington, est en route pour la Californie.

Son fiancé et un voisin qui venaient à son secours ont été blessés par les ravisseurs qui ont brisé une lourde porte en verre menant à l'appartement.

« Nous avons entendu un cri, puis trois coups de feu », a déclaré un voisin.

### Déclaration du fiancé

M. Steven Andrew Weed, le fiancé de Mlle Hearst, a déclaré qu'il a ouvert la porte vers 9 h. 20 du soir lorsque qu'une jeune femme a demandé de l'aide à la suite d'un accident.

« J'ai alors vu deux Noirs avec des fusils, peut-être de chasse, défoncez la porte. En quelques secondes ils me plaquaient à terre dans l'entrée. Ils me donnaient des coups de pied au visage en me forçant à le tourner vers le sol.



Patricia Campbell Hearst. (bél. AP)